



Gemengebuet

Gemeng Leideleng



Index



Aktuell		
3	Duebel TV-Offer am Digitalen Une double offre pour la télé numérique	
Kommunalpolitik am Mëttelpunkt		
5	Architektenwettbewerb für Schulneubauten im Ortszentrum	
8	Concours d'architectes en vue de la construction de nouveaux bâtiments scolaires au centre du village	
11	Vereinszentrum definitiv genehmigt	
13	Approbation définitive du Centre Sociétaire	
Aus der Gemeng		
15	Dréngenden Appel	Appel urgent
16	Gemeinde Leudelingen übernimmt Infrastruktur der Aktivitätszone „Am Bann“	La commune de Leudelage reprend l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann »
18	Leudelingen hat einen Erlebnis- und Lehrpfad	Inauguration d'un sentier didactique et de découverte
20	Leudelinger Gemeinde lud zum Neujahrsempfang ein	Réception de Nouvel An de la commune de Leudelage
22	Eine Sonderbriefmarke zum 150. Geburtstag der Gemeinde Leudelingen	Un timbre-poste spécial pour le 150 ^e anniversaire de la commune de Leudelage
22	Vereidigung eines neuen Beamten	Prestation de serment d'un nouvel employé
23	Au nom de la vérité et de la crédibilité	
25	Fir eng propper Ëmwelt	Pour un environnement propre
26	Erfolgreicher erster Leudelinger Winterlauf	La première course à pied a connu un grand succès
Schoul, Erzéiung, Jugend		
27	Weihnachtsfeier für die Leudelinger Schulkinder	La fête de Noël des écoliers de Leudelage
28	Lëschtege Kannerfuesbal	Carnaval des enfants
29	Früherziehung	Education précoce
31	Vorschule	Bulletin d'inscription
33	Betreuungsdienst	Service accueil
Vun de Veräiner		
35	Scouts-Theater 2008	
36	Beachtliche Bilanz der Leudelinger Feuerwehr	Le remarquable bilan des pompiers de Leudelage
40	Rückblick auf ein erfolgreiches Jahr	Un regard rétrospectif sur une année couronnée de succès
42	Weihnachtsfeier bei der AMIPERAS	Fête de Noël chez l'AMIPERAS
42	Valentinskirmes bei der Leudelinger AMIPERAS	Kermesse de la Saint-Valentin chez l'AMIPERAS
44	Jahreshauptversammlung der „Chorale Ste Cécile“	Assemblée générale annuelle de la Chorale Ste Cécile
46	„Club des Jeunes“ zieht Bilanz	Le bilan du « Club des Jeunes »
47	Am „Buergsonndeg“ wurde der Winter verscheucht	Le grand feu du « Buergsonndeg » chasse l'hiver
48	T.C. Leideleng will Nachwuchs fördern	Le T.C. Leideleng encourage les jeunes !
50	„Natur- a Vulleschutzliga Leideleng“ würdigt umweltfreundliche Politik des Schöfferrates	La « Natur- a Vulleschutzliga Leideleng » apprécie la politique écologique du conseil échevinal
52	Ausgezeichnete Vereinsführung mit hervorragender Bilanz	Bonne gestion et excellent bilan
55	Ein Jahr im Einsatz zur Verschönerung der Ortschaft	Une année d'efforts pour l'embellissement de la localité
57	Fraen a Mammen blicken auf ereignisreiches Jahr zurück	Une année pleine d'activités pour les « Fraen a Mammen »
59	Oldiesparty-Impressiounen	Impressions : Oldiesparty
60	Beispielhafte Jugendarbeit bei der Leidelenger Musek	La « Leidelenger Musek » met l'accent sur les jeunes
62	Supporterclub Leidelenger Musék mit anspruchsvollem Förderungsprogramm	L'ambitieux programme du club des supporters de la « Leidelenger Musek »
Felicitationen		
64	Germaine HINTGEN wurde 80	Une nouvelle octogénaire: Germaine HINTGEN
64	Fir d'Hochzaît	Mariage
Nëtzlech Informatiounen		
65	Révision des listes électorales 2008	
66	Elections Communales	Demande d'inscription
68	Parlement Européen	Demande d'inscription
69	Ratschläge an ältere Mitbürger	Conseils aux citoyens âgés
70	Standesamtliche Nachrichten	Etat Civil

Une double offre pour la télé numérique

Une réunion d'information le 7 avril au hall omnisports

Ces derniers temps le secteur de la télé connaît des innovations importantes dont les applications se verront concrètement à Leudelange.

Au cours des dernières années, la commune s'est constamment efforcée d'obtenir une amélioration. Aujourd'hui ces efforts vont aboutir.

Il y a des changements à différents niveaux, notamment parce que bien des choses ont changé et parce que nous disposons maintenant de différentes possibilités de réception des programmes.

Coditel avec des conseils individuels

C'est à travers des lettres individuelles que Coditel annoncera à tous ses abonnés qu'elle organisera des consultations spécifiques qui commenceront après Pâques. Elles se dérouleront à certaines heures de la semaine dans une salle au deuxième étage de la mairie.

Au début, Coditel avait envisagé l'organisation d'une grande réunion d'information le 26 février dernier, à laquelle tout le monde aurait été convié. Mais les responsables de la société ont changé d'idée, et désormais ils proposent des présentations individuelles et des entretiens. Les personnes désirant avoir des informations précises quant à ces nouvelles applications (que ce soit au sujet du fonctionnement de leur télé ou de l'abonnement en lui-même) pourront se faire conseiller lors de rendez-vous à convenir qui se tiendront à la mairie.

Vous recevrez les invitations correspondantes au cours des jours à venir. Elles vous seront adressées par Coditel ! (Tél.: 621 49 36 59).

Conformément à une convention avec la commune de Leudelange, Coditel est l'exploitant du réseau câblé (« antenne collective »).

Les P&T sont prêtes !

Les P&T sont également prêtes à proposer leur nouveau service de télévision. Les

(suite page 4)

Duebel TV-Offer am Digitalen

Informationensversammlung de 7. Abrëll an der Sportshal



Et deet sech eppes am TV-Beräich. Och zu Leideleng.

D'Gemeng huet sech an de leschte Jore stänneg beméit, eng Verbesserung ze erreechen. Et ass elo esou wäit.

Et geschitt eppes op verschidden Niveauen, och well sech Muenches geännert huet, wouduerch et haut ënnerschiddlech Méiglechkeete fir den TV-Empfank gëtt.

Coditel matt individueller Berodung

All Abonnente vu Coditel kréien dëser Deeg perséinlech matgedeelt, datt déi Firma no Ouschterdag ufänkt matt enger spezieller Berodung. Duerfir stellt d'Gemeng, zu bestëmmten Zäiten an der Woch, e Raum um zweete Stack vum Gemengenhais bereet.

Coditel hat ufanks wëlles, de leschte 26. Februar eng Informationensversammlung fir jiddereen ofzehalen. Déi responsabel Leit vun der Firma hu sech et anescht iwwerluecht a bidden elo

individuell Virfëierungen a Gespréicher un. Wien da wëllt wëssen, wou hie mat senger Televisioun oder mat sengem Abonnement drun ass, gëtt dat am Gespräch op der Gemeng gewuer (Dir kënnt och direkt den 621 49 36 59 uruffen).

Dir kritt dëser Deeg eng entspriechend Invitatioun. Vu Coditel selwer!

D'Coditel ass, geméiss Konventioun matt der Gemeng Leideleng, de Kabelbedreiwer („Gemeinschaftsantenn“).

D'Post ass prett!

Och d'Post ass elo prett, fir hiren neien TV-Service direkt ze offréieren. Dat kritt Dir dëser Deeg an engem Prospekt matgedeelt, deen u jidder Leidelenger Haushalt verdeelt gëtt.

Dir hutt d'Méiglechkeet, Iech bei der Post selwer iwwert des nei Offer, déi virun e puer Méint an enger ëffentlecher Versammlung vun de Responsable vun der Post zu Leideleng

(méi Säit 4)



virgestallt gouf, ze informéieren. Dëst ass fir de Fall wou Dir en neien TV-USchloss kritt oder wann Dir als aktuelle Coditel-Abonnt eng nei Léisung ustriewe wëllt.

D'Post notzt hir Telefonsdréit, fir den TV-Empfank ze erméiglechen bei allen Abonntenen, déi hiren Internetuschloss bei der Post hun.

Alternativ: Eng Satelliteschossel

Et gëtt natierlech eng Alternativ: Jidderee ka

sech eng Satelliteschossel leeschten, nient oder amplaz vum Coditel-USchloss resp. engem Post-Accès.

Et muss awer ë.a. opgepasst ginn, datt bestoend Regeln dobäi respektéiert ginn, an esou eng Schossel net zu enger Verschandelung vun der Landschaft féiert.

Mir informéieren Iech grëndlech

Fir den Iwwergank vun analoge Programmer op déi digital TV sinn et wuel nach e puer Méint Zäit, awer laanscht eng Décisioun kënn

een net, well enges Daags déi analog TV ofgeschalt gëtt.

Fir den digitalen Empfang vun der terrestrescher TV brauch een en Decoder, fir all Apparat.

D'Gemeng huet Coditel a Post ugeschriwwen an drängt op präislech Vergënschtungen. D'Äntwert op déi Demande kritt Dir no Ouschteren.

Informéiert Iech virun Ärer Décisioun ganz genee wat fir eng Décisioun Dir huele wëllt.

Fir Iech ze hëllefen, déi dacks komplizéiert Matière ze verstoen, organiséiert d'Gemeng de 7. Abrëll um 18.30 Auer eng Informatiounsversammlung an der Sportshal.

D'Gemeng wëll kee beaflossen, awer jiddferengem seng Entscheedung méi lücht maachen. Duerfir sinn onofhängeg Experten do, fir technesch a juristesche ëmfaassend ze informéieren, wat d'Conditione si vum Iwwergank op den Digital.

Des Versammlung gëtt op Lëtzebuerger geschéit, duerno kann och an anere Sproochen weider diskutéiert ginn. ■

détails seront publiés dans un dépliant qui sera distribué à tous les ménages leudelangeois.

Vous avez la possibilité de vous renseigner auprès des P&T sur cette nouvelle offre, qui a été présentée il y a quelques mois par les responsables des Postes au cours d'une réunion publique à Leudelange.

Cela vous concerne si vous êtes demandeur pour un nouveau raccordement télé, ou si vous êtes actuellement un abonné Coditel, mais à la recherche de nouvelles solutions.

Les P&T utilisent leurs câbles téléphoniques pour permettre la réception des chaînes de télévision par tous les abonnés ayant un accès Internet chez les P&T.

Une alternative : l'antenne parabolique

Mais il y a encore une alternative : cha-

cun peut acquérir une antenne parabolique fonctionnant parallèlement ou en remplacement d'un raccordement Coditel ou d'un accès P&T.

Mais il faudra veiller à respecter les règlements existants et à éviter qu'une telle antenne ne contribue à l'enlaidissement du paysage.

Nous vous informons sérieusement

Il reste encore quelques mois avant le passage des programmes analogiques à la télévision numérique, mais il faudra néanmoins prendre une décision, car dans un proche avenir il n'y aura plus de télévision analogique.

La réception des chaînes de la télévision numérique terrestre présuppose l'installation d'un décodeur pour chaque appareil.

La commune a contacté par écrit Coditel et les P&T en vue d'obtenir une offre avan-

tageuse. La réponse à cette demande vous parviendra après Pâques.

Avant de prendre une décision, informez-vous sur les détails.

Pour vous aider à mieux comprendre cette matière plutôt compliquée, la commune organisera le 7 avril à 18.30 h une réunion d'information au hall omnisports.

La commune n'entend influencer personne, mais elle veut vous faciliter la décision. Des experts indépendants seront sur place, ils vous renseigneront sur les aspects techniques et juridiques des conditions du passage au numérique.

Cette réunion se tiendra en langue luxembourgeoise, mais la discussion qui suivra pourra se faire en d'autres langues. ■



TAGESORDNUNG:

ÖFFENTLICHE SITZUNG:

1. Mitteilungen des Schöffenrates.
2. Genehmigung der notariellen Akte bezüglich der Infrastrukturübergabe der Aktivitätszone „Am Bann“ an die Gemeinde Leudelingen.
3. Zusammenlegung verschiedener Parzellen in der Aktivitätszone „Am Bann“.
4. Genehmigung einer Konvention bezüglich der Verwirklichung der 2. Phase der Aktivitätszone „Poudrerie“.
5. Genehmigung der Organisation und der abgeänderten Konvention der Musikschule für das Jahr 2007/2008.
6. Genehmigung eines Reglementes zur Nutzung von Mobiltelefonen im Schulbereich.
7. Gewährung einer einmaligen Prämie an Gemeindeangestellte und -Arbeiter.
8. Bestätigung eines zeitweiligen Verkehrsreglementes in der Rue des Champs.
9. Genehmigung eines Architektenwettbewerbs zur Erweiterung der Schule im Ortszentrum.
10. Einlauf und Verschiedenes.

ANWESEND:

Rob Roemen, Bürgermeister; Lotty Roulling-Lahyr, Schöffin; Camille Betz, Victor Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Eugène (Ulli) Halsdorf, Marcel Jakobs, Räte.

ENTSCHULDIGT:

Raymond Kauffmann, Schöffe.

Architektenwettbewerb für Schulneubauten im Ortszentrum

KURZGEFASSTER BERICHT DER GEMEINDERATSSITZUNG VOM 31.01.2008

ÖFFENTLICHE SITZUNG:

1. Mitteilungen des Schöffenrates.

Um die Gemeinderatsmitglieder über die laufenden Geschäfte des Schöffenrates zu informieren gab Bürgermeister Rob Roemen folgende Erläuterungen:

Die Haushaltsvorlage 2008 der Gemeinde Leudelingen wurde vom Innenministerium genehmigt, allerdings ohne die so genannte SIDOR-Steuer.

Zusammen mit dem Schöffenrat der Gemeinde Leudelingen hatte der Innenminister eine Unterredung mit einem der Promotoren der Aktivitätszone „am Bann“. Weitere Gespräche mit anderen Promotoren werden folgen. Es geht dabei darum, die Vorstellungen von Innenministerium und Promotoren in Bezug auf die Parkraumregelung in Einklang zu bringen.

Aufgrund einer Aussage des früheren Innenministers Michel Wolter über die Einpflanzung der Aktivitätszonen in Leudelingen, sah sich der Bürgermeister genötigt eine Gegenstellung in der „Voix du Luxembourg“ zu veröffentlichen (s.S. 23/24).

Der geplante Kauf eines Hauses in der Rue du Lavoir konnte aufgrund der Forderungen der Besitzer nicht abgewickelt werden. Dennoch ist das zusammen mit dem „Fonds du Logement“ geplante Projekt weiterhin zu verwirklichen, allerdings in reduzierter Dimension. Der Baubeginn ist wie geplant innerhalb von zwei Jahren vorgesehen.

Zum Besseren gewendet haben sich die seit Jahren getrübbten Verbindungen mit dem Kabelbetreiber Coditel. Bei neuen Direktionsmitgliedern und Kontaktpersonen sei eine wesentlich größere Gesprächsbereitschaft vorhanden, als dies in der Vergangenheit der Fall gewesen sei.

Die Räte Nathalie Daubenfeld-Reinert, Ulli Halsdorf, Marcel Jakobs und Camille

Betz sowie Schöffin Lotty Roulling-Lahyr gingen auf verschiedene Aspekte der Coditel-Problematik ein.

Rat Vic Christophe erfragte Details zu dem gescheiterten Ankauf eines Hauses in der Rue du Lavoir, wobei Bürgermeister Rob Roemen betonte, dass die Gemeinde das Gleichheitsprinzip anwenden müsse, und demzufolge keinen Hausbesitzer preislich bevorzugen könne.

2. Genehmigung der notariellen Akte bezüglich der Infrastrukturübergabe der Aktivitätszone „Am Bann“ an die Gemeinde Leudelingen.

Am 24. Dezember 2007 wurde die notarielle Akte zwischen dem Schöffenrat und den Gesellschaftern der EBPC unterzeichnet, mit der die Promotoren der Aktivitätszone „Am Bann“ die Infrastruktur der Zone (Strassen, Bürgersteige, Grünanlagen usw.) kostenlos an die Gemeinde Leudelingen abtreten. In der notariellen Akte ist auch die Hinterlegung einer Kaution für noch anstehende Arbeiten (u.a. den Bau einer vierten Brücke) festgehalten.

Rätin Nathalie Daubenfeld-Reinert begrüßte die nun erfolgte Infrastrukturübernahme.

Rat Jean Feipel betonte, dass diese Übernahme schon längst hätte erfolgen können.

Rat Ulli Halsdorf wies darauf hin, dass man bei der Instandhaltung der Infrastrukturen die Kosten im Auge behalten müsste.

Rat Marcel Jakobs erwähnte den in der Aktivitätszone feststellbaren lädierten Zustand der Strassen und Bürgersteige.

Schöffin Lotty Roulling-Lahyr setzte sich für eine angepasste Bepflanzung der Aktivitätszone ein.



Die Gemeinde hat jetzt die Infrastrukturen der Aktivitätszone «Am Bann» übernommen und wird ab sofort auch für saubere Verhältnisse sorgen.

Rat Camille Betz erfragte Details zu den noch ausstehenden Arbeiten.

Rat Vic Christophe erwähnte die in dieser Zone immer größer werdenden Parkplatz-gezogenen Plätze zum Frühlingsbeginn angemessen bepflanzt und verschönert werden.

Anschließend an die allgemeine Diskussion nahm der Gemeinderat die notarielle Akte einstimmig an. Dies nachdem der Bürgermeister informiert hatte, dass die in Mitleidenschaft gezogenen Plätze zum Frühlingsbeginn angemessen bepflanzt und verschönert werden.

3. Zusammenlegung verschiedener Parzellen in der Aktivitätszone „Am Bann“.

Ohne weitere Debatte genehmigte der Gemeinderat einstimmig die Zusammenlegung von vier Parzellen von je 56 a in zwei Parzellen von je 112 a in der Aktivitätszone „am Bann“. Auf beiden Grundstücken sollen Bürogebäude errichtet werden können.

4. Genehmigung einer Konvention bezüglich der Verwirklichung der 2. Phase der Aktivitätszone „Poudrerie“.

Im Hinblick auf die Verwirklichung der zweiten Phase der Aktivitätszone „Poudrerie“ hat der

Schöffenrat eine schriftliche Vereinbarung mit den Unternehmen „Urbaterre“, „Bétons Feidt“ und „Pharos Real Estate Fund“ abgeschlossen, in der die technischen und finanziellen Aspekte des Projektes festgehalten sind. Mit dieser Konvention sichert sich die Gemeinde auch definitiv den Erwerb des Grundstücks auf dem der neue Wasserturm im Entstehen ist.

Rat Jean Feipel erläuterte, wie wichtig es sei, sich um das sofortige Nutzungsrecht auf dem Grundstück des Wasserturmes zu bemühen.

Rat Ulli Halsdorf betonte, man müsse bei den anstehenden Arbeiten zur Verwirklichung der zweiten Phase dieser Aktivitätszone dafür sorgen, dass kein zusätzlicher Lastwagenverkehr durch Leudelingen geleitet werde.

Rat Camille Betz argumentierte, es sei ein riskantes Unternehmen vom vorigen Schöffen- und Gemeinderat gewesen, den Wasserturm auf ein Grundstück zu bauen, das der Gemeinde noch nicht definitiv gehörte. Die Klärung dieser wichtigen Frage sei nun glücklicherweise erfolgt.

Alsdann gaben alle Ratsmitglieder ihre Zustimmung zu der vorliegenden Konvention.

5. Genehmigung der Organisation und der abgeänderten Konvention der Musikschule für das Jahr 2007/2008.

Einstimmig nahm der Gemeinderat die abgeänderte Organisation der Musikschule und die dementsprechend angepasste Konvention mit der UGDA an.

In den Solfeggienkursen sind 54 Schüler auf sieben Klassen eingeteilt, beim Gesangsunterricht funktioniert eine Klasse mit 10 Schülern, derweil die auf 12 Klassen aufgeteilten Instrumental- und Vokalkurse von 43 Schülern besucht werden. Die Kosten für die Musikschule belaufen sich auf 114 417,88 € statt der anfänglich vorgesehenen 119 111,82 €.

6. Genehmigung eines Reglementes zur Nutzung von Mobiltelefonen im Schulbereich.

Ohne Gegenstimme gab der Gemeinderat auch seine Zustimmung zu einem Reglement, das die Nutzung von Mobiltelefonen im Schulbereich zwischen 7.50 und 12 Uhr sowie zwischen 13.45 und 15.45 Uhr verbietet. Dem Lehrpersonal ist es erlaubt, alle elektronischen Geräte zu konfiszieren, die den Ablauf der Schulstunden stören.

Zusätzlich ist es während den Schulstunden



fortan verboten, im Schulbereich Rollschuhe zu tragen.

Während der allgemeinen Diskussion, in der die Räte Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Marcel Jakobs, Schöffin Lotty Roulling-Lahyr und Bürgermeister Rob Roemen das Wort ergriffen, wurde bedauert, dass solche Regelungen überhaupt erlassen werden müssten um die nötige Ordnung herzustellen. Es wurden Appelle an die Verantwortlichkeit der Eltern gerichtet.

7. Gewährung einer einmaligen Prämie an Gemeindeangestellte.

Einstimmig genehmigte der Rat die Gewährung der im Gehälterabkommen des Öffentlichen Dienstes vorgesehenen einmaligen Prämie von 0,9 Prozent an die bei der Gemeinde Leudelingen beschäftigten Privatbeamten und Arbeiter.

8. Bestätigung eines zeitweiligen Verkehrsreglementes in der Rue des Champs.

Diskussionslos nahmen die Räte auch ein zeitweiliges Verkehrsreglement in der Rue des Champs für die Dauer der Infrastrukturarbeiten im Zusammenhang mit der Erschließung des Lotissements zwischen der Rue des Champs und dem Domaine Schmiseleck an. Es gelten eine Geschwindigkeitsbegrenzung auf 30 km/h, ein Überholverbot und ein Stationierungsverbot gegenüber den Ein- und Ausfahrten der Baustelle.

9. Genehmigung eines Architektenwettbewerbs zur Erweiterung der Schule im Ortszentrum.

Zu der aufgrund der steigenden Bevölkerungszahl notwendig gewordenen Erweiterung der Schulbauten im Ortszentrum von Leudelingen wird ein europäischer Architektenwettbewerb ausgeschrieben.

Wie Architekt Marc Gubbini als technischer Organisator des Wettbewerbes erläuterte, werden in einer ersten Phase maximal 6 Architektenbüros an der Vorausscheidung teilnehmen. Unter ihnen werden dann maximal 3 Büros ausgewählt, die in der zweiten, definitiven Phase ihr Projekt zur Bewertung vorlegen werden.

In der ersten Phase geht es vornehmlich um städtebauliche Aspekte, mit denen aufgezeigt werden soll, wie der Schulkomplex in das bestehende Ortszentrum integriert werden kann. In der zweiten Phase steht dann die konkrete Projektplanung an.

Inhaltlich geht es bei dem Wettbewerb darum, eine neue Schule für 200 bis 250 Schüler zu planen mit insgesamt 18 Sälen für die Früherziehung, den Vorschul- und den Primärschulunterricht. Eine spätere Erweiterung um zusätzliche 7 Säle soll vorgesehen werden. Hinzu kommen bei der jetzigen Planung eine „maison relais“ mit vier Gruppensälen für 120 bis 150 Schüler (mögliche Erweiterung um 2 Säle) und die einem Schulkomplex entsprechenden Außenanlagen.

Das Gesamtkostenvolumen darf die Grenze von 9 250 000 € nicht überschreiten.

Rätin Nathalie Daubenfeld-Reinert begrüßte den Beginn der Projektphase ohne Vorbehalte.

Rat Jean Feipel zeigte sich mit der Ausrichtung des Reglementes einverstanden.

Rat Ulli Halsdorf wies auf die Problematik hin, diesen Schulcampus an einer Hauptverkehrsader zu verwirklichen.

Rat Marcel Jakobs erfragte Details zu der geplanten Vorausscheidung.

Schöffin Lotty Roulling-Lahyr wies darauf hin, dass die Verkehrsproblematik in den Griff zu bekommen sei und freute sich über die vorgesehene Holzhackschnitzelanlage zur Heizenergieversorgung der neuen Schule und der benachbarten öffentlichen Gebäude.

Rat Camille Betz wies auf die gute Zukunftsplanung hin, die mit diesem Schulneubau in die Wege geleitet werde.

Rat Vic Christophe zeigte sich mit dem Reglementsentwurf einverstanden.

Einstimmig gab der Gemeinderat alsdann seine Zustimmung zur Verabschiedung des Reglementes, das den Architektenwettbewerb regeln wird.

10. Einlauf und Verschiedenes.

Im Einlauf befanden sich Mitteilungen der interkommunalen Syndikate SIGI, SIDOR, „An der Schwemm“, Minettkompost und SIDERO, sowie ein Gesuch der Elternvereinigung zur finanziellen Unterstützung des Schulausfluges. ■



ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Communications par le Collège des Bourgmestre et Échevins.
2. Approbation de l'acte notarié concernant la reprise de l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann » par la commune de Leudelange.
3. Regroupement de différentes parcelles dans la zone d'activités « Am Bann ».
4. Approbation d'une convention concernant la réalisation de la 2^e phase de la zone d'activités « Poudrerie ».
5. Approbation de l'organisation et de la convention amendée de l'enseignement musical pour l'année 2007/2008.
6. Approbation d'un règlement concernant l'utilisation de téléphones mobiles dans le secteur de l'école.
7. Octroi d'une prime unique aux employés et ouvriers communaux.
8. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation dans la rue des Champs.
9. Approbation d'un concours d'architectes en vue de l'extension des bâtiments scolaires au centre de la localité.
10. Correspondance et divers.

PRÉSENTS :

Rob Roemen, bourgmestre; Lotty Roulling-Lahyr, échevine; Camille Betz, Victor Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Eugène (Ulli) Halsdorf, Marcel Jakobs, conseillers.

EXCUSÉ :

Raymond Kauffmann, échevin.

Concours d'architectes en vue de la construction de nouveaux bâtiments scolaires au centre du village

RAPPORT SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31.01.2008

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Communications par le Collège des Bourgmestre et Échevins

Pour informer les membres du Conseil Communal sur les affaires en cours du Collège des Bourgmestre et Échevins, le bourgmestre Rob Roemen a donné les explications suivantes :

Le projet de budget 2008 de la commune de Leudelange a été approuvé par le ministère de l'Intérieur, mais la soi-disant taxe SIDOR n'a pas été retenue.

C'est avec le Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Leudelange que le ministre de l'Intérieur a eu une entrevue avec l'un des promoteurs de la zone d'activités « Am Bann ». D'autres entrevues avec d'autres promoteurs suivront. Il s'agit de concilier les idées du ministère de l'Intérieur avec celles des promoteurs au sujet du règlement concernant les emplacements de parking.

Suite à une déclaration de l'ancien ministre de l'Intérieur Michel Wolter sur l'implantation des zones d'activités à Leudelange, le bourgmestre s'est vu obligé de publier une réponse dans la « Voix du Luxembourg » (voir en pages 23/24).

L'achat envisagé d'une maison dans la rue du Lavoir n'a pu se faire en raison des exigences des propriétaires. Le projet prévu en collaboration avec le Fonds du Logement sera néanmoins réalisable, quoique dans des dimensions réduites. Les travaux débiteront comme prévu endéans les deux ans.

Les relations avec l'exploitant de réseaux câblés Coditel s'étaient dégradées au cours des dernières années. Cependant, la situation semble s'améliorer aujourd'hui. Les nouveaux membres de la direction et les différentes

personnes de contact sont bien plus ouverts à la discussion que leurs prédécesseurs.

Les conseillers Nathalie Daubenfeld-Reinert, Ulli Halsdorf, Marcel Jakobs et Camille Betz, ainsi que l'échevine Lotty Roulling-Lahyr, ont abordé différents aspects de la problématique liée à Coditel.

Le conseiller Vic Christophe a demandé des détails à propos de l'achat échoué d'une maison dans la rue du Lavoir. Le bourgmestre Rob Roemen a répondu que la commune doit appliquer le principe de l'égalité et qu'elle ne peut donc pas favoriser tel ou tel propriétaire de maison au niveau du prix.

2. Approbation de l'acte notarié concernant la reprise de l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann » par la commune de Leudelange.

Le 24 décembre 2007 a eu lieu la signature de l'acte notarié conclu entre le Collège des Bourgmestre et Échevins et les associés de l'E.B.P.C., par lequel les promoteurs de la zone d'activités « Am Bann » cèdent gratuitement l'infrastructure de la zone (rues, trottoirs, espaces verts etc.) à la commune de Leudelange. Le dépôt d'une caution pour des travaux restant à effectuer (notamment la construction d'un quatrième pont) est également consigné par écrit dans cet acte notarié.

La conseillère Nathalie Daubenfeld-Reinert a salué la reprise des travaux d'infrastructures.

Le conseiller Jean Feipel a souligné que cette reprise aurait déjà pu se faire bien plus tôt.

Le conseiller Ulli Halsdorf a attiré l'attention



La Commune a repris l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann » et se chargera de son bon fonctionnement.

sur le fait qu'il faudra surveiller les frais d'entretien des infrastructures.

Le conseiller Marcel Jakobs a évoqué le mauvais état des rues et trottoirs dans la zone d'activités.

L'échevine Lotty Roulling-Lahyr s'est prononcée en faveur de plantations adaptées à réaliser dans la zone d'activités.

Le conseiller Camille Betz a demandé des détails sur les travaux restant à effectuer.

Le conseiller Vic Christophe a signalé que la question des emplacements de stationnement cause de plus en plus de soucis dans cette zone.

Suite à la discussion générale, le conseil communal a approuvé l'acte notarié à l'unanimité. Auparavant, le bourgmestre avait encore annoncé que les endroits en mauvais état seront revalorisés et embellis dès le printemps.

3. Regroupement de différentes parcelles dans la zone d'activités « Am Bann ».

Sans autre débat le Conseil Communal a

approuvé le regroupement de quatre parcelles de 56 ares chacune en deux parcelles de 112 ares. Des immeubles de bureaux y sont prévus.

4. Approbation d'une convention concernant la réalisation de la 2^e phase de la zone d'activités « Poudrerie ».

En vue de la réalisation de la deuxième phase de la zone d'activités « Poudrerie », le Collège des Bourgmestre et Échevins a signé une convention avec les entreprises « Urbaterre », « Bétons Feidt » et « Pharos Real Estate Fund ». Cet accord fixe les aspects techniques et financiers du projet. Grâce à cette convention, la commune s'assure définitivement l'acquisition du terrain sur lequel le nouveau château d'eau est en construction.

Le conseiller Jean Feipel a expliqué qu'il importait d'obtenir le droit de jouissance avec effet immédiat sur le terrain du château d'eau.

Le conseiller Ulli Halsdorf a souligné qu'il faudra veiller à ce que les travaux pour la réalisation de la deuxième phase de cette zone d'activités ne génèrent pas de circulation supplémentaire de camions à Leudelange.

Le conseiller Camille Betz a fait remarquer que la construction d'un château d'eau sur un terrain dont la commune n'était pas encore propriétaire définitif était une opération risquée menée par le Collège des Bourgmestre et Échevins et le Conseil Communal précédents. Heureusement cette question importante a pu être définitivement élucidée.

Ensuite tous les membres du Conseil ont donné leur accord à cette convention.

5. Approbation de l'organisation et de la convention amendée de l'enseignement musical pour l'année 2007/2008.

A l'unanimité le Conseil Communal a adopté l'organisation amendée et la convention avec l'UGDA, adaptée en conséquence.

Les 54 élèves des cours de solfège sont répartis en 7 classes, 10 élèves réunis en une classe fréquentent le cours de chant et 43 élèves sont répartis au sein des 12 classes des cours instrumentaux. Les frais pour l'école de musique s'élèvent à 114 417,88 € et non pas au montant initialement prévu de 119 111,82 €.



6. Approbation d'un règlement concernant l'utilisation de téléphones mobiles dans le secteur de l'école.

Le Conseil Communal a également donné son accord unanime à un règlement interdisant l'utilisation des téléphones mobiles dans les bâtiments scolaires entre 7.50 h et 12 h et entre 13.45 h et 15.45 h. Le personnel enseignant est autorisé à confisquer tous les appareils électroniques provoquant une perturbation des cours.

Pendant les heures de cours, il est en outre défendu de porter des patins à roulettes dans les bâtiments scolaires.

Les conseillers Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Marcel Jakobs, l'échevine Lotty Roulling-Lahyr et le bourgmestre Roemen étaient impliqués dans la discussion générale, au cours de laquelle les conseillers regrettaient de devoir prendre de telles mesures afin d'assurer l'ordre requis. Des appels à la responsabilité des parents étaient lancés.

7. Octroi d'une prime unique aux employés et aux ouvriers communaux

C'est à l'unanimité que le Conseil a décidé d'accorder la prime unique de 0,9% prévue dans l'accord salarial de la Fonction publique aux employés privés et ouvriers de la commune de Leudelange.

8. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation dans la rue des Champs.

Sans discussion les conseillers adoptaient également un règlement temporaire de la circulation dans la rue des Champs, et cela pour la durée des travaux d'infrastructure en rapport avec la viabilisation du lotissement situé entre la rue des Champs et le domaine Schmiseleck. La vitesse est limitée à 30 km/h, le dépassement est interdit, tout comme le stationnement en face des entrées et sorties du chantier.

9. Approbation d'un concours d'architectes en vue de l'extension des bâtiments scolaires au centre de la localité.

Un agrandissement des bâtiments scolaires au coeur de Leudelange s'impose suite à l'augmentation constante de la population.

Un concours d'architectes est donc lancé au niveau européen.

En tant qu'organisateur technique du concours, l'architecte Marc Gubbini a expliqué que, dans une première phase, six bureaux d'architectes (au maximum) participeront aux éliminatoires. Trois bureaux (au maximum) seront alors sélectionnés parmi ces 6 participants. Dans la deuxième phase, ils présenteront leur projet pour une évaluation définitive.

La première phase sera essentiellement consacrée aux aspects urbanistiques : il s'agira de montrer comment le nouveau complexe scolaire pourra être intégré au centre du village existant. La deuxième phase sera consacrée à la construction des bâtiments.

L'objet du concours est la planification d'une école pour 200 à 250 élèves, avec un total de 18 salles pour l'éducation précoce, l'enseignement préscolaire et primaire. Un agrandissement ultérieur doit être prévu : il comportera 7 salles supplémentaires. Le projet actuel prévoit également une « maison relais » avec quatre salles pour un total de 120 à 150 élèves (avec un éventuel aménagement de 2 salles supplémentaires), ainsi que les aménagements extérieurs requis pour un campus scolaire.

Le montant du coût total ne devra pas dépasser le chiffre de 9 250 000 €.

La conseillère Nathalie Daubenfeld-Reinert a salué le début de la phase initiale du projet.

Le conseiller Jean Feipel s'est déclaré d'accord avec l'orientation du règlement.

Le conseiller Ulli Halsdorf a souligné les problèmes liés au fait que ce campus scolaire sera réalisé près d'un important axe routier.

Le conseiller Marcel Jakobs a demandé des détails sur les sélections prévues.

L'échevine Lotty Roulling-Lahyr a souligné que le problème du trafic pouvait être résolu, et elle a exprimé sa satisfaction au sujet de la décision de faire installer un chauffage aux

copeaux de bois pour assurer le chauffage de la nouvelle école et des bâtiments publics avoisinants.

Le conseiller Camille Betz a déclaré que cette nouvelle école témoigne d'une bonne planification orientée vers l'avenir.

Le conseiller Vic Christophe s'est dit d'accord avec ce projet de règlement.

C'est à l'unanimité que le Conseil Communal a donné son accord au règlement de ce concours d'architectes.

10. Correspondance et divers.

La correspondance comportait des communications des syndicats intercommunaux SIGI, SIDOR, « An der Schwemm », « Minettkompost » et SIDERO, ainsi qu'une demande de l'association des parents pour un soutien financier au profit d'une excursion scolaire. ■



TAGESORDNUNG:

ÖFFENTLICHE SITZUNG:

1. Mitteilungen des Schöffensrates.
2. Genehmigung des definitiven Projektes zum Bau des Vereinszentrums.
3. Genehmigung der Konvention zwischen dem SIDOR und dem Schöffensrat zur Anmietung von Parzellen im Ort „Kinneksweiher“.
4. Genehmigung verschiedener Kostenvoranschläge zur Instandsetzung der Feldwege im Jahre 2008.
5. Einlauf und Verschiedenes.

ANWESEND:

Rob Roemen, Bürgermeister; Lotty Roulling-Lahyr, Schöffin; Raymond Kauffmann, Schöffe; Camille Betz, Victor Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Eugène (Ulli) Halsdorf, Marcel Jakobs, Räte.

Vereinszentrum definitiv genehmigt

KURZGEFASSTER BERICHT DER GEMEINDERATSSITZUNG VOM 21.02.2008

ÖFFENTLICHE SITZUNG:

1. Mitteilungen des Schöffensrates.

Im Zusammenhang mit der regelmäßigen Information des Gemeinderates über die Entwicklung der anhängigen Schöffensrat-dossiers gab Bürgermeister Rob Roemen folgende Erläuterungen:

Weil die „Schwängsweed“ früher als Ablage der Straßenbauverwaltung diente, muss nun ein mit Schadstoffen belasteter Teil des Geländes saniert werden, bevor die Neugestaltungsarbeiten beginnen können.



Einen der letzten Planentwürfe für das großzügig angelegte Scoutchalet, das auf dem neuen Freizeitgelände am Ort genannt «Schwängsweed» errichtet wird. Die Pfadfinder werden immer zahlreicher. Sie benötigen dringend angemessene Räumlichkeiten.

Für die Finanzen der Gemeinde Leudelingen kam insofern eine sehr gute Nachricht, als von der Steuerverwaltung mitgeteilt wurde, dass die Gemeinde Leudelingen für das vergangene Jahr 1,3 Mio. € mehr Einnahmen an Gewerbesteuer zugeteilt werden als anfänglich vorgesehen waren.

Im landesweiten Wettbewerb „Villes et villages fleuris“ erhielt Leudelingen zwei Sonderpreise für den Blumenschmuck an öffentlichen Plätzen. Andererseits trug der Wettbewerb „Village fleuri“ der Leudelinger CTF-Sektion zur Verschönerung der Ortschaft bei.

Im Rahmen des Kommodo-Inkommodo-Verfahrens rund um die Tanklager in Leudelingen-Bahnhof lässt die Gemeinde prüfen, ob eine von ihr ausgehende Reklamation eventuelle Erfolgsaussichten hätte.

Zur allgemeinen Information erwähnte der Bürgermeister, dass die im neuen Hundegesetz vorgesehene Versicherung Teil der normalen (Familien-)Haftplicht sei.

Verkehrs- und Stationierungsprobleme sind im oberen Teil der „Al Strooss“ auf der Tagesordnung. Sie ist in diesem Bereich für den Durchgangsverkehr gesperrt, doch nehmen viele rücksichtslose Autofahrer dies nicht zur Kenntnis. Um Ordnung zu schaffen, werden jetzt während der Mittagsstunde Schranken aufgestellt um das Einfahrverbot durchzusetzen.

In der allgemeinen Diskussion ergriffen die Räte Camille Betz, Vic Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Ulli Halsdorf, Marcel Jakobs und Schöffe Raymond Kauffmann das Wort.

2. Genehmigung des definitiven Projektes zum Bau des Vereinszentrums.

Einleitend zum Tagesordnungspunkt über den Bau des Vereinszentrums zeigte Bürgermeister Rob Roemen darauf hin, dass dieses Projekt nicht nur ein großes Entgegenkommen gegenüber den Vereinen bedeute, sondern auch und vor allem den Ansprüchen der



Eine Ansicht des Entwurfs für das neue Vereinszentrum.

Gesamtbevölkerung gerecht werde.

Das definitive Projekt des Vereinszentrums, das von Architekt Marc Disteldorff und von Max Hahn vom Planungsbüro Goblet & Lavandier vorgestellt wurde, entspricht größtmöglich den in den verschiedenen Planungsphasen von allen Seiten geäußerten Anregungen und Wünschen.

Das Gebäude wird sich problemlos in das Dorfzentrum eingliedern, die Gebäudehöhe passt sich den angrenzenden Häusern an.

Das „Café-Brasserie“ (Restaurant) mit Terrasse soll seine wichtige Rolle im sozialen Dorfgefüge behalten. So bleibt es klar erkennbar zum Dorfplatz ausgerichtet. Zwei Wohnungen sind außerdem im Obergeschoss vorgesehen, um Brasserie-/Restaurantmieter und/oder den Hausmeister unterzubringen.

Das nach der Hinterseite ausgerichtete Vereinsgebäude hat auf dem ersten Stockwerk einen für 500 Personen ausgerichteten, einteilbaren Fest-/Versammlungssaal mit Bühne und Ausschank.

Ein wesentliches Ziel wird erreicht, indem den Vereinen angemessene Räumlichkeiten für ihre wöchentlichen, monatlichen oder gelegentlichen Versammlungen im Erdgeschoss zur Verfügung gestellt werden.

Der Leidelenger Musek wird der größte Raum zugesprochen, der allen modernen akustischen Anforderungen entspricht. Der Gesangsverein erhält ebenfalls ein eigenes Lokal. Auch die Jugend soll sich autonom in den neuen Räumen entfalten können, wozu ein separater Eingang und Sanitäranlagen eingeplant sind.

Alle andere Vereine teilen sich modulierbare Räume, in denen jeder seine festen Aufbewahrungsmöglichkeiten bekommen wird.

Eine großzügig angelegte Küche steht zudem sämtlichen Vereinen zur Verfügung. Eine geräumige überdeckte Terrasse kann von den Vereinen für sommerliche Veranstaltungen genutzt werden.

Wesentlich war in der Planung des Vereinshauses auch die Schaffung von genügend Parkmöglichkeiten. Nunmehr sind im Untergeschoss des Gebäudes mindestens 45 Stellplätze vorgesehen, derweil im Außenbereich rund 30 Parkplätze zur Verfügung stehen.

Der Baubeginn ist für den 2. Mai 2008 eingeplant. Die Bauphase wird auf 2 Jahre geschätzt. Der Kostenvoranschlag des Gesamtprojektes beläuft sich auf 9 568 836,63 €.

Nach einer Reihe von Detailfragen der Räte Camille Betz, Vic Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Ulli Halsdorf und Marcel Jakobs, betonte Schöffe Raymond Kauffmann, dass alle vorgenommenen Änderungen in den abgesteckten finanziellen Rahmen passen. Schöffin Lotty Roulling-Lahyr erklärte, jetzt müsse nur noch auf den Bagger gewartet werden, um den Startschuss für dieses wichtige Projekt zu geben, das so viele Leudelingen seit langem herbei gewünscht haben.

Bürgermeister Rob Roemen wies noch darauf hin, dass das in Niedrigenergiebauweise geplante Gebäude mit Sicherheit vom Umweltministerium bezuschusst wird, und man noch Hoffnung auf eventuelle Zuwendungen

des Familien-, Kultur- und Innenministeriums hege.

Einstimmig gab der Gemeinderat alsdann grünes Licht für das definitive Projekt des Vereinshauses und seinen Kostenvoranschlag.

3. Genehmigung der Konvention zwischen dem SIDOR und dem Schöffenrat zur Anmietung von Parzellen im Ort „Kinneksweiher“.

Ohne Gegenstimme nahm der Gemeinderat auch die vom Schöffenrat mit dem SIDOR abgeschlossene Vereinbarung an, mit der die Gemeinde einen Weiher im Ort „Kinneksweiher“ anmietet. Die jährlich zu entrichtende Miete beträgt 2,50 €.

4. Genehmigung verschiedener Kostenvoranschläge zur Instandsetzung der Feldwege im Jahre 2008.

Diskussionslos wurden ebenfalls verschiedene Kostenvoranschläge zum Feldwegeprogramm 2008 verabschiedet. Mit 30 000 € ist die Instandsetzung einer kleinen Brücke auf dem Weg „Bannatsch“ auf „Schléiwenhaff“ veranschlagt. Für die Teerung von drei Feldwegen („Bannatsch“, „Auf Hohen“ und „Berend“) sind insgesamt 84 000 € vorgesehen. Alle Arbeiten werden mit 30 Prozent vom Landwirtschaftsministerium bezuschusst.

5. Einlauf und Verschiedenes.

Im Einlauf befanden sich u.a. Mitteilungen der interkommunalen Syndikate SIDERO, SICEC, SYVICOL und „Entente touristique du Sud“.

In der freien Aussprache ging Rat Camille Betz auf die vorzusehenden Abschreibungen im Zusammenhang mit dem interkommunalen Schwimmbad in Bettemburg ein. ■



ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Communications par le Collège des Bourgmestre et Échevins.
2. Approbation du projet définitif pour la construction du Centre Sociétaire.
3. Approbation de la convention entre le SIDOR et le Collège des Bourgmestre et Échevins concernant la location d'étangs « Kinneksweiher ».
4. Approbation de différents devis concernant la remise en état des chemins ruraux en 2008.
5. Correspondance et divers.

PRÉSENTS :

Rob Roemen, bourgmestre; Lotty Roulling-Lahyr, échevine; Raymond Kauffmann, échevin; Camille Betz, Victor Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Eugène (Ulli) Halsdorf, Marcel Jakobs, conseillers.

Approbation définitive du Centre Sociétaire

RAPPORT SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21.02.2008

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Communications par le Collège des Bourgmestre et Échevins

Pour informer les membres du Conseil Communal sur les affaires en cours du Collège des Bourgmestre et Échevins, le bourgmestre Rob Roemen a donné les explications suivantes :

Les finances de la commune de Leudelange peuvent se réjouir d'une bonne nouvelle : l'Administration des Contributions a annoncé que le montant de l'impôt commercial alloué à la commune de Leudelange pour l'année écoulée dépassera de 1,3 millions € le montant initialement prévu.

Lors du concours national « Villes et villages fleuris », Leudelange a remporté deux prix spéciaux pour la décoration florale des places publiques. De son côté du concours « Village fleuri » organisé par les Amis de la Fleur leudelangeois a contribué à l'embellissement de la localité.

Dans le cadre de la procédure commodo-incommodo concernant les réservoirs de stockage de gazoil à Leudelange-Gare, la commune fera vérifier si une réclamation de sa part aurait des chances d'aboutir.

A titre d'information générale, le bourgmestre a annoncé que l'assurance prévue dans le cadre la nouvelle législation sur les chiens est comprise dans l'assurance responsabilité civile (familiale) normale.

Comme la « Schwéngsweed » servait jadis de dépôt à l'Administration des Ponts et Chaussées, une partie du terrain est polluée et doit être assainie avant le début des travaux de réaménagement.

Des problèmes de circulation et de stationnement sont d'actualité dans la partie supérieure de la « Al Strooss ». Cette partie est fermée à la circulation, mais certains

chauffeurs sans scrupules ignorent cette interdiction carrément. Pour rétablir l'ordre, des barrières sont désormais mises en place entre midi et 14 heures, afin d'imposer l'interdiction de circulation.

Les conseillers Camille Betz, Vic Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Ulli Halsdorf, Marcel Jakobs et l'échevin Raymond Kauffmann ont pris la parole au cours de la discussion générale.

2. Approbation du projet définitif pour la construction du Centre Sociétaire

En introduction le bourgmestre Rob Roemen a souligné que ce projet rencontre une grande attention de la part des associations locales, mais qu'il répond également et en priorité aux exigences de toute la population.

Le projet définitif du Centre Sociétaire, présenté par l'architecte Marc Disteldorff et par Max Hahn du bureau d'ingénieurs-conseils Goblet & Lavandier, répond aux mieux aux suggestions et souhaits exprimés par tous les intéressés au cours des différentes phases de la planification.

Le bâtiment s'intégrera sans problème au centre du village; sa hauteur s'adapte à celle des maisons voisines.

Le « Café-Brasserie » (Restaurant) avec sa terrasse continuera à jouer un rôle important dans la structure sociale du village. Il restera clairement orienté vers la place du village. Deux logements sont prévus à l'étage supérieur, ils pourront héberger le locataire de la brasserie/restaurant et/ou le concierge.

Le Centre Sociétaire est implanté dans la partie arrière et dispose au premier étage d'une salle de fêtes / réunions avec scène et débit de boissons, qui peut accueillir 500 personnes.



Une vue de la façade latérale gauche du projet du centre sociétaire.

Un but essentiel est atteint, pour les associations qui disposeront au rez-de-chaussée de locaux adaptés à leurs réunions hebdomadaires, mensuelles ou occasionnelles.

La plus grande salle est réservée à la « Leidelenger Musek » : elle répond à toutes les exigences d'une acoustique moderne. La chorale disposera également de sa propre salle. La jeunesse aura l'occasion de s'épanouir en toute autonomie dans ses nouveaux locaux disposant d'une entrée et d'installations sanitaires séparées.

Toutes les autres associations se partageront des salles modulables, où chacune aura sa propre place pour déposer son matériel.

Une cuisine de conception généreuse est à la disposition de toutes les associations. Une vaste terrasse couverte servira de cadre aux manifestations organisées pendant la belle saison.

La création d'un nombre suffisant d'emplacements de parking était un élément essentiel de la planification du nouveau Centre Sociétaire. Au moins 45 emplacements sont désormais prévus au sous-sol du bâtiment, en plus des 30 emplacements qui seront aménagés à l'extérieur.

Le début des travaux de construction est prévu pour le 2 mai 2008. La phase de construction doit s'étendre sur 2 ans. Le devis pour l'ensemble du projet s'élève à 9 568 836,63 €.

Après une série de questions de détails posées par les conseillers Camille Betz, Vic Christophe, Nathalie Daubenfeld-Reinert, Jean Feipel, Ulli Halsdorf et Marcel Jakobs, l'échevin Raymond Kauffmann a souligné que tous les changements effectués s'intègrent dans le cadre financier tel qu'il avait été fixé.

L'échevine Lotty Roulling-Lahyr a déclaré que l'on n'attendait plus que l'excavatrice pour lancer cet important projet attendu par de nombreux leudelangeois.

Le bourgmestre Rob Roemen a annoncé que le bâtiment sera une construction à faible consommation d'énergie et que la commune aura donc très certainement droit à des subventions de la part du ministère de l'Environnement. Il a également exprimé l'espoir que les ministères de la Famille, de la Culture et de l'Intérieur accorderont éventuellement des subventions.

C'est à l'unanimité que le Conseil Communal a ensuite donné le feu vert pour le projet définitif du Centre Sociétaire et de son devis.

3. Approbation de la convention entre le SIDOR et le Collège des Bourgmestre et Échevins concernant la prise en location d'étangs « Kinneksweiher ».

Le Conseil Communal a également adopté à l'unanimité la convention entre le Collège des Bourgmestre et Échevins et le SIDOR, par laquelle la commune prend en location un étang au lieu-dit « Kinneksweiher ». Le loyer annuel s'élève à 2,50 €.

4. Approbation de différents devis concernant la remise en état des chemins ruraux en 2008.

Différents devis concernant le programme d'entretien 2008 des chemins vicinaux sont également votés sans discussion. Les frais de remise en état d'un petit pont sur le chemin de « Bannatsch » à « Schléiwenhaff » sont évalués à 30.000 €. Le goudronnage de trois chemins ruraux (« Bannatsch », « Auf Hohen » et « Berend ») reviendra à 84.000 €. Les subventions du ministère de l'Agriculture couvriront 30% des frais générés par ces travaux.

5. Correspondance et divers.

La correspondance comprenait notamment des communiqués des syndicats intercommunaux SIDERO, SICEC, SYVICOL et de l'« Entente touristique du Sud ».

Au cours de la libre discussion, le conseiller Camille Betz a abordé la question des amortissements prévisibles dans le contexte de la piscine intercommunale à Bettembourg. ■



Un all nei Awunner

Wien nei an d'Gemeng kënnt, muss sech banne 5 Deeg op der Gemeindeverwaltung umellen. Dëst ass Virschrëft, déi zënter 1896 formell duerch Gesetz geregelt ass. Et ass och d'Voraussetzung, fir vun der kommunaler Infrastruktur ze profitéieren (Waasserversuergung, Ofwaassersuergung, Ooffallentsuergung, Recycling etc).

Wien net ugemellt ass, huet kee Recht des Déngschter an Usproch ze huelen. Et siëw dann, datt dëst duerch bestëmmte legal Bestëmmungen net méiglech oder anescht unzegesi wär. An esou engem Fall gëllen awer speziell Regeln.

Mir wäerten an den nächste Wochen eng Iwwerprüfung virhuelen, well mir festgestallt hunn, datt verschidden nei Awunner hier Situatioun net geregelt hunn. Mir wäerten entsprecheend dogéint

virgoen. Well et kann net sinn, datt eenzeler ouni zwéngende Grond der Allgemengheet op der Täschen leien. ■



An alle neuen Einwohner

Jeder neue Einwohner einer Gemeinde muss sich innerhalb von 5 Tagen nach seiner Ankunft bei der Gemeindeverwaltung anmelden. Dies entspricht der Vorschrift und ist seit 1896 gesetzlich geregelt. Es ist aber auch die Voraussetzung um in den Genuss der kommunalen Infrastruktur zu kommen (Wasserversorgung, Abwässersorgung, Müllabfuhr, Recycling usw.).

Wer nicht angemeldet ist hat auch kein Recht, diese Dienste zu beanspruchen. Es sei denn, dies wäre aufgrund bestimmter gesetzlicher Bestimmungen unmöglich oder die Angelegenheit müsste aus einem anderen Blickwinkel betrachtet werden. In einem solchen Fall gelten allerdings spezielle Regeln.

In den nächsten Wochen werden wir Kontrollen vornehmen, da wir festgestellt haben, dass einige neue Einwohner in unregelmäßiger Situation hier leben. Wir werden entsprechend dagegen vorgehen. Denn es darf doch nicht sein, dass Einzelne ohne zwingenden Grund der Allgemeinheit auf der Tasche liegen. ■

Appel urgent à tous les nouveaux habitants

Chaque nouvel habitant d'une commune doit déclarer son domicile endéans 5 jours auprès de l'administration communale compétente. Il s'agit là d'une prescription légale en vertu de la loi de 1896. Mais c'est également la condition requise pour profiter de l'infrastructure communale (alimentation en eau, évacuation des eaux usées, ramassage des déchets, recyclage etc.)

Une personne non déclarée n'a pas le droit de recourir à ces services. Exception faite du cas où cela s'avère impossible en raison de certaines dispositions légales ou lorsqu'un autre point de vue s'impose. Des règlements spéciaux seront applicables en pareil cas.

Nous effectuerons des contrôles au cours des semaines à venir, car nous avons constaté que certains nouveaux concitoyens n'ont pas régularisé leur situation. Nous prendrons alors les mesures qui s'imposent. Car on ne saurait tolérer le fait que certains individus vivent tout simplement aux crochets de la communauté. ■

Gemeinde Leudelingen übernimmt Infrastruktur der Aktivitätszone „Am Bann“



Bürgermeister Rob Roemen und E.B.P.C.-Präsident Mathias Wickler, umgeben von den Vertretern der Gemeinde und der E.B.P.C., im Beisein des Notars, bei der Unterzeichnung.

Le bourgmestre Rob Roemen et le président de l'E.B.P.C. Mathias Wickler, entourés des représentants de la commune et de l'E.B.P.C., lors de la signature en présence du notaire.

Die Entwicklung der Aktivitätszonen in der Gemeinde Leudelingen ist beachtlich. Den kommunalen Verantwortlichen, die erhebliche Investitionen in diese Gebiete zu verantworten haben, ist natürlich an geordneten Verhältnissen gelegen.

Erinnert sei zunächst an eine vor knapp zehn Jahren zustande gekommene Konvention mit den privaten Promotoren der Aktivitätszone „Am Bann“, der „European Business Park Company“ (E.B.P.C.), die am 8. September 1998 mit der Gemeindeverwaltung unterschrieben worden war.

Eigentlicher Ursprung dieser Konvention war ein Gemeinderatsbeschluss vom 29. Dezember 1994, wodurch der vom Innenministerium abgesegnete Einteilungsplan (P.A.P.) für die Aktivitätszone „Am Bann“ endgültig genehmigt wurde. Der aus Leudelingen stammende Arthur Welter liess sich mit seinem Frachtunternehmen, das er von Cessingen nach Leudelingen verlegte, als erstes Unternehmen „Am Bann“ nieder.

Der Gemeinderatsbeschluss von 1994 hatte

u.a. definiert, dass die Gesamtinfrastuktur (Straßen, Bürgersteige, Ableitung von Schmutzwässern und Niederschlagsabflüssen, Rückhaltebecken zum Hochwasserschutz, öffentliche Versorgungsnetze) binnen zwei Jahren, d.h. bis zum 08.06.1997 fertiggestellt werden sollte. Außerdem sollten gemäß demselben Gemeinderatsentscheid innerhalb 8 Jahren (d.h. bis zum 8. Juni 2003) alle Bauprojekte auf den einzelnen Grundstücken verwirklicht sein.

Diese Vereinbarungen waren nur zum Teil eingehalten worden, deshalb drängte der seit 2005 amtierende neue Gemeinderat auf eine Regularisierung der Situation. Mit der am Vorabend von Weihnachten 2007 unterzeichneten Urkunde, tritt die „European Business Park Company“ (E.B.P.C.) nunmehr die gesamte Infrastruktur der Aktivitätszone „Am Bann“ an die Gemeinde ab. Diese Urkunde legt die praktischen und finanziellen Rahmenbedingungen fest, gemäß denen diese Überschreibung vonstatten gehen wird. Dieser Unterzeichnung waren rund zweijährige Verhandlungen vorausgegangen, die u.a.

wegen einer unumgänglichen Klärung der Besitzverhältnisse viel Zeit in Anspruch genommen hatten.

Zur Unterzeichnung hatten sich Bürgermeister Rob Roemen, die Schöffen Lotty Roulling und Raymond Kauffmann sowie Gemeindesekretär Georges Thoma und Einnnehmer Jean-Philippe Schmit seitens der Gemeinde eingefunden. Für die „European Business Park Company“ waren E.B.P.C.-Präsident Mathias Wickler sowie die Teilhaber Arthur Welter und Robert Federspiel zugegen. Präsent war außerdem Notar Frank Molitor, der die Akte erstellt hat.

Alle Betriebe resp. Grundstückbesitzer, die seit 1994 Baugelände bei der Firma „E.B.P.C.“ erworben haben, werden nun auf diese nicht von allen eingehaltenen Verpflichtungen hingewiesen. Immerhin hätten bereits vor fast 5 Jahren alle Grundstücke gemäß verbindlichen Vereinbarungen bebaut sein müssen. Es ist aber festzustellen, dass mehr als die Hälfte des Gesamtareals noch brach liegt. Der Gemeinderat wird nun über die Festlegung eventueller Verzugsgebühren befinden.



Es stehen allerdings Änderungen bevor. So sollen denn auch alle Betriebe und Grundstückbesitzer auf die Auflagen aufmerksam gemacht werden, die sich aus den zur Zeit laufenden Verhandlungen innerhalb des DICl («Développement intercommunal coordonné et intégratif») ergeben können. Hier handelt es sich um eine Zweckgemeinschaft, innerhalb der das Innenministerium und die Gemeinden Luxemburg, Bartringen, Strassen, Hesperingen und Leudelingen gemeinsam

bestrebt sind, gegen eine übermäßige Verkehrsentwicklung im Südwesten der Hauptstadt vorzugehen. Daraus könnten sich Einschränkungen ergeben in Bezug auf die zukünftige Bauweise. Auch eine drastische Reduzierung des Parkplatzangebots durch eine neue Reglementierung ist geplant. Die einzelnen Promotoren werden demnach – nach einer sicherlich zeitlich beschränkten Übergangsfrist – mit neuen Auflagen rechnen müssen.

Der Bürgermeister erläuterte anlässlich des Unterzeichnungzeremoniels, dass die Gemeinde sich nun bemühen werde, der Aktivitätszone ein sauberes und freundliches Antlitz zu verschaffen. Im Frühjahr sollen z.B. entsprechende Bepflanzungen vorgenommen werden.

Diese Konvention muss noch vom Leudelinger Gemeinderat ratifiziert werden, bevor sie rechtskräftig wird. ■

La commune de Leudelage reprend l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann »

Les zones d'activités de la commune de Leudelage connaissent une évolution remarquable. Les responsables communaux, soucieux des investissements notables dans ces secteurs, tiennent évidemment à ce que tout soit en règle.

Rappelons tout d'abord l'existence d'une convention signée le 8 septembre 1998 par l'administration communale et les promoteurs privés de la zone d'activités « Am Bann », la « European Business Park Company » (E.B.P.C.).

L'origine de cette convention réside dans une décision du conseil communal du 29 décembre 1994, donnant l'autorisation définitive pour le P.A.P. de la zone d'activités « Am Bann », suite à l'accord du ministère de l'Intérieur. Originaire de Leudelage, Arthur Welter était le premier à s'établir dans la zone d'activités « Am Bann » en transférant son entreprise de transports de Cessange à Leudelage.

Dans la décision du conseil communal de 1994 il avait notamment été retenu que la totalité de l'infrastructure (rues, trottoirs, évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, bassin de retenue pour la protection contre les crues, réseaux d'approvisionnement publics) devait être terminée endéans les deux ans (c'est-à-dire jusqu'au 8 juin 1997). D'après la même décision du conseil communal, tous les projets de construction sur les différents terrains devaient être réalisés endéans les 8 ans (c'est-à-dire jusqu'au 8 juin 2003).

Ces accords n'ayant été respectés qu'en

partie, le nouveau conseil communal entré en fonction en 2005 insistait pour obtenir une régularisation de la situation. Avec le document signé la veille de Noël 2007, la « European Business Park Company » (E.B.P.C.) cède désormais la totalité de l'infrastructure de la zone d'activités « Am Bann » à la commune. Ce document fixe les conditions générales pratiques et financières de ce transfert. La signature avait été précédée de deux ans de négociations : l'indispensable élucidation des propriétés avait pris beaucoup de temps.

Le bourgmestre Rob Roemen, les échevins Lotty Roulling et Raymond Kauffmann, le secrétaire communal Georges Thoma et le receveur Jean-Philippe Schmit représentaient la commune lors de la signature. La « European Business Park Company » était représentée par son président Mathias Wickler, ainsi que par les associés Arthur Welter et Robert Federspiel. Le notaire Frank Molitor qui avait dressé l'acte était également présent.

Toutes les entreprises et tous les propriétaires de terrain qui ont acquis du terrain à bâtir auprès de la société « E.B.P.C. » depuis 1994 sont informés du fait que les obligations n'ont pas été respectées par tous. Conformément aux dispositions contractuelles, tous les terrains auraient dû être construits il y a presque cinq ans déjà. Mais force est de constater que plus de la moitié de la superficie totale est encore en friche. Le conseil communal décidera désormais de la fixation d'éventuelles pénalités de retard.

D'autres contraintes sont à prévoir. L'attention de toutes les entreprises et de tous les propriétaires de terrain doit être attirée sur les obligations susceptibles de résulter des négociations en cours dans le cadre du DICl (« Développement intercommunal coordonné et intégratif »). Il s'agit là d'un groupement d'intérêts dans le cadre duquel le ministère de l'Intérieur et les communes de Luxembourg, Bertrange, Strassen, Hesperange et Leudelage font des efforts communs pour trouver une solution au développement excessif de la circulation au sud-ouest de la capitale. Des restrictions concernant les futures constructions pourraient en résulter. Une nouvelle réglementation comportant une réduction radicale du nombre des emplacements de parking est également prévue. Les différents promoteurs devront donc s'attendre à de nouvelles obligations – à respecter après une période de transition qui sera certainement limitée dans le temps.

Lors de la signature de l'acte, le bourgmestre a expliqué que la commune s'efforcera de donner un aspect propre et agréable à la zone d'activités. A cet effet, des plantations seront effectuées dès le printemps.

La convention doit encore être ratifiée par le conseil communal de Leudelage avant d'être valide. ■

Leudelingen hat einen Erlebnis- und Lehrpfad



Bürgermeister Rob Roemen und Umweltschöffin Lotty Roulling-Lahyr fachmännisch am Werk. Unter den wohlwollenden Blicken der zahlreichen Ehrengäste wird der Weg zur neuen Anlage freigesägt.

Le maire Rob Roemen et l'échevine Lotty Roulling-Lahyr, responsable pour les affaires environnementales, ne font pas les choses à moitié. C'est sous les regards bienveillants des nombreux invités d'honneur qu'ils ouvrent le chemin d'accès.

Der „Gaalgebësch“ diente den Jugendlichen in Leudelingen schon immer als Tummelplatz.

In Sachen Naturschutz und Umweltpolitik hatte der neue Schöffenrat im November 2005 eine nachhaltige Entwicklung für die Lebensqualität und den Naturschutz in der Gemeinde versprochen. Im Schulbereich sollten außerschulische Projekte das Bildungsgeschehen ergänzen.

Nach Beratungen mit dem Lehrpersonal wurde mit den Verantwortlichen aus der Forstverwaltung sowie dem „Haus der Natur“ ein Konzept für einen Erlebnis- und Lehrpfad erarbeitet.

Der geplante Naturerlebnispfad begreift zwei unterschiedliche, miteinander verknüpfte Teile: einen informativen Bereich und einen spielerisch-sinnlichen Teil. Entlang des jetzigen Wegs im „Gaalgebësch“ wurden vier Thementafeln angebracht: Der „Lebensraum des Waldes“, „Vögel des Waldes“, „Baum und Holz“ und zuletzt „Tiere im Wald“.

Der spielerische Teil besteht aus mehreren Stationen: einem Musikzimmer (Klängeigenschaften des Holzes), einer Sporthalle mit den Elementen: Tierweitsprung, Lianen und Balanciereisen; einem Eingeborenendorf und einer Lehmgrube. Eine Baumplattform soll einen tieferen Einblick in das Ökosystem des Waldes vermitteln. Ein von den Kindern selbst

angelegter Barfußpfad soll die Sinnlichkeit der Kinder anregen.

Zur Einweihung des Pfades konnte Bürgermeister Rob Roemen viele Gäste begrüßen, u.a. Erster Regierungsrat Francis Jeitz (in Vertretung von Unterrichtsministerin Mady Delvaux-Stehres); Jean-Jacques Erasmy, Direktor der Forstverwaltung (in Vertretung von Umweltminister Lucien Lux); die Forstingenieure Fränk Erasmy und Michel Leytem, Förster Alex Reuland; den Präsidenten der „Fondation Hëllef fir d'Natur“, Fr. Ch. Müller; die Mitglieder des Schöffen- und Gemeinderates sowie der Umweltkommission; das Lehrpersonal und viele Vertreter der lokalen Vereinigungen. Die anwesenden Kinder

aus den sechs Primärschulklassen sollten in die Erlebnisse des Lehrpfades eingebunden werden.

Claudine Felten, diplomierte Forstingenieurin von der „Fondation Hëllef fir d’Natur“, gab allen Anwesenden qualifizierte Erklärungen zum geschaffenen Lehrpfad im „Gaalgebësch“, im direkten Umfeld der seit zwei Jahren errichteten Waldhütte.

Der Bürgermeister unterstrich, dass die Gemeinde viel Wert auf eine ökologisch ausgerichtete Kommunalpolitik lege.

Mit Lotty Roulling-Lahyr habe Leudelingen erstmals eine Umweltschöffin. Der nun angelegte Erlebnis- und Lehrpfad werde wohl dazu beitragen, die Kinder für einen besonnenen Umgang mit Natur und Umwelt zu begeistern.

Francis Jeitz und Jean-Jacques Erasmy beglückwünschten die Gemeindeverantwortlichen zu ihrer wertvollen Initiative. ■

Inauguration d’un sentier didactique et de découverte

Le « Gaalgebësch » constitue depuis toujours un lieu de rencontre pour la jeunesse leudelangeoise.

Le nouveau collège des Bourgmestre et Échevins avait promis en novembre 2005 une nouvelle politique durable en matière de protection de la nature et de l’environnement.

Après avoir consulté le corps enseignant, le nouveau collège échevinal arrêta les plans et le concept pour un sentier didactique avec les responsables de l’Administration des Eaux et Forêts et de la « Fondation Hëllef fir d’Natur ».

Ce sentier, aménagé au « Gaalgebësch » comprend deux parties différentes mais reliées entre elles : une partie théorique et

didactique et une partie découverte, qui a été aménagée en partie par les enfants eux-mêmes.

Lors de l’inauguration du sentier, le 14 mars 2008, le bourgmestre Rob Roemen avait le plaisir de souhaiter la bienvenue à ses nombreux hôtes et parmi eux le Premier conseiller de gouvernement Francis Jeitz (remplaçant la ministre de l’Éducation nationale); le directeur des Eaux et Forêts Jean-Jacques Erasmy (remplaçant le ministre de l’Environnement); les ingénieurs-forestiers Fränk Erasmy et Michel Leytem, le garde-forestier Alex Reuland; Frantz-Charles Müller, président de la « Fondation Hëllef fir d’Natur », les membres du collège échevinal, du conseil communal et de la commission de l’environnement; le personnel enseignant ainsi

que les délégués des sociétés locales. La présence des enfants de toutes les classes primaires leur offrait l’occasion de s’initier à la découverte du sentier.

Claudine Felten, ingénieur-forestier diplômé aux services de la « Fondation Hëllef fir d’Natur », donnait les explications qualifiées sur le sentier aménagé autour du chalet, installé depuis deux ans dans le « Gaalgebësch ».

Le bourgmestre a souligné l’importance d’une orientation écologique de la politique communale.

MM. Francis Jeitz et Jean-Jacques Erasmy ont félicité les responsables communaux pour cette heureuse initiative dans l’intérêt d’une meilleure protection de la nature. ■



Leudelinger Gemeinde lud zum Neujahrsempfang ein

Anlässlich der Jahreswende hatte die Leudelinger Gemeinde ihre Mitarbeiter zum bereits traditionellen Neujahrsempfang eingeladen, der dieses Jahr in der „Brasserie de la Place“ stattfand.

Lob seitens des Bürgermeisters

Nachdem Bürgermeister Rob Roemen der Verstorbenen von 2007 gedacht hatte, wobei er besonders an den langjährigen Mitarbeiter Jempy Van Dyck erinnerte, nutzte er die Gelegenheit des flotten Beisammenseins, um Personal aus Verwaltung, technischem Dienst und Schule für den ständigen Einsatz zum Wohle der Leudelinger Bevölkerung zu danken.

Rückblickend wies er auf verschiedene Realisationen des vergangenen Jahres hin, wie z. B. die Überdeckung des Schulhofes, die neuen Busstände bei Gemeinde und Aktivitätszone „Am Bann“ sowie die infrastrukturelle Modernisierung des Innenlebens der Sporthalle. Weiterhin ließ er wissen, dass die viele im Jahre 2007 ausgearbeiteten Projekte ohne die Hilfe der treuen Mitarbeiter wohl noch nicht reif zur Umsetzung seien.

Für Jung und Alt

Der Bürgermeister dachte dabei vorrangig an die Fertigstellung des Wasserturms mit den Räumlichkeiten für technische Dienste und Feuerwehr, den Bau des lang ersehnten

„Centre Sociétaire“ und die Verwirklichung eines Freizeitgeländes mit Fußballfeld, Scoutchalet und Pétanque-Piste am Ort genannt „Schwéngsweed“.

Im Februar, so Rob Roemen weiter, werde ein Architektenwettbewerb hinsichtlich der baldigen Entstehung einer neuen Schule ausgeschrieben. Bereits im Herbst beginnen die Arbeiten am neuen Kollektor auf „Schléiwenhaff“ und zwischen der „rue du Lavoir“ und der Aktivitätszone „Am Bann“, die ja erst vor Kurzem nach langen und zähen Verhandlungen in den Besitz der Gemeinde übergang.





Besonders am Herzen liegt dem Bürgermeister nach wie vor die Errichtung eines Altenheimes. Gleiches gilt für den Wohnungsbau in der rue du Lavoir, wo vor allem jungen Leudelingen die Möglichkeit geboten werden soll, Eigenheime

zu moderaten Preisen zu erwerben. Man wolle dabei Sorge tragen, dass der Dorfkern mit Leben erfüllt werde.

Für 2008 wünschte der Bürgermeister

allen Mitarbeitern das Beste auch für ihre Angehörigen. Er setzt weiterhin auf eine gute Zusammenarbeit, wobei eine gewisse Solidarität untereinander vorausgesetzt sei. ■



Réception de Nouvel An de la commune de Leudelange

A l'occasion du passage de 2007 à 2008, la commune de Leudelange avait invité ses collaborateurs à la traditionnelle réception de Nouvel An, qui se déroulait dans les locaux de la « Brasserie de la Place ».

Des compliments de la part du bourgmestre

Le bourgmestre Rob Roemen commençait son allocution en rappelant le souvenir des personnes décédées en 2007, et plus particulièrement celui du collaborateur de longue date Jempy Van Dyck. Puis, il saisit l'occasion pour remercier le personnel de l'administration, des services techniques et de l'enseignement pour son engagement permanent en faveur de la population de Leudelange.

Rétrospectivement, il évoquait différentes réalisations de l'année écoulée, dont la mise en place d'un auvent dans la cour de l'école, les nouveaux abribus près de la mairie et de

la zone d'activités « Am Bann », ainsi que la modernisation des infrastructures du hall omnisports. En outre, il a fait savoir que, sans l'aide des collaborateurs, les nombreux projets élaborés en 2007 ne pourraient pas encore être mis en œuvre.

Pour les jeunes et les plus âgés

Dans ce contexte, le bourgmestre pensait plus particulièrement à l'achèvement du château d'eau avec les locaux pour les services techniques et les pompiers, la construction tant attendue du « Centre Sociétaire » et la réalisation d'un espace-loisirs avec un terrain de foot, un chalet pour les scouts et guides, et une piste de pétanque au lieu-dit « Schwéngs-weed ».

Rob Roemen a ensuite annoncé qu'un concours d'architectes en vue de la construction d'une nouvelle école sera lancé au mois de février. Les travaux concernant le nouveau collecteur au

« Schléiwenhaff » et entre la rue du Lavoir et la zone d'activités « Am Bann », dont la commune est dorénavant propriétaire, débiteront en automne prochain.

Le bourgmestre a souligné que la construction d'une maison de retraite lui tient vraiment à cœur, tout comme la construction de logements sociaux dans la rue du Lavoir, où les jeunes leudelangeois auront l'occasion d'acheter une maison individuelle à un prix modéré. Il importe de veiller à ce que le centre du village reste vivant.

Rob Roemen a présenté ses meilleurs vœux pour 2008 à l'ensemble du personnel de la commune et à leurs familles. Il continue à miser sur une bonne collaboration, ce qui présuppose une certaine solidarité entre les concernés. ■



Un timbre-poste spécial pour le 150^e anniversaire de la commune de Leudelange

Leudelange est l'une des plus anciennes localités du pays, la première mention de la paroisse datant de 786/789. Au terme du réaménagement entrepris après 1795, Leudelange faisait partie du canton de Hesperange. Avec ses 282 habitants, il s'agissait à l'époque, en 1808, d'une des plus petites communes du pays. C'est une des raisons pour lesquelles elle perdra son indépendance en 1823 pour être reléguée au rang de simple section de la commune de Reckange-sur-Mess.

Avec la signature par le Prince Henri, le 3 mars 1856, de la loi portant création de la commune de Leudelange, les leudelangeois retrouvèrent l'indépendance tant attendue. La loi entra en vigueur le 1^{er} juillet 1856.

Leudelange est la plus petite commune dans le canton d'Esch-sur-Alzette en ce qui concerne le nombre d'habitants. On compte actuellement 2.100 habitants. D'un point de vue administratif la commune se compose d'une seule section, même si le village se scinde distinctement en deux parties : Leudelange-centre et Schléiwenhaff-gare. La commune fait partie du district de Luxembourg. Le conseil communal est composé de 9 membres.

La nouvelle mairie dont les travaux ont commencé en septembre 2001 a été inauguré le 16.12.2003. Le conseil communal a voté le projet définitif le 14.04.1997. ■

Eine Sonderbriefmarke zum 150. Geburtstag der Gemeinde Leudelingen



Leudelingen ist eine der ältesten Ortschaften des Landes, die Pfarrei wird erstmals 786/789 erwähnt. Durch die nach 1795 erfolgende Umstrukturierung wurde Leudelingen dem Kanton Hesperingen zugeschlagen. Mit seinen 282 Einwohnern war es 1808 eine der kleinsten Gemeinden des Landes. Dies war einer der Gründe die dazu führten, dass Leudelingen 1823 seine Unabhängigkeit verlor und zu einer einfachen Sektion der Gemeinde Reckingen/Mess wurde.

Am 3. März 1856 unterschrieb Prinz Heinrich das Gesetz über die Neugründung der Gemeinde Leudelingen, und deren Einwohner

kamen wieder in den Genuss der so lange ersehnten Unabhängigkeit. Das Gesetz trat am 1. Juli 1856 in Kraft.

Bezüglich der Einwohnerzahl ist Leudelingen die kleinste Gemeinde des Kantons Esch. Zum jetzigen Zeitpunkt zählt sie 2.100 Einwohner. Verwaltungstechnisch gesehen umfasst die Gemeinde eine Sektion, auch wenn das Dorf ganz klar in zwei Teile gegliedert ist: das Dorf Leudelingen und Schléiwenhaff-Bahnhof. Die Gemeinde Leudelingen gehört zum Distrikt Luxembourg. Der Gemeinderat zählt 9 Mitglieder.

Das neue Rathaus, dessen Bauarbeiten im September 2001 begannen, wurde am 16.12.2003 eingeweiht. Der Gemeinderat hatte das endgültige Projekt am 14.04.1997 gutgeheißen. ■

Vereidigung eines neuen Beamten

Im Kreise des Verwaltungspersonals wurde der angehende Redakteur Andy Brunel von Bürgermeister Rob Roemen im Festsaal des Rathauses vereidigt. Dieser Zeremonie wohnten auch die Schöffen Lotty Roulling-Lahyr und Raymond Kauffmann bei. Der am 21. April 1983 in Eischen gebürtige neue Beamte trat seinen Dienst bei der Leudelinger Gemeinde bereits am 1. Januar dieses Jahres an. ■



Prestation de serment d'un nouvel employé

C'est dans la salle des fêtes de la mairie, en présence du personnel de l'administration et du bourgmestre Rob Roemen, que le jeune rédacteur Andy Brunel a prêté serment. Les échevins Lotty Roulling-Lahyr et Raymond Kauffmann assistaient également à cette cérémonie. Né le 21 avril 1983 à Eischen, le nouvel employé travaille à la commune de Leudelange depuis le 1^{er} janvier de cette année. ■



Au nom de la vérité et de la crédibilité

L'Anarchie totale des communes ou les oublis d'un ancien ministre ?

En tant que responsable politique au niveau communal l'on est tant bien que mal contraint de suivre les évolutions ayant trait au développement du territoire national.

Cet intérêt ne se limite, par essence, pas au seul développement de notre territoire mais également sur sa réorganisation au niveau de ses institutions. Et voilà donc, qu'on le veuille ou non, la commission spéciale « réorganisation territoriale » de notre Chambre des Députés commence à revêtir pour les responsables communaux un intérêt tout particulier.

Le journaliste qui s'est lancé dans la politique locale remarque que dans le cadre de cette thématique des contradictions et des dissonances restent de mise qu'elles soient sciemment voulues ou qu'elles ne découlent que d'une euphorie vindicative.

L'ancien Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire Michel Wolter, à qui on a confié la présidence de la commission parlementaire « réorganisation territoriale » ne rate pas une seule occasion pour prendre position sur ce sujet. Il en fut ainsi dans l'édition du 19 janvier du quotidien « La Voix ».

L'ancien Ministre de l'Intérieur souligna de nouveau la nécessité d'une réforme dans ce domaine. Un détail, et non pas des moindres, sur lequel il a d'ailleurs tout-à-fait raison.

Mais Monsieur Wolter défend le point de vue saugrenu qu'en vue d'une limitation de l'autonomie communale il y a lieu d'agir.

Wickrange et Leudelange...

Il est légitime pour l'ex-Ministre de l'Intérieur de vouloir formuler son opinion à ce sujet. Néanmoins, il ne devrait pas s'écarter de la vérité au risque de perdre toute crédibilité.

Dans l'interview avec « La voix » l'on peut lire : *« Nous avons défini des régions qui ont pour vocation de se développer sur le plan économique et d'autres qui devraient rester le poumon vert de notre pays. Ce qui déplaît à de nombreux élus locaux, qui croient perdre quelques euros s'ils ne disposent pas d'une zone d'activité ».*

Michel Wolter argumente: *« L'autonomie communale les y autorise. C'est l'anarchie complète ».*

Mais où peut-on donc trouver ces édiles anarchistes qui rejetteraient toute forme de hiérarchie ou de pouvoir ; hiérarchie dont découlerait l'oppression de toute liberté individuelle ou collective.

Monsieur Wolter prend position: *« Il y a l'exemple de Wickrange mais également celui de Leudelange ».*

Ah bon! C'est ce à quoi nous nous attendions d'une façon ou d'une autre.

C'est avec un certain étonnement que l'on peut lire : *« La ville de Luxembourg a décidé de n'accorder qu'une place de parking pour 100 m² de surface de bureau utilisés. Le bourgmestre de Leudelange a décidé d'être moins restrictif et propose une place de parking pour 25 m². Résultat des courses: de grandes sociétés comme Le Foyer et bientôt La Luxembourgeoise s'installent à Leudelange alors que cette commune n'est même pas conforme aux critères IVL ».*

C'est un vrai affront n'est-ce pas ? Malheureusement cela ne reflète pas la vérité comme le démontrent les faits.

Le « Je m'accuse » de Michel Wolter

L'ancien bourgmestre de Leudelange, qui était en fonction jusqu'en automne 2005, avait mis

en place une réglementation concernant les places de parking qui prévoit effectivement un emplacement de parking pour 20 m² de surface de bureau ceci dans la zone d'activités « Am Bann » (et non 25 m² comme l'a dit Michel Wolter). Cette réglementation a été mise en place en vertu d'une autorisation ministérielle. Le ministre de l'Intérieur en charge de cette approbation ne fut pas comme on pourrait s'y attendre Monsieur Halsdorf mais Monsieur Michel Wolter. Lui-même a clairement approuvé cette réglementation. Voilà un bel aveu de Michel Wolter ou encore un « Je m'accuse » révélateur !!!

Revenons aux faits : Le 8 juin 1995 le ministre de l'Intérieur fit parvenir au commissaire de District le courrier suivant :

« Je vous prie de bien vouloir informer les autorités communales de Leudelange que j'approuve sur la base de l'article 9 de la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des villes et autres agglomérations importantes la délibération du 29 décembre 1994 du conseil communal portant adoption définitive du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Leudelange, au lieu-dit « Am Bann », ayant comme objet la création d'une zone industrielle en ces lieux et présenté par l'entreprise European Business Parc Company, étant entendu que le projet est approuvé dans la mesure où il porte sur l'aménagement de la voie de desserte, la confection des différents lots ainsi que l'adoption d'une partie écrite relative à la zone industrielle en question devant faire l'objet de la procédure d'approbation définie à l'article 9 de la loi du 12 juin 1937 concernant l'aménagement des villes et autre agglomération importantes ».

5 ans après avoir accordé le feu vert pour la création de la zone d'activité incriminée, le Ministre Wolter en personne a approuvé la réglementation sur le parking qui est depuis en vigueur. Le 11 février 2000 il apposa sa



signature au dos d'une délibération du conseil communal qui implique un ajout (article 5) ; exigé par le ministre, à la partie écrite relative à l'aménagement de la zone d'activités « Am Bann » à Leudelange comme suit :

« Les emplacements de stationnement devront figurer dans le projet soumis pour autorisation de construire. A l'intérieur du lot, devront être aménagées des places de parking en nombre suffisant pour éviter à tout prix le stationnement de voitures ou d'engins (des clients, des salariés ou de l'entreprise même) sur la voie publique. Ils ne pourront être affectés à d'autres destinations. Le nombre d'emplacements minimum est défini pour chaque projet d'après les critères suivants :

- un emplacement par tranche de 20 m² de surface d'étage pour les administrations, commerces, bureaux, cafés, restaurants, etc. ...(...) ».

Aucun reproche ne peut être fait, que ce soit aujourd'hui comme hier au Collège des Bourgmestre et Echevins ni au Conseil Communal.

D'un côté, il est tout à fait pertinent d'avoir obligé les promoteurs de pourvoir aux emplacements de stationnement nécessaires afin d'éviter le chaos sur la voie publique.

De l'autre côté, il faut signaler que cette initiative communale fut soutenue et finalement approuvée par le Ministre de l'Intérieur. Ceci, il y a maintenant 8 ans.

« Pacta sunt servanda »

Il est à souligner que le Ministre de l'Intérieur de l'époque (Wolter) a approuvé un plan d'aménagement particulier, lequel prévoyait des normes et des planifications détaillées à respecter, concernant ces zones spécifiques. Dès lors, aucun ministre ni bourgmestre ne

peut se prévaloir de renverser la réglementation en vigueur de façon arbitraire.

Les modifications des réglementations en place nécessitent le recours à des recommandations et a l'obligation de les soumettre à une décision démocratique.

Cela signifie aussi que la commune et surtout le bourgmestre, qui prescriraient moins de places de stationnements que prévues dans le pacte dûment approuvé par le Ministre de l'Intérieur, se déplaceraient dès lors en eaux troubles.

Si l'ex-ministre Wolter est donc d'avis que : « C'est l'anarchie complète », alors il nage en pleine démagogie. De ce fait, il s'autoproclame anarchiste puisqu'il incite à outrepasser les contraintes légales.

Michel Wolter se fait par là-même d'ailleurs complice de ceux qui s'opposent à une modification de la réglementation sur le stationnement.

Soit il n'est pas au courant de la situation actuelle, soit il omet sciemment de dire que l'actuel bourgmestre de Leudelange et l'actuel Ministre de l'Intérieur Jean-Marie Halsdorf essaient, et ce depuis un certain temps, de trouver une solution aux objectifs fixés en 2006 par DICI (Développement Intercommunal Coordonné et Intégré). Un de ces objectifs est de maîtriser l'évolution de la circulation routière au sud-ouest de la capitale.

En vue d'y parvenir les communes de Luxembourg, Bertrange, Hesperange, Leudelange et Strassen ont signé une convention avec le Ministère de l'Intérieur. Tous ces acteurs s'efforcent de trouver une réglementation afin que cet objectif soit atteint. On ne pourrait donc choisir de moment plus propice pour semer la zizanie !

Si on fait abstraction du fait que les communes de Leudelange et de Reckange/Mess (cf. dossier Wickrange), vouées à garder leur autodétermination et leur droit d'épanouissement, n'avaient aucunement l'intention de créer une société libérée de toute autorité supérieure, elles n'ont pas à se justifier concernant de supposés manquements à leurs devoirs.

Ce n'est pas non plus eux qui sont responsables de l'échec qui se dessine à l'horizon de la commission parlementaire spéciale qui s'est manifestement montrée incapable, en tout cas jusqu'à présent, de tracer des pistes sérieuses concernant la réorganisation territoriale.

Rob Roemen

Bourgmestre de la Commune de Leudelange
(paru dans « La Voix », 25.01.2008) ■



Pour un environnement propre

Tout comme les années précédentes et sous la conduite de Lotty Roulling-Lahyr, échevine responsable des affaires environnementales, et de Jacques Goerens, président de la commission communale de l'environnement et des forêts, la commune avait prévu deux jours pour la troisième action de nettoyage de l'environnement.

Le vendredi après-midi, Carole Naehren et Paul Nilles avaient réuni les élèves de la sixième année d'études, afin de ramasser les déchets accumulés (notamment) dans les environs de l'école. Il s'agit là d'une initiative fort utile, surtout d'un point de vue pédagogique. Tous les participants étaient dotés d'un équipement adapté. Les enfants ont profité de l'aide de plusieurs membres du conseil communal et des membres de la commission de l'environnement et des forêts. A la fin de cette action de nettoyage, des rafraîchissements ont été offerts au hall omnisports.

Les travaux ont ensuite repris le samedi matin. Presque toutes les associations avaient envoyé des représentants pour prêter main forte dans le cadre de l'action de nettoyage. La quasi-totalité des membres du conseil communal et les infatigables membres de la commission de l'environnement et des forêts se sont mis à la tâche. Cette action de nettoyage s'est terminée par une potée aux haricots et aux saucisses accompagnée de boissons fort bienvenues. Les participants étaient unanimes pour dire que cette action méritait d'être poursuivie au cours des années à venir. ■

Fir eng propper Ëmwelt

Och dest Joer hat d'Gemeng, ënnert der Leedung vun der Ëmweltschäffin Lotty Roulling-Lahyr, an dem President vun der kommunaler Ëmweltkommissioun Jacques Goerens, gläich zwee Deeg virgesinn, fir elo schonns hir drëtt Botzaktioun virzehuelen.

Freides mëttes hatten d'Joffer Carole Naehren an de Schoulmeeschter Paul Nilles d'Kanner vun 6. Schouljoer versammelt, fir e sëllege Knascht opzerafen, dee besonnesch och ronderëm d'Schoul louch. Et ass dëst sécherlech eng nätzlech Initiativ och am pädagogesche Sënn. Natierlech krut jiddferen dat passend Geschir, fir dobäi matzemaachen. D'Kanner hatten Hëllef kritt vun verschidde Memberen aus dem Gemengerot a vun de Membere vun

der Ëmweltkommissioun. Fir den Ofschloss gouf et eng Erfrëschung an der Sportshal.

Samschdes moies gong et op en Neits lass. Hei hate bal all Veräiner hir Vertrieder geschéckt, fir bei dëser Botzaktioun eng Hand matt unzepaken. Et hate sech do och bal all Membere vum Gemengerot an nees déi waakreg Leit aus der Ëmweltkommissioun afonnt, fir bei deser flotter Aktioun matzemaachen. D'Bounenzopp matt Mettwurscht an de Pättchen zum Ofschloss hunn natierlech gutt geschmaacht. Et war ee sech iwwregens eens, datt des Aktioun och den nächste Jore sollt weidergeféiert ginn. ■



▲ D'Kanner an d'Hëllef no hirem Asatz.
Les enfants et leurs aides après le travail.

▼ Déi vill Veräinsvertrieder matt de Leit aus Schäffen- a Gemengerot an Ëmweltkommissioun.
Les nombreux représentants d'associations avec les membres du collège échevinal, du conseil communal et de la commission de l'environnement et des forêts.





La première course à pied en hiver à Leudelange a connu un grand succès

Environ 300 adeptes de la course à pied et de la marche nordique ont pris le départ du « Éischte Leidelenger Wanterlaf », organisé conjointement par le CSL-Spora et la commune de Leudelange.

Après le départ donné à 11 heures par le bourgmestre Rob Roemen, les sportifs se sont attaqués au trajet de 8,5 km, qui permettait la découverte de l'un des plus beaux environnements naturels, généreusement boisé, des alentours de Leudelange. A mi-chemin, une équipe de ravitaillement de la commission de la culture et des sports proposait une collation aux participants, alors que les pompiers assuraient la protection des différents secteurs de la course.

Les participants parlaient en termes élogieux du trajet, comme du déroulement de cette manifestation préparée jusque dans les moindres détails. Pablo Ramirez, le responsable du déroulement sportif, a souligné que, suite à ce grand succès, une deuxième édition du « Leidelenger Wanterlaf » s'imposait. Yves Elsen, le président du CSL-Spora, se ralliait à cet avis. Une telle reconnaissance faisait bien sûr plaisir à l'échevin compétent, Raymond Kauffmann, mais également au président de la commission de la culture et des sports, Marcel Jakobs, et à ses collaborateurs.

Après la partie sportive, les participants se retrouvaient au hall omnisports pour se restaurer. Le « Supporterclub Leidelenger Musek » avait en charge le ravitaillement et la « Leidelenger Musek » assurait l'encadrement musical de cet événement sportif. ■

Erfolgreicher erster Leudelinger Winterlauf

Etwa 300 Freizeitläufer und Nordic Walker hatten sich in Leudelingen eingefunden, um an dem gemeinsam von CSL-Spora und Gemeinde organisierten „Eischte Leidelenger Wanterlaf“ teilzunehmen.

Nachdem der Startschuss vor dem Rathaus um elf Uhr durch Bürgermeister Rob Roemen erfolgt war, nahmen die Sportler Kurs auf die 8,5 km lange Laufstrecke, die durch eine der schönsten Abschnitte der reich bewaldeten, ruhigen Leudelinger Natur führte. Auf halbem Wege sorgte ein Verpflegungsteam der Sport- und Kulturkommission für das leibliche Wohl der Teilnehmer, während die Absicherung der verschiedenen Laufabschnitte Sache der Feuerwehr war.

Die Teilnehmer sprachen sich einmütig belobigend über die Strecke aus, wie überhaupt

über den Verlauf der bis ins letzte Detail vorbereiteten Veranstaltung. Paco Ramirez, der für den sportlichen Ablauf verantwortlich war, machte klar, dass nach diesem großen Erfolg der zweite „Leidelenger Wanterlaf“ wohl vorprogrammiert sei. Diesen Standpunkt vertrat auch CSL-Spora-Präsident Yves Elsen. In den Ohren des zuständigen Schöffen Raymond Kauffmann klingt solche Anerkennung natürlich wie Musik. Das gilt wohl auch für Marcel Jakobs, als Vorsitzender der kommunalen Kommission für Sport und Kultur, und für seine Mitarbeiter.

Im Anschluss an den sportlichen Teil war es in der Sporthalle kulinarisch zur Sache gegangen. Für die Verpflegung war der „Supporterclub Leidelenger Musek“ zuständig. Die musikalische Umrahmung des sportlichen Events oblag der „Leidelenger Musek“. ■





Weihnachtsfeier für die Leudelinger Schulkinder

Zu einer Weihnachtsfeier in die lokale Sporthalle hatten Lehrpersonal und Schulkinder eingeladen, um dort gemeinsam mit den Eltern

ein paar beschwingte Stunden zu verbringen. An verschiedenen Ständen wurden selbst gebastelte Artikel, Kerzen und Weihnachtsschmuck zum

Verkauf angeboten. Für Essen, Trinken und gute Laune war bestens gesorgt. ■



La fête de Noël des écoliers de Leudelage

Les enseignants et les écoliers de Leudelage avaient invité les parents à passer quelques heures agréables à leur fête de

Noël organisée au hall omnisports. Les visiteurs pouvaient y acquérir des articles faits main, des bougies et des décorations

de Noël avant de se restaurer sur place dans une chaleureuse ambiance. ■





Lëschtege Kannerfuesbal

Organiséiert um Fetten Donneschdeg vun de „Fraen a Mammen”





Früherziehung

Anmeldung für das Schuljahr 2008/2009

NAME :

VORNAME :

GEBURTSORT :

GEBURTSDATUM :

ANSCHRIFT :

WOHNSITZ :

TELEFON (WOHNSITZ) :

GSM VATER :

GSM MUTTER :

NAME DES VATERS :

NAME DER MUTTER :

BERUF DES VATERS :

BERUF DER MUTTER :

Ich Unterzeichnende(r),

Vater / Mutter / Vormund des Kindes

wünsche, dass mein Kind die Früherziehungskurse 2008/2009 in der folgenden Gruppe besucht:

Uhrzeit: morgens von 7.50 – 11.35, nachmittags von 13.45 – 15.45 Uhr

- ☐ Gruppe A: Montag morgen, Mittwoch morgen und nachmittag, Donnerstag morgen und Freitag nachmittag
- ☐ Gruppe B: Montag nachmittag, Dienstag morgen, Mittwoch morgen und nachmittag und Freitag morgen

Unterschrift:

Bitte dieses Formular bis zum 31.03.2008 zurücksenden:

Gemeindeverwaltung – 5, Place des Martyrs – L-3361 Leudelange – (Fax 37 92 92 50)



Education précoce

Année scolaire 2008/2009

NOM :

PRENOM :

LIEU DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

DOMICILE :

TELEPHONE PRIVE :

GSM PERE :

GSM MERE :

NOM DU PERE :

NOM DE LA MERE :

PROFESSION DU PERE :

PROFESSION DE LA MERE :

Je soussigné(é),
père / mère / tuteur de l'enfant

désire que mon enfant fréquente les cours d'éducation précoce 2008/2009 au groupe suivant :

Horaires : le matin de 7h50 – 11h35 l'après-midi de 13h45 – 15h45

☐ **Groupe A** : lundi matin, mercredi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi après-midi

☐ **Groupe B** : lundi après-midi, mardi matin, mercredi matin et après-midi et vendredi matin

Signature :

Prière de retourner le présent formulaire avant le 31.03.2008 :

Administration Communale – 5, Place des Martyrs – L-3361 Leudelange – (Fax 37 92 92 50)



Vorschule

Anmeldung für das erste schulpflichtige Vorschuljahr der Gemeinde Leudelingen für das Schuljahr 2008/2009

NAME :

VORNAME :

GEBURTSORT :

GEBURTSDATUM :

ANSCHRIFT :

WOHNSITZ :

TELEFON (WOHNSITZ) :

GSM VATER :

GSM MUTTER :

NAME DES VATERS :

NAME DER MUTTER :

BERUF DES VATERS :

BERUF DER MUTTER :

Leudelingen, den

Unterschrift:

Bitte dieses Formular bis zum 31.03.2008 zurücksenden:

Gemeindeverwaltung - 5, Place des Martyrs - L-3361 Leudelange - (Fax 37 92 92 50)



Bulletin d'inscription

à la première année de l'éducation préscolaire OBLIGATOIRE
de la Commune de Leudelange pour l'année scolaire 2008/2009

NOM :

PRENOM :

LIEU DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

DOMICILE :

TELEPHONE PRIVE :

GSM PERE :

GSM MERE :

NOM DU PERE :

NOM DE LA MERE :

PROFESSION DU PERE :

PROFESSION DE LA MERE :

Leudelange, le

Signature :

Prière de retourner le présent formulaire avant le 31.03.2008 :

Administration Communale - 5, Place des Martyrs - L-3361 Leudelange - (Fax 37 92 92 50)



Betreuungsdienst

Früherziehung Vorschulunterricht

Die Gemeindeverwaltung Leudelingen möchte die betroffenen Eltern darüber informieren, dass der Betreuungsdienst für das Jahr 2008-2009 ab Freitag, den 15.09.2008, von 11:35 bis 12:00 Uhr funktioniert.
Falls die Kinder angemeldet wurden, ergibt

sich daraus die Verpflichtung, jeden Tag im Betreuungsdienst anwesend zu sein (außer in begründeten Ausnahmefällen).

Alle Eltern von Kindern, die den Früherziehungsunterricht und das erste und zweite

Jahr des Vorschulunterrichts besuchen, sind gebeten, unten stehendes Anmeldeformular im Gemeindesekretariat abzugeben. ■

Der/Die Unterzeichnete

Vater / Mutter / Vormund des Kindes

meldet seinen/ihren Sohn / seine/ihre Tochter

für das Schuljahr 2008-2009 an

- ☐ Betreuungsdienst (jeden Tag aufzusuchen)
- ☐ Das Kind wird von der Mutter / dem Vater / dem Vormund nach der Schule abgeholt
- ☐ Schulbus um 11:40 Uhr

(Diese Fahrt des Schulbusses findet nur statt, wenn genügend Anfragen von Eltern eingehen. Eine dementsprechende definitive Entscheidung kann demnach erst bei der Ausarbeitung der Schulorganisation 2008/2009 getroffen werden).

Unterschrift:

Bitte dieses Formular bis zum 31.03.2008 zurücksenden:

Gemeindeverwaltung - 5, Place des Martyrs - L-3361 Leudelange - (Fax 37 92 92 50)



Service accueil

Education Précoce Enseignement Préscolaire

Le Collège échevinal informe les parents que le service d'accueil pour l'année 2008/2009 fonctionnera à partir du lundi 15.09.2008 de 11:35 à 12:00 heures. Une fois inscrits, les enfants sont tenus d'être présents tous

les jours au service d'accueil, sauf exception dûment motivée.

Les parents d'élèves de l'éducation précoce ainsi que de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année de

l'éducation préscolaire sont priés de remettre le bulletin d'inscription ci-dessous au secrétariat communal. ■

Je soussigné(e)

père / mère / tuteur de l'enfant

inscris mon fils / ma fille

pour l'année scolaire 2008/2009

- ☐ au service d'accueil (à fréquenter tous les jours)
- ☐ l'enfant sera enlevé par la mère / le père / le tuteur à la fin des cours
- ☐ l'enfant ne profitera pas du service d'accueil et utilisera le transport scolaire à 11:40 heures

(Cette course sera uniquement assurée en cas de demandes suffisantes de la part des parents. Une décision définitive ne pourra toutefois être prise que dans le cadre de l'élaboration de l'organisation scolaire 2008/2009).

Signature :

Prière de retourner le présent formulaire avant le 31.03.2008 :

Administration Communale - 5, Place des Martyrs - L-3361 Leudelange - (Fax 37 92 92 50)



Scouts-Theater 2008



Beachtliche Bilanz der Leudelinger Feuerwehr

Gemeinde stellt neuen Gerätewagen zur Verfügung – Umzug in neue Räumlichkeiten im Frühjahr

Traditionsgemäß hielt die Leudelinger Feuerwehr ihre Generalversammlung am Stefanstag ab. Dabei handelt es sich nicht bloß um eine Versammlung, da ein abwechslungsreiches Programm den ganzen Tag über abläuft, mit kirchlicher Feier und einer abendlichen Tafelrunde im Restaurant.

Während der erstmals von dem neuen

Kommandanten Jim Schuster geleiteten Generalversammlung wurde zunächst Bilanz gezogen. Sekretär Guy Barboni erläuterte den Aktivitätsbericht 2007, mit insgesamt 169 Einsätzen, wobei 1241 Präsenzen verzeichnet wurden. Hinzu kommen die ebenfalls vielzähligen Beteiligungen an öffentlichen Veranstaltungen resp. die reine Vereinstätigkeit.

Verstärkter Einsatz im Straßenverkehr

Für 2008 ist, außer den üblichen Veranstaltungen, ein ganz spezieller Termin zurückbehalten worden: am 3. Mai soll gewissermaßen ein Abschließball stattfinden, unter der sinnigen Bezeichnung „Plënnertstebal“. Diese Veranstaltung soll in den bis zu diesem Zeitpunkt wohl verlassenen Räumlichkeiten des Korps abgehalten werden.

Während der Generalversammlung wurden die Korpsmitglieder übrigens aufgerufen, sich doch mehr an den offiziellen Anlässen (Nationalfeiertag, Journée Commémorative) zu beteiligen.

Patrick Franck präziserte mittels grafischer Ergänzungen zum Einsatzbericht, dass



Der Vorstand mit Bürgermeister Rob Roemen.

Le comité avec le bourgmestre Rob Roemen.

Le remarquable bilan des pompiers de Leudelage

Un nouveau fourgon sera mis à disposition par la commune – L'emménagement dans de nouveaux locaux se fera au printemps

Selon la tradition, l'assemblée générale des pompiers de Leudelage s'est tenue le 26 décembre. Il ne s'agit pas seulement d'une assemblée, mais d'un programme varié qui s'étend sur toute la journée, avec une cérémonie religieuse à l'église et un dîner au restaurant.

L'assemblée générale était présidée pour la première fois par le nouveau commandant

Jim Schuster. Elle a commencé avec le bilan de l'année écoulée. Le secrétaire Guy Barboni a présenté le rapport d'activités 2007, qui témoigne d'un total de 169 actions avec 1241 présences. Il faut y ajouter les nombreuses participations aux manifestations publiques tout comme les activités au sein même du corps.

Davantage d'interventions dans la circulation routière

En dehors des manifestations usuelles, il faut retenir une date particulière pour 2008 : un bal de clôture placé sous le mot d'ordre « Plënnertstebal » est prévu pour le 3 mai. Il doit se dérouler dans les locaux que le corps devrait avoir quittés

à ce moment-là.

Au cours de l'assemblée générale, un appel a été lancé aux membres afin qu'ils participent en plus grand nombre aux manifestations officielles (fête nationale, journée commémorative).

En se basant sur des graphiques, Patrick Franck a précisé qu'en 2007, le corps a combattu 15 incendies (19% des interventions) et qu'il y a eu 63 interventions techniques (81%), ce qui fait un total de 78 interventions. Il a été souligné que la collaboration avec la Protection Civile est excellente. Dans la lutte contre les incendies, il fallait essentiellement combattre

(suite pages 38/39)



2007 15 Brandbekämpfungen (19 %) und 63 technische Einsätze (81 %) von insgesamt 78 zu verzeichnen sind. Es wurde hervorgehoben, dass die Zusammenarbeit mit der Protection Civile reibungslos verlief. Beim Feuerlöschen wurden in der Mehrheit PKW-Brände bekämpft. Bei den technischen Einsätzen überwogen die Verkehrsunfälle (17), wobei 116 Präsenzen verzeichnet wurden (149 Stunden). Recht häufig musste die Feuerwehr auch zur Beseitigung von Ölsuren auf der Strasse ausrücken. Die Einsätze im Strassenverkehr (Schwerpunkt Autobahn) nehmen demnach immer mehr zu.

Wichtige Prävention

Auch in der Prävention hat die Feuerwehr Leudelingen eine überaus nützliche Aufgabe zu erfüllen. Alphonse Lux, ehemaliger Kommandant, vertritt die Feuerwehr in der kommunalen Bautenkommission. 2007 wurden auf Anfrage der Gemeindeverwaltung fünf Gutachten zum vorbeugenden Brandschutz im Rahmen einer Baugenehmigung erstellt. Es handelte sich im Detail um eine Vergrößerung, respektiv den Umbau eines Restaurants, den Bau eines Autokaufhauses mit einer Lagerhalle sowie Büroräumen und einem Restaurant, einem größeren Bürogebäude, einer Tankstelle mit Verkaufsfläche, sowie erste Einsichten in die Pläne des demnächst vorgesehenen Umbaus der Müllverbrennungsanlage Sidor und schließlich des Vereinszentrums.

Der Vertreter der Feuerwehr war an fünf Versammlungen mit Bauherren, Architekten, Ingenieurbüros oder Technikern der Gemeindeverwaltung im Rahmen der Vorbereitung der Gutachten präsent. Präsent war der Vertreter der Feuerwehr auch an verschiedenen Sitzungen der Bautenkommission. Alphonse Lux erklärte, es wäre sicherlich von Nutzen, wenn der Gemeinderat die ihm von der Feuerwehr vorgelegten verschiedenen Texte in Bezug auf den vorbeugenden Brandschutz absegnen würde. Er gab übrigens bekannt, dass bis zum 31. Dezember 2007 insgesamt rund 70 Brandschutzgutachten von der Leudelingen Feuerwehr erstellt wurden.

Priorität für die Schulung

Den Instruktionsbericht 2007 der Feuerwehr stellte Gérard Scheiden vor. Die Feuerwehr nahm an 22 Instruktionen teil, wobei es sich

u.a. um Schlauchkunde, taktisches Durchsuchen von Räumen, Verhalten an der Unfallstelle, wasserführende Armaturen, Atemschutz im Brandhaus... handelte. Rund 400 Stunden nahm diese Schulung in Anspruch. Hinzu kommen 240 Stunden für weitere externe Kurse. Daraus ergibt sich, dass im Jahre 2007 insgesamt 640 Stunden für Aus- und Weiterbildung aufgebracht wurden. Hinzu kommen die regelmässigen Übungen, deren insgesamt 22 abgehalten wurden.

Den Jugendfeuerwehrbericht legte Jugendleiter Barzacca Frank vor. Die Leudelingen Feuerwehr zählt heute 12 Jugendliche im Alter von 8 – 15 Jahren. Aus dem Bericht geht hervor, dass Nicolas Hild den Wissenstest bestanden hat und nächstes Jahr zu den Erwachsenen Feuerwehrleuten stoßen wird.

Am 27. Januar 2007 hatte der Wintermarsch für die Jugendfeuerwehr des Kantons Esch stattgefunden, mit 280 Teilnehmern. Am 24. März hatte die Leudelingen Jugendwehr am Kantonalcross in Rümelingen teilgenommen. Catherine Lux konnte dort den 1. Platz bei den Mädchen - Pupilles 1800 Meter belegen. Am Wissenstest in Kayl hatten 11 Jugendliche aus Leudelingen teilgenommen. Sie bestanden alle den Test.

Den Finanzbericht 2007 legte Kassierer Georges Thiry vor. Er verzeichnete erfreulicherweise einen Gewinn und stellte fest, dass sich das Gesamtvermögen der Feuerwehr auf 23.010,77 Euro beläuft. Gemäß Vorschlag der Kassenrevisoren Arno Munhoven und Serge Muller wurde dem Kassierer Entlastung erteilt.

Während der anschließenden Diskussion riet das anwesende Gemeindemitglied Camille Betz, die Feuerwehr sollte sich vielleicht verstärkt um die Mitgliederwerbung bei der Einwohnerschaft bemühen.

Verdiente Auszeichnungen

Ausgezeichnet wurden während dieser Generalversammlung zunächst eine Reihe junger Leute, die den Jugendwissenstest bestanden haben: Lux Pit, Lux Catherine, Mamer Tom, Thissen Louis, Barzacca Jo, Pintsch Tom, Pintsch Jil, Hild Nicolas, Hild Alexandre und Reuter Lex.

Für 55 Jahre aktiven Dienst bei der Feuerwehr wurde Folschette Norbert geehrt. Eine Verdienstmedaille erhielten außerdem VanDyck Serge (25 Jahre) und Lehnners Ronny (20 Jahre).

Der Vorstand der Leudelingen Feuerwehr bleibt unverändert für 2008 in folgender Aufstellung im Amt: Jim Schuster, Kommandant; Guy Barboni, Sekretär; Georges Thiry, Kassierer; Frank Barzacca, Jugendleiter; Patrick Franck, Jugendleiter; Jeff Enders, Sektionschef; Gérard Scheiden, Sektionschef; Alphonse Lux, Sektionschef; Marco Loess, Mitglied.

Es war Bürgermeister Rob Roemen vorbehalten im Namen der Gemeindeverwaltung die Feuerwehr für ihr voluminöses Pensum zu beglückwünschen, das auch nach der Wachablösung vom vergangenen Jahr (Kommandantenwechsel) unvermindert beibehalten wurde. Allein die Zahl der Einsätze und die vielen Stunden die für die Weiterbildung verwendet wurden, seien beachtlich, zumal die Vereinigung ihren Dienst für die Allgemeinheit auf freiwilliger Basis verrichtet.

Optimale Unterstützung seitens der Gemeinde

Die Unterstützung der Gemeinde bleibe selbstverständlich und erreiche wohl Ausmaße wie kaum zuvor. Wichtig sei daher aber, dass in Zukunft, angesichts der hohen Investitionen, ein sparsamer Umgang mit den öffentlichen Geldern angeraten sei.

Der Bürgermeister freute sich, dass nach hartnäckigem Drängen nun endlich das von der „Administration des Services de Secours - Division d'Incendie et de Sauvetage“ des Innenministeriums erstellte Speziallastenheft für den neuen Gerätewagen vorliegt. Das Fahrzeug wird demnach, nach Überprüfung des Lastenhefts, umgehend in Bestellung gehen können. Dabei wurde, nicht zuletzt auch auf Drängen der Leudelingen Gemeinde, das zulässige Gesamtgewicht von maximal 5000 kg festgeschrieben (bisher 3500 Kilogramm).

In Beantwortung einer Anfrage des Sekretärs präzisierte Rob Roemen, dass das Ministerium einerseits bereit sei, den Erwerb dieses neuen Gerätewagens zur Hälfte zu subventionieren.

(Schluss S. 38)



Außerdem wurde zugesichert, dass ein neuer Löschwagen in den Fünfjahresplan eingeschrieben werde. Der Bürgermeister sprach diesbezüglich von einem bemerkenswerten Verhandlungserfolg, der wohl Anerkennung verdiene. Sollte die Feuerwehr dennoch

eine andere Lösung anstreben, müssten die zeitaufwändigen Verhandlungen auf anderer Basis auch über die Finanzierungskapazitäten neu anlaufen. Die Entscheidung überlasse man der Feuerwehr.

Der Umzug ins neue Gebäude, beim Wasserbehälter in der „Rue de la Poudrerie“ ist für März/April eingeplant. Bei der Ausstattung des Gebäudes werde der Vorstand der Wehr eingebunden...



des incendies de voitures. Au niveau des interventions techniques, il s'agissait surtout d'accidents de la circulation (17) avec un total de 116 présences (149 heures). Les pompiers étaient souvent sollicités pour enlever des traces d'huile détectées sur les routes. Le nombre des interventions dans le domaine de la circulation routière (et plus particulièrement sur les autoroutes) augmente de plus en plus.

L'importance de la prévention

Les pompiers de Leudelange doivent également remplir une fonction très utile au niveau de la prévention. L'ancien commandant Alphonse Lux représente les pompiers dans la commission locale des bâtisses. En 2007, cinq expertises ayant trait à la prévention des incendies ont été rédigées dans le cadre d'une autorisation de construire. Il s'agissait en l'occurrence de l'agrandissement et de la transformation d'un restaurant, de la construction d'un garage avec salle de vente, dépôt, bureaux et restaurant, d'un bâtiment de bureaux d'une certaine envergure, d'une station-service avec surface de vente, et d'une première consultation des plans de la transformation prévue de l'usine d'incinération Sidor et du « Centre Sociétaire ».

Dans le cadre de la préparation des expertises, le représentant des pompiers participait à cinq réunions avec des maîtres d'ouvrage, des architectes, des bureaux d'ingénieurs ou des techniciens de l'administration communale. Il participait également à certaines réunions de la commission des bâtisses. Alphonse Lux a déclaré que ce serait certainement utile si le conseil communal adoptait les différents textes concernant la prévention des incendies que les pompiers lui ont soumis. Il a par ailleurs annoncé qu'au 31 décembre 2007, les pompiers de Leudelange avaient rédigé 70 expertises concernant la protection contre les incendies.

Priorité à la formation

Gérard Scheiden a présenté le rapport d'instruction 2007 des pompiers. Ils ont participé à 22 instructions, consacrées essentiellement aux connaissances sur les tuyaux, aux fouilles tactiques des locaux, au comportement sur le lieu de l'accident, aux robinetteries, à la protection respiratoire sur les lieux de l'incendie, etc. Les pompiers ont consacré 400 heures à cette formation, auxquelles s'ajoutent 240 heures pour d'autres cours externes. Il en résulte qu'en 2007, 640 heures étaient consacrées au total aux différentes formations.

Il y a également les exercices réguliers, qui ont été organisés 22 fois.

Le rapport des jeunes pompiers était présenté par leur chef Frank Barzacca. 12 jeunes âgés de 8 à 15 ans sont aujourd'hui membres du corps des sapeurs pompiers de Leudelange. Il ressort du rapport que Nicolas Hild a passé avec succès le test des connaissances et qu'il rejoindra désormais le corps des adultes.

La marche d'hiver des jeunes pompiers du canton d'Esch s'est déroulée le 27 janvier 2007. Elle comptait 280 participants. Le 24 mars, les jeunes pompiers leudelangeois participaient au cross cantonal à Rumelange. Catherine Lux y remportait la première place de la course de 1800 m des filles-pupilles. 11 jeunes de Leudelange participaient au test des connaissances à Kayl. Ils ont tous réussi.

Le trésorier Georges Thiry a présenté le rapport sur les finances de 2007. L'année se termine sur un bénéfice, et le trésorier a constaté que la fortune totale du corps des sapeurs pompiers s'élève à 23.010,77 €. Conformément à la proposition des réviseurs de caisse Arno Munhoven et Serge Muller, décharge a été accordée au trésorier.



Die geehrten und ausgezeichneten Mitglieder.

Les membres à l'honneur et ayant reçu une distinction.

Au cours de la discussion qui suivait, le conseiller communal Camille Betz a suggéré que les pompiers pourraient intensifier leur travail de prospection auprès de la population, afin de trouver de nouveaux membres prêts à rejoindre le corps.

Des distinctions méritées

Au cours de cette assemblée générale, des distinctions ont été remises aux jeunes ayant passé avec succès le test sur leurs connaissances : Pit Lux, Catherine Lux, Tom Mamer, Louis Thissen, Jo Barzacca, Tom Pintsch, Jil Pintsch, Nicolas Hild, Alexandre Hild et Lex Reuter.

Une distinction a été remise à Norbert Folschette pour 55 ans d'activité chez les pompiers. Une médaille du mérite a été remise à Serge VanDyck (25 ans) et à Ronny Lehnert (20 ans).

La composition du comité ne changera pas en 2008. Elle se présente comme suit : Jim Schuster, commandant ; Guy Barboni, secrétaire ; Georges Thiry, trésorier ; Frank Barzacca, formateur des jeunes ; Patrick Frank, formateur des jeunes ; Jeff Enders, chef de section ; Gérard Scheiden, chef de section ; Alphonse Lux, chef de section ; Marco Loess, membre.

Au nom de l'administration communale, le bourgmestre Rob Roemen félicitait les pompiers pour leur travail impressionnant, qui s'est poursuivi avec la même intensité après le changement à la tête du corps intervenu l'année précédente. Le bourgmestre a souligné que le nombre des interventions et les nombreuses heures consacrées à la formation sont remarquables, et cela d'autant plus que le corps rend bénévolement service à la communauté.

Un soutien optimal de la part de la commune

Rob Roemen a promis que le soutien financier de la commune se poursuivra et qu'il sera plus important que jamais. Mais, face aux investissements élevés, il faudra épargner les deniers publics au cours des années à venir.

Le bourgmestre a salué le fait que le cahier des charges spécial pour le nouveau véhicule de premiers secours, élaboré par l'Administration des Services de Secours – Division d'Incendie et de Sauvetage du ministère de l'Intérieur, est enfin disponible. Après le contrôle du cahier des charges, la commande du véhicule pourra donc être passée dans les meilleurs délais. C'est

d'ailleurs sur l'insistance de la commune de Leudelange que le poids total autorisé a été fixé à 5.000 kg (3.500 kg jusqu'à présent).

En réponse à une question du secrétaire, Rob Roemen a précisé que le ministère était prêt à accorder une subvention couvrant la moitié du prix d'achat du fourgon. L'inscription d'un nouveau véhicule d'extinction dans le plan quinquennal a par ailleurs été promise. Le bourgmestre parlait dans ce contexte d'un remarquable succès remporté dans les négociations, qui méritait d'être reconnu. Mais si les pompiers envisageaient une autre solution, les négociations longues et fastidieuses devaient reprendre sur autre base, en abordant également la question des capacités de financement. C'est aux pompiers de prendre la décision.

Le déménagement vers le nouveau bâtiment près du château d'eau dans la rue de la Poudrerie est prévu pour mars/avril. Le comité du corps des sapeurs pompiers sera consulté pour l'équipement du bâtiment. ■

Rückblick auf ein erfolgreiches Jahr

Leudelingen – Amiperas – Generalversammlung



Bei der in der Leudeling Sporthalle stattgefundenen Jahreshauptversammlung der lokalen Amiperas oblag es Präsident Raymond Kauffmann die recht zahlreich erschienenen Mitglieder und Ehrengäste zu begrüßen, unter ihnen Bürgermeister Rob Roemen, die Räte Nathalie Daubenfeld, Camille Betz, Vic. Christophe, Jean Feipel und Ulli Halsdorf, Pater Dr. Jean van Osch sowie Nicole Halsdorf, Präsidentin der kommunalen Seniorenkommission.

Nach einer Gedenkminute zu Ehren der verstorbenen Mitglieder dankte Präsident Kauffmann allen Akteuren für ihren unermüdlichen Einsatz anlässlich der unzähligen Vereinsaktivitäten, insbesondere bei den wöchentlichen „Porte-ouverte“, den Gemeindeverantwortlichen für die finanzielle und logistische Unterstützung. Des Weiteren erinnerte er an die bevorstehende Valentinskirmes vom 10. Februar, bei deren Gelegenheit die älteren Mitglieder alljährlich geehrt werden.

Rege Aktivität – Gesunde Finanzen

Sekretärin und Kassiererin Lotty Roulling-Lahyr berichtete, dass die Leudeling Sektion momentan 136 Mitglieder zählt. Es fanden

42 wöchentliche „Porte-ouverte“ statt, bei denen im Durchschnitt 19 Personen Präsenz zeigten. Im Jahre 2007 organisierte man Ausflüge nach Eprenay (F), respektiv Echternach und Befort. Eine Grill-Party wurde im Sommer abgehalten, gefeiert wurde zu Ostern, an Mutter- und Vatertag, anlässlich des Weihnachtsfestes und der traditionellen Valentinskirmes. Zudem kommt alljährlich eine „Journée des personnes âgées“ zur Austragung. Neben der Beteiligung an der Veranstaltung „Europa bewegt sich“ in Contrexéville (F), standen Seniorenturnen und Aquagym, Infoversammlungen und kulturelle Ereignisse auf dem gut gespickten Terminkalender.

Der Kassenbericht verriet eine gesunde Finanzlage für das Jahr 2007 und wurde auf Vorschlag der Revisoren Jean Feipel und Carmen Mergen unter dem Applaus der Anwesenden angenommen. Unter anderem hatte die Vereinigung einen Scheck über 1 000 € dem Hilfswerk „Ninos de la Tierra“ (Chiles Kinder) zukommen lassen.

Anerkennende Worte des Bürgermeisters

Bürgermeister Rob Roemen hob die Bedeutung des Vereins im Interesse der älteren Bürger

hervor. Er wies auf den noch in diesem Jahr beginnenden Bau eines „Centre Sociétaire“ hin, wo nach dessen Fertigstellung auch der „Amiperas“ angemessene Räumlichkeiten zur Verfügung stehen würden. Der Bürgermeister unterstrich die Bedeutung des Zusammenseins innerhalb der Vereinigung. Er wünschte dem Verein weiterhin schöne Erfolge und versprach, sich auch in Zukunft für die Belange der älteren Einwohner einzusetzen. Zum Abschluss führte Marc Feyereisen den Anwesenden Videofilme über Leudeling Festlichkeiten und sonstige Ereignisse vor.

Dem Vorstand gehören folgende Personen an: Präsident: Kauffmann Raymond; Vize-Präsidentinnen: Hintgen Alice und Britz Joséphine; Sekretärin und Kassiererin: Roulling Lotty; Beisitzende: Kauffmann Marie, Wantz Helga, Kettenmeyer Julien, Mutsch Jean und Schwirtz Nicolas. Kassenrevisoren: Mergen Carmen und Feipel Jean. Ehrenvorstand: Kaufmann Alice und Mergen Carmen. ■

Un regard rétrospectif sur une année couronnée de succès

Assemblée générale de l'Amiperas

L'assemblée générale annuelle de l'Amiperas locale se déroulait au hall omnisports, à Leudelage. A cette occasion, le président Raymond Kauffmann souhaitait la bienvenue aux nombreux membres et invités d'honneur, dont le bourgmestre Rob Roemen, les conseillers Natahalie Daubenfeld, Camille Betz, Vic. Christophe, Jean Feipel et Ulli Halsdorf, le père Dr Jean van Osch, ainsi que Nicole Halsdorf, présidente de la commission locale des seniors.

Après une minute de silence en l'honneur des membres défunts, Raymond Kauffmann a remercié tous les acteurs pour leur engagement permanent lors des innombrables activités de l'association, notamment la « porte ouverte » hebdomadaire. Il a exprimé sa gratitude aux responsables communaux pour leur soutien financier et logistique. Il a également évoqué la kermesse de la St-Valentin : tout comme les années précédentes, les membres âgés seront à l'honneur ce jour-là.

De nombreuses activités – des finances en règle

La secrétaire et trésorière Lotty Roulling-

Lahyr a indiqué que la section leudelangeoise compte aujourd'hui 136 membres. 42 « portes ouvertes » hebdomadaires étaient organisées, fréquentées par 19 personnes en moyenne. Des excursions à Épernay (F), Echternach et Beaufort étaient organisées en 2007. Les membres se retrouvaient pour un barbecue en été, pour une fête à l'occasion de Pâques, pour la fête des mères et celle des pères, pour Noël et pour la traditionnelle kermesse de la St-Valentin. Sans oublier la « Journée des personnes âgées » qui se déroule chaque année. En dehors de la participation à la manifestation « L'Europe bouge » à Contrexéville (F), la gym pour seniors et l'aquagym, des réunions d'information et des événements culturels figuraient sur un calendrier de manifestations bien rempli.

Le rapport de la trésorière témoignait d'une bonne situation financière en 2007. C'est sur proposition des réviseurs de caisse Jean Feipel et Carmen Mergen qu'il a été adopté par les membres présents. L'association avait notamment remis un chèque de 1000 € à l'organisation caritative « Ninos de la Tierra ».

Le mot du bourgmestre

Le bourgmestre Rob Roemen a souligné

l'importance de l'association agissant dans l'intérêt des seniors. Il a évoqué la construction du nouveau « Centre Sociétaire » qui démarrera encore cette année. Dès que ce centre aura été terminé, l'Amiperas y trouvera des locaux adaptés à ses besoins. Le bourgmestre a relevé le rôle des rencontres dans l'association. Il présentait ses meilleurs vœux de succès à l'Amiperas, et il promettait de continuer à agir dans l'intérêt des personnes âgées. Pour clôturer cette assemblée générale, Marc Feyereisen présentait des films vidéo sur des festivités à Leudelage et d'autres événements particuliers.

Le comité se compose de : Raymond Kauffmann, président ; Alice Hintgen et Joséphine Britz, vice-présidentes ; Lotty Roulling, secrétaire et caissière ; Marie Kauffmann, Helga Wantz, Julien Kettenmeyer, Jean Mutsch et Nicolas Schwirtz, membres. Réviseurs de caisse : Carmen Mergen, Jean Feipel. Comité d'honneur : Alice Kaufmann et Carmen Mergen. ■



Weihnachtsfeier bei der AMIPERAS

Die lokale Seniorenvereinigung hatte ihre Mitglieder zu einer sympathischen Vorweihnachtsfeier in die Sporthalle eingeladen. Viel Vergnügen bereitete den

älteren Mitbürgern das gemeinsame Singen von Liedern, die der besinnlichen Adventszeit angepasst waren. Nachdem alle Teilnehmer ein kleines Geschenk erhalten hatten, klang

der angenehme Nachmittag mit einem kleinen Festimbiss aus. Unter die Senioren hatten sich auch der Bürgermeister und verschiedene Mitglieder des Gemeinderates gemischt... ■



Fête de Noël chez l'AMIPERAS

L'association locale des seniors avait convié ses membres à une sympathique fête de Noël au hall omnisports. Nos concitoyens âgés ont apprécié les chants en commun

adaptés à la période de l'Avent. Chacun se vit remettre un petit cadeau, et l'après-midi se terminait par la dégustation d'une tasse de café et d'une assiette garnie avec dessert.

Le bourgmestre et plusieurs membres du conseil communal avaient tenu à se joindre aux seniors pour cette occasion. ■

Valentinskirmes bei der Leudelinger AMIPERAS

Der bereits traditionellen, von der Leudelinger Amiperas Sektion am 10.02.2008 organisierten Valentinskirmes, war auch in diesem Jahr wiederum ein voller Erfolg beschieden. Nach der Segnung von „Kënnbaacken“, Fleisch- und Brotwaren – dieser alte Brauch wurde von der lokalen Amiperas wiederbelebt –, nahm man gemeinsam das Mittagessen ein.

Ehrung verdienstvoller Mitglieder

Anschließend begrüßte Präsident Raymond

Kauffmann alle Anwesenden und ging dann gemeinsam mit Sekretärin Lotty Roulling-Lahyr zur Ehrung folgender Mitglieder über:

70 Jahre: Birgen Jean-Louis, Conter Fernand, Hintgen-Kripeler Antoinette und Kloess-Fulge Karin

75 Jahre: Beicht-Merges Sissy, Dumont Francis, Muller-Schlimm Maisy, Reis Willy, Schmitz Armand und Schumann Alphonse

80 Jahre: Andring-Reicher Marie, Goetz Horst, Haas Armand, Hansen Emile, Hintgen Germaine, Hintgen-Lucius Alice, Miltgen Léon, Siebenaler-Klomp Jeanny und Trierweiler-Mersch Claire

85 Jahre: Britz-Cornelius Joséphine, May Lucien und Sunnen Ernest

91 Jahre: Kauffmann-Schwartz Marguerite und Theisen-Werner Catherine



92 Jahre: Roulling-Krier Aloysia

93 Jahre: Kauffmann Victor

94 Jahre: Steimes Jean

98 Jahre: Heiderscheid-Theisen Joséphine
Diamantene Hochzeit der Eheleute: May-Schwartz

Schecküberreichung

Gleichzeitig überreichte der Vorstand einen Scheck in Höhe von 1000 Euro an „Omega 90 asbl“, wofür sich die Vertreterin dieser Institution, Marie-France Liefgen aufs Herzlichste bedankte und kurz auf das Wirken ihrer Hilfsorganisation einging. Das Geld stammt übrigens aus dem Gewinn, den die Seniorenvereinigung im Laufe des Jahres bei diversen Ereignissen erwirtschaftete.

Nachdem „Kënnbaacken“, Fleisch- und Brotwaren versteigert und Tombola ausgespielt worden waren, verbrachte man noch einige flotte Stunden beisammen. ■



Kermesse de la Saint-Valentin chez l'AMIPERAS de Leudelage

La traditionnelle kermesse de la Saint-Valentin, organisée par la section leudelangeoise de l'Amiperas le 10.02.2008, a connu une fois de plus un franc succès. Après la bénédiction des « Kënnbacken », des produits de boucherie et des pains – l'Amiperas locale a fait revivre cette vieille tradition – les participants se sont retrouvés pour le repas de midi.

Hommage aux membres méritants

Après le repas, le président Raymond Kauffmann a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, avant de féliciter, avec la secrétaire Lotty Roulling-Lahyr, les membres suivants :

70 ans: Birgen Jean-Louis, Conter Fernand, Hintgen-Kripeler Antoinette, Kloess-Fulge Karin

75 ans: Beicht-Merges Sissy, Dumont

Francis, Muller-Schlimm Maisy, Reis Willy, Schmitz Armand, Schumann Alphonse

80 ans: Andring-Reicher Marie, Götz Horst, Haas Armand, Hansen Emile, Hintgen Germaine, Hintgen-Lucius Alice, Miltgen Léon, Siebenaler-Klomp Jeanny, Trierweiler-Mersch Claire

85 ans: Britz-Cornelius Joséphine, May Lucien, Sunnen Ernest

91 ans: Kauffmann-Schwartz Marguerite, Theisen-Werner Catherine

92 ans: Roulling-Krier Aloysia

93 ans: Kauffmann Victor

94 ans: Steimes Jean

98 ans: Heiderscheid-Theisen Joséphine

Noces de diamant: les époux May-Schwartz

Remise de chèque

A cette même occasion, le comité a remis un chèque de 1000 € à « Omega 90 asbl ». Marie-France Liefgen, représentante de cette association, a chaleureusement remercié l'Amiperas de Leudelage pour ce geste et elle a brièvement présenté le travail d'« Omega 90 ». L'argent provient d'ailleurs des bénéfices réalisés par l'Amiperas au cours de différentes manifestations de l'année précédente.

La vente aux enchères des « Kënnbacken », des produits de viande et des pains était suivie du tirage d'une tombola. Ensuite, les seniors passaient encore quelques heures ensemble dans une bonne ambiance. ■

Jahreshauptversammlung der „Chorale Ste Cécile“



Anlässlich der im „Chalet“ abgehaltenen 75. Generalversammlung der „Chorale Ste Cécile“ begrüßte Vereinspräsident Guy Christnach die Mitglieder sowie die Gäste Bürgermeister Rob Roemen, Schöffe Raymond Kauffmann, Rat Vic. Christophe, Pater Van Osch und Pfarrer Romain Kroeger.

75. Jubiläum im kommenden Jahr

Der Präsident ging auf die Historie der Vereinigung ein, die bereits im Jahre 1934 gegründet wurde. Es gab Höhen und Tiefen, fette und magere, schöne und weniger schöne Jahre. Für ihren rastlosen Einsatz und ihre allgegenwärtige Präsenz bei weltlichen und kirchlichen Ereignissen, so Guy Christnach weiter, sei dem Sängerbund die Anerkennung der Leudelinger Bevölkerung stets gewiss gewesen. Der Cäcilientag sei inzwischen landesweit zu einem festen Begriff geworden. Er wies des Weiteren darauf hin, dass nun der Zeitpunkt zu einem Wechsel an der Spitze der Gesangsgemeinschaft gekommen sei. Er selbst, der außer Präsident auch Dirigent ist und innerhalb von 50 Jahren Mitgliedschaft viel Zeit investiert hätte, wolle sein Mandat aus Altersgründen demnächst niederlegen. Es hieße deshalb den Chor unter einer neuen dynamischen Führung hinsichtlich der Feierlichkeiten zum 75. Jubiläumsjahr 2009 zu vergrößern und seinen Fortbestand zu gewährleisten.

Ein gut gespickter Manifestationskalender

Dem Aktivitätsbericht von Sekretärin Muriel Majerus-Sunnen war zu entnehmen, dass alle kirchlichen Begebenheiten innerhalb der Gemeinde gesanglich verschönert wurden. Weiterhin wurde Präsenz bei etlichen von kommunaler Seite organisierten Ereignissen gezeigt. Bei Gelegenheit des „Cäcilientages“ vom 18. November letzten Jahres wurde Raymond Kauffmann für 50 Jahre Vereinszugehörigkeit, Edmée Funk (30 Jahre), Muriel Majerus (30 Jahre), Ida Duprel (10 Jahre), Mireille Siebenaler (5 Jahre), Fernande Weber (5 Jahre) sowie Pierre Weber (5 Jahre) jeweils ein Orden verliehen. 2007 hatte man sich zu 42 Proben getroffen. 2006 waren es deren noch 46.

Für 2008, so die Sekretärin, sei ein ähnliches Programm vorgesehen. Außerdem müsse man sich dann bereits Gedanken hinsichtlich eines angepassten Programms für die 75-Jahrfeier 2009 machen. Abschließend ließ sie wissen, dass die Vereinigung momentan 24 aktive und 145 ehrenamtliche Mitglieder zählt. Sie wurde für ihre 25-jährige Tätigkeit beim Sängerbund mit einem Blumenstrauß bedacht.

Der anschließende Kassenbericht von Jean Streitz wurde von den Revisoren unter dem Applaus der Versammelten gutgeheißen.

Wertvolle Dienste geleistet

Pfarrer Romain Kroeger wies auf das große religiöse Engagement der Sängerfreunde hin. Durch ihre wichtigen und wertvollen Dienste würden sie eine gewisse Stabilität ins Gemeindeleben bringen. Er wünschte ihnen viel Mut für die Zukunft und ermunterte sie in diesem Sinne fortzufahren.

Bürgermeister Rob Roemen hielt darauf, die besonderen Verdienste des demnächst wohl scheidenden Dirigenten Guy Christnach hervor zu streichen. Auch er hoffte auf eine reibungslose Nachfolge an der Spitze des Vorstandes, dem er eine gute Hand in der Auswahl eines kompetenten Dirigenten wünschte. Weiterhin war von ihm zu erfahren, dass die „Chorale“ nach der Fertigstellung des „Centre Sociétaire“ neue Räumlichkeiten erhalten werde und auch weiterhin mit der Unterstützung der Gemeinde rechnen könne.

Dem Vorstand gehören folgende Personen an: Präsident: Guy Christnach; Sekretärin: Muriel Majerus-Sunnen; Kassierer: Jean Streitz; Beisitzende: Pfarrer Romain Kroeger, Michel Rasqué, Armand Schmitz. Kassenrevisoren sind Raymond Kauffmann, Nadine Rasqué und Jean Rosenfeld. ■

Assemblée générale annuelle de la Chorale Ste Cécile

A l'occasion de la 75^e assemblée générale de la Chorale Ste Cécile dans le chalet paroissial, son président Guy Christnach a souhaité la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités le bourgmestre Rob Roemen, l'échevin Raymond Kauffmann, le conseiller Vic Christophe, le Rév. Père van Osch et le curé Romain Kroeger.

75^e anniversaire l'année prochaine

Le président a retracé l'historique de la chorale fondée en 1934. Il y a eu des hauts et des bas, des années grasses comme des années maigres, de belles et de moins belles périodes. Mais la population leudelangeoise était toujours reconnaissante aux choristes pour leur engagement sans relâche et leur présence lors des manifestations profanes ou religieuses. La fête de la Ste Cécile donne désormais lieu à des festivités dans tout le pays. Le président a par ailleurs souligné que le moment était venu de procéder à un changement à la tête de la chorale. Il a fait savoir que c'est pour des raisons d'âge qu'il démissionnera sous peu de ses fonctions. Guy Christnach, à la fois président et chef de la chorale, y a investi beaucoup de temps au cours des 50 dernières années. Face aux festivités du 75^e anniversaire, en 2009, la chorale doit se doter d'une direction dynamique et trouver de nouveaux membres pour assurer sa survie.

Un calendrier des activités bien rempli

Il ressort du rapport d'activités de la secrétaire Muriel Majerus-Sunnen que la chorale accompagnait tous les événements religieux à Leudelange. Elle était également présente lors de certaines manifestations organisées par la commune. A l'occasion de la Ste. Cécile, célébrée le 18 novembre dernier, des décorations étaient remises à Raymond Kauffmann (50 ans d'appartenance à la chorale), Edmée Funk (30 ans), Muriel Majerus (30 ans), Ida Duprel (10 ans), Mireille Siebenaler (5 ans), Fernande Weber (5 ans) et Pierre Weber (5 ans). En 2007, les choristes se retrouvaient pour 42 répétitions. En 2006, il y en avait eu 46.

D'après la secrétaire, un programme similaire est prévu pour 2008. Il faudra également commencer à réfléchir sur un programme adapté au 75^e anniversaire qui sera fêté en 2009. A l'heure actuelle, la chorale compte 24 membres actifs et 145 membres d'honneur. Un bouquet de fleurs a été remis à la secrétaire pour ses 25 ans d'activité dans la chorale.

Le rapport financier présenté à l'assemblée par le trésorier Jean Streitz a été approuvé par les réviseurs de caisse.

Au service de la communauté

Le curé Romain Kroeger a apprécié le grand engagement religieux des chanteurs. Leurs

précieux services apportent une certaine stabilité dans la vie de la communauté. Il leur a souhaité beaucoup de courage pour l'avenir et il les a incités à poursuivre leurs activités en ce sens.

Le bourgmestre Rob Roemen a tenu à souligner les grands mérites du chef et président démissionnaire Guy Christnach. Il espère que la succession à la tête du comité se déroulera sans problème, et que les membres de ce comité auront la main heureuse lors du choix d'un chef compétent. Rob Roemen a également annoncé que la chorale disposera de nouveaux locaux dans le « Centre Sociétaire » dès que ce dernier sera réalisé, et que la commune continuera à soutenir les choristes.

Le comité comprend les membres suivants : Guy Christnach, président ; Muriel Majerus-Sunnen, secrétaire ; Jean Streitz, trésorier ; le curé Romain Kroeger, Michel Rasqué, Armand Schmitz, membres. Réviseurs de caisse : Raymond Kauffmann, Nadine Rasqué et Jean Rosenfeld. ■



„Club des Jeunes” zieht Bilanz



Im Beisein von Bürgermeister Rob Roemen fand die Jahreshauptversammlung der lokalen Jugendvereinigung im Klublokal im Kellergeschoss des Rathauses statt.

Sammeln für den guten Zweck

Es oblag Vereinspräsident Philippe Hirtz die recht zahlreich erschienenen Mitglieder zu begrüßen. Er wies auf diverse Aktivitäten der Vereinigung hin, die u.a. aus der Ostereieraktion, d.h. dem Haus zu Haus-Verkauf der Ostereier innerhalb des Dorfes, einem Stand bei der Kirmes sowie dem Verkauf von Glühwein vor der Kirche anlässlich des Weihnachtsfestes bestanden. Alle zwei Jahre, so der Vorsitzende, werde der erzielte Nettogewinn einer karitativen Organisation zugeführt.

Neuer Vorstand

Schatzmeister Jérôme Enders legte eine einwandfreie Buchführung und wurde dafür von den Kassenrevisoren Patrick Franck und Alex Gansen unter dem Applaus der Anwesenden entlastet.

Der Clubvorstand für kommende Saison sieht folgendermaßen aus: Präsidentin: Sandy Muller; Vizepräsidentin: Kim Arensdorff; Sekretärin: Christine Schmit; Kassierer: Jérôme Enders; Beisitzende: Sam Kollwelter, Philippe Hirtz und Jeff Bertholet. Laurent Frank gehört dem Vorstand aus eigenem Wunsch nicht mehr an, er bleibt aber Mitglied der Vereinigung.

Gemeinde legt Wert auf gute Zusammenarbeit

Anschließend kam Bürgermeister Rob Roemen zu Wort. Er erläuterte die Jugendpolitik der Gemeindeverantwortlichen, die sich nicht darin erschöpfe, für zusätzlichen Schulraum und die Anpassung der Infrastrukturen im Erziehungsbereich zu sorgen. Er wies auf den baldigen Beginn der Bauarbeiten des neuen „Centre Sociétaire” hin, wo man den Jugendlichen denn ebenfalls neue, angemessene Räumlichkeiten zuweisen möchte. Es hieße, so Rob Roemen weiter, bereits jetzt besondere Wünsche hinsichtlich deren Konzeption gemeinsam zu besprechen.

Zudem sollte man sich Gedanken machen über eine programmatische Ausrichtung dieser Begegnungsstätte. Über sinnvolle Zielsetzungen könnte man z.B. mit den Verantwortlichen des Service National de la Jeunesse beraten. Auf „Schwängsweed” werde für einen anderen Teil der Jugend ein Scoutchalet errichtet. Auch diverse Sportinfrastrukturen sollen dort eingerichtet werden, um somit der (manchmal allein gelassenen) Jugend ideale Aufenthaltsmöglichkeiten zu verschaffen.

Der Gemeindevorsteher warnte die Jugendlichen vor Drogen- und Alkoholmissbrauch und rief sie zur Zusammenarbeit bei der Bekämpfung von Vandalismus und Kleinkriminalität um und innerhalb der Gemeinde auf. Ansonsten war er voll des Lobes für den „Club des Jeunes”, dessen Mitglieder ein Vorbild für die nächste Generation sein sollten, dies im Interesse einer nahtlosen Weiterführung. ■

Le bilan du « Club des Jeunes »

L'assemblée générale annuelle de l'association locale des jeunes s'est déroulée dans la salle réservée au club dans le sous-sol de la mairie, en présence du bourgmestre Rob Roemen.

Réunir de l'argent pour la bonne cause
Philippe Hirtz, président du « Club des Jeunes », souhaitait la bienvenue aux nombreux membres présents. Il rappelait différentes activités du club, dont la vente

d'oeufs de Pâques qui s'effectue en porte-à-porte dans la localité, le stand lors de la kermesse et la vente de vin chaud devant l'église à l'occasion de Noël. Le président a souligné que le bénéfice net réalisé est remis tous les deux ans à une oeuvre caritative.

Un nouveau comité

Les réviseurs de caisse Patrick Franck et Alex Gansen ont confirmé que la comptabilité

assurée par le trésorier Jérôme Enders est irréprochable, et décharge lui a été accordée par l'assemblée.

Le nouveau comité se compose comme suit : Sandy Muller, présidente ; Kim Arensdorff, vice-présidente ; Christine Schmit, secrétaire ; Jérôme Enders, trésorier ; Sam Kollwelter, Philippe Hirtz, Jeff Bertholet, membres. Laurent Frank a démissionné du comité, mais il reste membre du club.



La commune met l'accent sur une bonne collaboration

Ensuite, la parole a été donnée au bourgmestre Rob Roemen. Il a expliqué la politique de la jeunesse telle qu'elle est conçue par les responsables communaux. Elle ne se limite pas à la mise à disposition d'une nouvelle école et à l'adaptation des infrastructures du domaine éducatif. Il a souligné que les travaux de construction du nouveau « Centre Sociétaire » démarreront dans un proche avenir, et que les jeunes y disposeront de nouveaux locaux adaptés à leurs besoins. Le bourgmestre a poursuivi en disant qu'il

faut se réunir dès à présent pour discuter des souhaits spécifiques des jeunes concernant la conception de l'espace qui leur est réservé. Il faut également réfléchir sur l'orientation au niveau du programme de ce lieu de rencontre. Les responsables du Service National de la Jeunesse pourraient notamment être consultés en vue de la fixation d'objectifs raisonnables. Un chalet pour les scouts est érigé sur la « Schwéngsweed ». Différentes infrastructures sportives y seront également installées, et les jeunes (qui se retrouvent des fois seuls) y trouveront des conditions idéales de loisirs.

Le bourgmestre a mis les jeunes en garde contre les méfaits des drogues et de l'alcool, et il a lancé un appel en faveur de leur collaboration dans la lutte contre le vandalisme et la petite délinquance dans et autour de la commune. A part cela, il était plein d'éloges pour le « Club des Jeunes », dont les membres devraient servir de modèles à la prochaine génération, dans l'intérêt d'une continuation sans problèmes. ■

Le grand feu du « Buergsonndeg » chasse l'hiver

La coutume du « Buergbrennen » symbolise la fin de l'hiver et le début du printemps. Cette tradition solidement ancrée dans le calendrier culturel luxembourgeois se fête depuis des siècles le premier dimanche de carême en de nombreuses localités du pays. Les jours précédents, les jeunes réunissent de la paille et du bois pour construire une « Buerg » qui sera allumée le dimanche soir, à la tombée de la nuit.

Ce fut également le cas à Leudelage, où le matériel de base du feu avait été ramassé pendant toute la journée de samedi. Les sapins de Noël enlevés quelques semaines auparavant chez les habitants y étaient également ajoutés. Le dimanche soir, le corps des sapeurs pompiers et la « Leidelenger Musek » accompagnaient le cortège des habitants de Leudelage munis de torches jusqu'à la « Buerg » près du « Gaalgebësch ».

Le grand feu était ensuite allumé par les jeunes pompiers et des adolescents du village, qui tentaient de chasser l'hiver de cette façon. L'encadrement de cette fête, qui avait attiré de nombreux visiteurs et qui se prolongeait jusqu'à une heure tardive, avait été confié à Jeannot Büchler. La tente de l'administration communale, spécialement érigée pour l'occasion, accueillait les visiteurs désireux de se restaurer en cette soirée où la température était un peu fraîche. ■

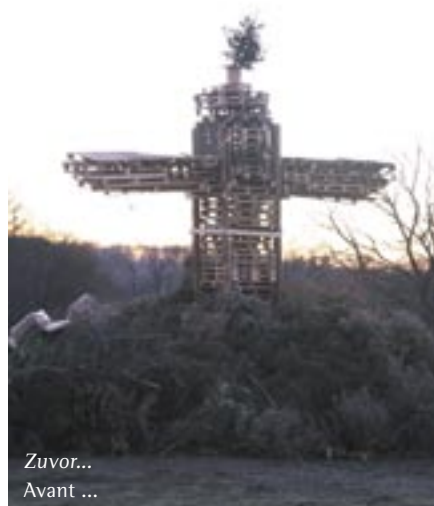
Am „Buergsonndeg“ wurde der Winter verscheucht

Der Brauch des „Buergbrennen“ symbolisiert das Ende des Winters und den Beginn des Frühlings. Diese Tradition, die fest im luxemburgischen Kulturkalender verankert ist, kommt seit vielen Jahrhunderten am ersten Fastensonntag in vielen Ortschaften des Landes zur Austragung. Die jungen Leute sammeln tagsüber Stroh und Holz zum Errichten der Burg ein, um diese dann beim Einbruch der Dunkelheit zu verbrennen.

Dies war denn auch in Leudelingen der Fall, wo bereits am Burgsamstag das brennbare Material eingesammelt wurde. Die vor einigen Wochen bereits bei der Einwohnerschaft abgeholten Weihnachtsbäume kamen hinzu. Am

Burgsonntag setzte sich ein Fackelzug unter der Leitung des lokalen Feuerwehrcorps und unter den musikalischen Klängen der „Leidelenger Musek“ in Richtung „Buerg“ bei „Gaalgebësch“ in Bewegung. Dort wurde das „Werk“ dann in Anwesenheit zahlreicher Schaulustiger von der Jugendwehr und Altersgenossen gezündet und solchermaßen versucht, dem Winter den Garaus zu machen.

Die Umrahmung des bis in die späten Abendstunden andauernden Festes, das in dem für diesen Zweck speziell errichteten Zelt der Gemeindeverwaltung stattfand, oblag Entertainer Jeannot Büchler. Für Essen und Trinken war reichlich gesorgt. ■



Zuvor...
Avant ...



... und danach
... et après

T.C. Leideleng will Nachwuchs fördern

Im gemütlichen Chalet des „Tennis Club Leideleng“ fand die Jahreshauptversammlung dieser Sportvereinigung statt. Nachdem Präsident Roland Kohn alle Anwesende, unter ihnen Bürgermeister Rob Roemen sowie die Räte Jean Feipel und Marcel Jakobs (ebenfalls Vorsitzender der Kultur- und Sportkommission), begrüßt hatte, wies er auf diverse Mängel in Bezug auf die sportlichen und sonstigen Infrastrukturen hin.

Dank an alle Helfer

So war u.a. von ihm zu erfahren, dass die Erneuerung des Drahtkäfigs um die Spielfelder, der des öfteren Ziel vandalistischer Verwüstungen ist, unumgänglich sei. Gleiches gelte für zerstörte Fenster am Chalet sowie dessen nahezu funktionsuntüchtige Heizanlage. In diesem Sinne richtete er hinsichtlich einer besseren Überwachung des Geländes einen dringenden Appell an die politischen Verantwortlichen. Auch bat er diese einen Teil der doch hohen Reparaturunkosten mitzutragen. Ein besonderer Dank ging

an seine Mitarbeiter im Vorstand, deren permanenter Einsatz es ermögliche, viele Arbeiten in Eigenregie zu erledigen, an die Gemeinde für die finanzielle und logistische Unterstützung sowie an Spieler und Trainer für die guten sportlichen Resultate.

Werben für den Tennissport

Sekretär Christian Steichen strich die ausgezeichneten Leistungen jener Mannschaften hervor, die an den nationalen Meisterschaften der vergangenen Saison teilnahmen. So gelang den Veteranen nach ihrem Meistertitel der Aufstieg in die Nationaldivision. Die „Jeunes Vétérans“, die vor zwei Jahren ihre Aktivitäten aufnahmen und in der Ehrenpromotion agieren, konnten ebenfalls die Saison erfolgreich abschließen, während die Herren nach einer harten Spielzeit in extremis den Verbleib in der ersten Division schafften. In diesem Kontext wurde darauf hingewiesen, dass der „T.C. Leideleng“ beabsichtigt, eine Kampagne bei den Leudelingen Primärschülern ab dem ersten

Schuljahr zu starten, dies um sie praxisnah für den weißen Sport zu begeistern.

Gelände für neue Tennisanlage gesucht

Nach dem umfassenden Kassenbericht von Schatzmeister Francis Faber, der von den Prüfern Manette Hilger und Romain De Bourcy unter dem Applaus der Versammelten abgesegnet wurde, ging das Wort an Bürgermeister Rob Roemen. Dieser lobte die Absicht des Vorstandes hinsichtlich der Förderung des vereinseigenen Nachwuchses, ein Projekt welches dem Verein ohne Zweifel von hohem Nutzen sein werde. Er sagte dem Vorstand die volle Unterstützung der Gemeinde bei der Entwicklung dieser Jugendarbeit zu und wies des Weiteren darauf hin, dass der Sport in Leudelingen einen hohen Stellenwert genießt. Das neue Vereinshaus, dessen Bau im Mai dieses Jahres in Angriff genommen werde, die Einrichtung des Jugendfreizeitgeländes am Ort genannt „Schwängsweed“, der baldige Bau einer neuen Schule, ständen für die progressive Politik des Schöffenrates. Weiterhin





ließ Rob Roemen wissen, dass man gewillt sei, die finanziellen Einbußen mitzutragen und die Polizei zu schärferen Kontrollen bei besagtem Gelände aufzufordern. Bereits jetzt sei man auf der Suche nach einem neuen geeigneten Standort für den „T.C. Leideleng“, da die bestehenden Anlagen dem Pausenhof des in naher Zukunft zu errichtenden Schulgebäudes wohl weichen müssten. Einer

Rundumerneuerung der Heizungsanlage steht Roemen angesichts des baldigen Transfers eher negativ gegenüber. Er schlägt dem Vorstand die Aufstellung eines Förderungskataloges vor, der dann diskutiert und einer für beide Seiten zufriedenstellenden Lösung zugeführt werden könne.

Dem Vorstand des „T.C. Leideleng“ gehören

folgende Personen an: Präsident: Roland Kohn; Vizepräsident: Armand Hilger; Schatzmeister: Francis Faber; Sekretär: Christian Steichen; Beisitzende: Marco Bertholet, Jean-Claude Franck, Joel Hintgen, Pol Praus und Robert Wagner. Kassenrevisoren sind Manette Hilger und Romain De Bourcy. ■

Le T.C. Leideleng encourage les jeunes !

L'assemblée générale annuelle du « Tennis Club Leideleng » s'est déroulée dans l'agréable chalet de ce club sportif. Après avoir souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, dont le bourgmestre Rob Roemen et les conseillers Jean Feipel et Marcel Jakobs (également président de la commission de la culture et des sports), le président Roland Kohn a évoqué différents vices des infrastructures sportives et autres.

Merci à tous les bénévoles

Il a notamment souligné qu'un renouvellement du grillage autour des courts s'impose, car il est souvent endommagé suite à des actes de vandalisme. La même remarque vaut pour les vitres brisées du chalet et son chauffage qui ne mérite plus son nom. Il a lancé un appel urgent aux responsables politiques afin qu'une meilleure surveillance du terrain soit assurée. Il leur a également demandé de se charger d'une partie des frais de réparation élevés. Le président a exprimé ses vifs remerciements aux membres du comité dont les efforts permanents et bénévoles permettent de réaliser bien des travaux à moindres frais, mais aussi à la commune pour son soutien financier et logistique, ainsi qu'aux joueurs et entraîneurs pour les bons résultats obtenus.

Promouvoir le tennis

Le secrétaire Christian Steichen a souligné les excellentes prestations des équipes qui participaient aux championnats nationaux

de la dernière saison. Après avoir remporté le titre de champions, les Vétérans ont réussi à monter en division nationale. Les « Jeunes Vétérans », dont les activités ont débuté il y a deux ans et qui agissent en promotion d'honneur, ont également connu une saison couronnée de succès, alors que l'équipe Seniors a réussi de justesse à se maintenir en première division après une saison plutôt dure. Dans ce contexte, le « T.C. Leideleng » annonce qu'il envisage une campagne auprès des écoliers leudelangeois dès la première année d'études, afin de les familiariser avec la pratique du sport blanc.

Recherche d'un nouvel emplacement pour les courts de tennis

Après le rapport détaillé sur les finances du club, présenté par le trésorier Francis Faber et confirmé par les réviseurs de caisse Manette Hilger et Romain De Bourcy, la parole était au bourgmestre Rob Roemen. Il a loué les efforts envisagés par le comité pour encourager les jeunes : ce projet portera certainement ses fruits. Le bourgmestre a promis le plein appui de la commune dans le cadre du développement du travail avec les jeunes, et il a souligné que le sport joue un rôle essentiel à Leudelage. Le nouveau « Centre Sociétaire », dont la construction débutera au mois de mai, l'aménagement d'un espace-loisirs pour les jeunes au lieu-dit « Schwéngsweed » et la construction imminente d'une nouvelle école témoignent, aux dires du bourgmestre, de la

politique progressiste du collège échevinal. Rob Roemen a par ailleurs annoncé que la commune entendait supporter une partie des pertes financières du club et qu'elle allait demander à la Police d'effectuer des contrôles plus sévères aux alentours des courts. On serait déjà à la recherche d'un nouveau site adapté aux besoins du « T.C. Leideleng », étant donné que les installations actuelles finiront certainement par disparaître au profit de la cour de la nouvelle école qui sera construite d'ici peu. Comme le transfert des installations du club se fera donc dans un proche avenir, Rob Roemen ne se prononce pas en faveur d'un renouvellement total du chauffage. Il demande au comité de présenter ses doléances par écrit. Elles feront ensuite l'objet de discussions visant à trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Le comité du « T.C. Leideleng » se compose de : Roland Kohn, président; Armand Hilger, vice-président; Francis Faber, trésorier; Christian Steichen, secrétaire; Marco Bertholet, Jean-Claude Franck, Joël Hintgen, Pol Praus et Robert Wagner, membres. Manette Hilger et Romain De Bourcy sont nommés réviseurs de caisse. ■

„Natur- a Vulleschutzliga Leideleng“ würdigt umweltfreundliche Politik des Schöffenrates

Anlässlich der in der Sporthalle stattgefundenen Jahreshauptversammlung der lokalen „Natur- a Vulleschutzliga“, begrüßte Präsident Vic Hilger die recht zahlreich erschienenen Zuhörer, unter ihnen Bürgermeister Rob Roemen, Schöffe Raymond Kauffmann, Ratsmitglied Marcel Jakobs, den Präsidenten der kommunalen Umweltkommission Jacques Goerens sowie Raymond Gloden, seines Zeichens Naturschutzwart von „Haff Réimech“.

Gemeinde finanzierte schmuckes Schwalbenhaus

Der Redner ging auf den schonenden Umgang der Gemeindeverantwortlichen mit der Natur ein. Erst vor Kurzem sei ein von der Gemeinde finanziertes Schwalbenhaus seiner offiziellen Bestimmung übergeben worden. Dieses sei nun bereit, seine Gäste zu empfangen. Gute Arbeit wurde den kommunalen Diensten ebenfalls beim Anlegen des Naturlehrpfades am „Gaalgebësch“ bescheinigt. Der Präsident bedauerte indes, dass der Vogelbestand im Allgemeinen, aber auch jener anderer Tierarten rückgängig sei. Schuld daran sei das Fehlen vieler lebenswichtiger Kräuter, Brennesseln, Disteln und Blumen, welche die Nahrungsgrundlage für Insekten bildeten. Diese wiederum stehen auf dem Speisezettel von Schwalbe und Co. ganz oben. Im Aufschwung hingegen, so der Präsident weiter, seien die Greifvögel, dies

wegen der zahlreichen Mäuse in den Leudelinger Feld- und Waldgebieten.

Vic Hilger versäumte nicht, die Stiftung „Hëllef fir d’Natur“ sowie das Syndikat Sicona zu erwähnen, die beide durch ihr professionelles Eingreifen die vorhandene Agrarlandschaft den Bedürfnissen von Fauna und Flora anpassen.

Es wurde darauf hingewiesen, dass die Vereinigung im kommenden Jahr ihr 25. Gründungsjahr zu feiern gedenkt.

Moorlandschaften, Wälder und Wiesen

In ihrem interessanten Tätigkeitsbericht des vergangenen Jahres wusste Sekretärin Marianne Thiry über Baum- und Heckenschneiden sowie Putzaktionen zu berichten. Weiterhin unternahm man im Rahmen der Kampagne „En Dag an der Natur“ einen Ausflug ins Hohe Venn sowie einen Kleineren nach Büdesheim, dort wo die Märzbecher blühen. Zusammen mit der Gemeinde wurde eine „Trëppeltour“ in den „Laange Bësch“ und zu den Weihern unternommen. Präsent war man zudem bei allen Umweltereignissen in und rundum Leudelingen.

Nachdem Schatzmeister André Lahier für seine perfekte Buchführung von den Kassenrevisoren Robert Steil und Jeannot Huberty unter dem

Applaus der Anwesenden entlastet worden war, ging das Wort an den Bürgermeister.

Erhaltung der wertvollen Naturlandschaft

Rob Roemen beglückwünschte die Naturschützer für ihren selbstlosen Einsatz zum Wohle von Flora, Fauna und Mensch. Ihr Wirken sei von unschätzbarem Wert, ihre Kritik an möglichen Missständen stoße bei den Gemeindeoberen stets auf offene Ohren. Unter der Federführung von Umweltschöffin Lotty Roulling-Lahyr habe der Schöffenrat Projekte in die Wege geleitet, die langsam aber sicher konkrete Formen annähmen. Zu einer umweltfreundlichen Politik, so Rob Roemen weiter, gehörten nicht bloß Schwalbenhäuser, „En Dag an der Natur“, Putz- und sonstige Aktionen, sondern ein kontinuierliches Wirken zum Wohle von Mensch, Tier und Pflanze im Rahmen minimaler Industrie-, Abgas- und sonstiger Verschmutzungen.

Niedrigenergiebauweise und Holzhackschnitzelanlage

Des Weiteren wies der Bürgermeister darauf hin, dass beim Bau des „Centre Sociétaire“ die Niedrigenergiebauweise zur Anwendung kommen werde. Umweltschutz ebenfalls bei der neuen Primärschule, die wohl erst in zwei Jahren in Angriff genommen werde,





wo aber jetzt schon feststehe, dass hier eine Holzhackschnitzelanlage das Heizen des Gebäudes übernehmen werde. Gute Aussichten also, zumal Rob Roemen ebenfalls der finanziellen und logistischen Hilfe zur 25-Jahrfeier seine Zusage gab.

Im Anschluss an seine Rede hielt dann noch

Raymond Gloden einen Vortrag mit dem Thema „d'Vullen am Haff Réimech“.

Dem Vorstand der Leudelingener Natur- und Vogelschützer gehören folgende Personen an: Präsident: Hilger Vic; Vizepräsident: Ensich Roby; Sekretärin: Thiry Marianne; Schatzmeister: Lahier Änder; Beisitzende:

Hentges Charel, Hentges Nicole, Hilger Sylvie, Mass Helma, Mutsch Jhâng, Thiry Carole und Zibert Jhang. Kassenrevisoren bleiben weiterhin: Huberty Jeannot und Steil Robert. ■

La « Natur- a Vulleschützliga Leideleng » apprécie la politique écologique du collège échevinal

L'assemblée générale annuelle de la « Natur- a Vulleschützliga », section de Leudelange, se déroulait au hall omnisports. A cette occasion, le président Vic Hilger souhaitait la bienvenue aux nombreux membres et invités, dont le bourgmestre Rob Roemen, l'échevin Raymond Kauffmann, le conseiller Marcel Jakobs, le président de la commission de l'environnement et des forêts Jacques Goerens et Raymond Gloden, surveillant de la réserve naturelle du « Haff Réimech ».

La commune a financé une belle maison pour les hirondelles

L'orateur a parlé de la responsabilité à l'égard de la nature dont les dirigeants communaux font preuve. Depuis peu, une maison pour hirondelles, financée par la commune, attend ses visiteurs. Les services communaux ont également fait du bon travail en aménageant le sentier éducatif au « Gaalgebësch ». Mais le président a regretté que le nombre des oiseaux en général, tout comme celui des autres espèces animales, est en baisse. Ce fait est notamment dû au manque d'herbes, d'orties, de chardons et de fleurs qui constituent la base de l'alimentation des insectes. Ces derniers sont des éléments essentiels au menu des hirondelles et d'autres oiseaux. Le président a poursuivi en expliquant que le nombre des rapaces est, par contre, en nette augmentation. Cela s'explique par la présence des nombreuses souris peuplant les champs et les forêts de la commune.

Vic Hilger n'a pas oublié de mentionner la fondation « Hëllef fir d'Natur » et le syndicat Sicon, dont l'action professionnelle permet d'adapter le paysage agricole existant aux besoins de la faune et de la flore. L'année prochaine, l'association compte

fêter son 25^e anniversaire.

Marais, prés et forêts

Dans son intéressant rapport sur les activités de l'année passée, la secrétaire Marianne Thiry a évoqué la taille des arbres et des haies, ainsi que les activités de nettoyage. Une excursion dans les Hautes Fagnes a eu lieu dans le cadre de la campagne « En Dag an der Natur ». Une autre sortie a mené les membres de l'association à Büdesheim, où ils pouvaient admirer la floraison des nivéoles de printemps. Une promenade au « Laange Bësch » et vers les étangs a eu lieu avec la commune. La « Natur- a Vulleschützliga » participait par ailleurs à tous les événements à caractère environnemental organisés à Leudelange et dans ses alentours.

Les réviseurs de caisse Robert Steil et Jeannot Huberty ont confirmé l'excellente comptabilité du trésorier André Lahier, auquel l'assemblée a accordé décharge.

Sauvegarde du précieux paysage naturel

Le bourgmestre Rob Roemen a félicité les protecteurs de la nature pour leur engagement désintéressé en faveur de la flore, de la faune et de l'homme. Il a souligné que leur action est d'une inestimable valeur, et que les responsables communaux prêtent toujours une oreille attentive à leurs critiques concernant d'éventuelles anomalies. C'est sous la direction de Lotty Roulling-Lahyr, échevine responsable pour les affaires environnementales, que le collège échevinal a lancé des projets qui commencent à prendre forme. Rob Roemen a poursuivi ses explications en disant qu'une politique écologique ne se limite pas à l'aménagement d'une maison pour

les hirondelles, à « En Dag an der Natur », à des actions de nettoyage ou similaires, mais qu'il faut agir continuellement en faveur de l'homme, de la faune et de la flore en veillant à réduire au strict minimum la pollution due à l'industrie, aux gaz d'échappement et à d'autres sources.

Constructions à faible consommation d'énergie et chauffage aux copeaux de bois

Le bourgmestre a également relevé que le nouveau « Centre Sociétaire » sera une construction à faible consommation d'énergie. La protection de l'environnement jouera également un rôle essentiel lors de la construction de la nouvelle école primaire – qui ne débutera certes que dans 2 ans seulement. Il est d'ores et déjà certain que le bâtiment sera doté d'un chauffage aux copeaux de bois. L'avenir se présente donc de façon positive, d'autant plus que Rob Roemen a annoncé l'aide financière et logistique de la commune pour la fête du 25^e anniversaire de l'association.

L'assemblée se terminait par une conférence de Raymond Gloden sur les oiseaux au « Haff Réimech ».

Voici la composition du comité de la Leidelenger Natur- a Vulleschützliga : Vic Hilger, président ; Roby Ensich, vice-président ; Marianne Thiry, secrétaire ; Änder Lahier, trésorier ; Charel Hentges, Nicole Hentges, Sylvie Hilger, Helma Mass, Jhâng Mutsch, Carole Thiry et Jhang Zibert, membres. Jeannot Huberty et Robert Steil restent réviseurs de caisse. ■



Ausgezeichnete Vereinsführung mit hervorragender Bilanz

Jahreshauptversammlung der „Leidelenger Trëppelfrënn“

Die „Leidelenger Trëppelfrënn“ hatten zu ihrer Generalversammlung in die hiesige Sporthalle eingeladen. Bürgermeister Rob Roemen, Schöffe Raymond Kauffmann, Rat Jean Feipel und Raymond Claude, Präsident der FLMP, sowie recht zahlreiche Mitglieder waren dem Aufruf gefolgt.

Neue Räumlichkeiten

Präsident Henri Wantz dankte denjenigen Personen, die zum Erfolg der Vereinstätigkeiten beigetragen hatten. Er erinnerte an die zahlreichen Mitglieder, die an den jeweiligen Wanderungen in In- und Ausland Präsenz zeigten und hoffte, dass beim baldigen Bau des neuen Vereinshauses die Wünsche der „Trëppelfrënn“ berücksichtigt würden. Besonders erfreut war er darüber, dass die Gemeinde dem Verein in Kürze einen Materialraum im Erdgeschoss des Wasserturmes, neben den neuen Ateliers des technischen Dienstes, zur Verfügung stellen wird. Auch vergaß er nicht deren finanzielle und logistische Hilfe bei allen Ereignissen zu erwähnen.

Mehr als 28.000 Kilometer gewandert

Aus dem ausgiebigen Bericht der fleissigen Sekretärin Lotty Roulling-Lahyr, die für den reibungslosen Ablauf der mannigfaltigen Tätigkeiten verantwortlich zeigte, war zu entnehmen, dass sich 1.604 Wanderer (!) aus In- und Ausland an der internationalen Winterwanderung beteiligten. Bei der Frühjahrswanderung am 1. Mai wurden 1.215 Personen gezählt.

Es wurden bei 1.880 inländischen und 864 ausländischen Wanderungen insgesamt 28.344 km von den Mitgliedern des Leudelinger Vereins zurückgelegt, davon 19.097 in Luxemburg und 9.247 im Ausland.

Mit 2.050 km bei 127 Märschen belegte Jean Rausch den ersten Platz. Beste Dame war Josephine Rausch. Sie legte bei 107 Einsätzen insgesamt 1.487 km zurück.

Im Juni besuchten 38 Trëppelfrënn den Partnerverein Eloyes und nahmen bei dieser Gelegenheit an der vor Ort organisierten Wanderung teil.

Neben unzähligen weiteren Aktivitäten, u. a. IVV-Wanderwoche in Schömborg/Schwarzwald, Ausflug nach Idar-Oberstein/Bischofsdrhon, FLMP-Wanderungen, Einweihungen und Besichtigungen, beteiligte sich der Verein an allen lokalen Ereignissen kirchlicher und weltlicher Natur.

Jean Steimes – Vorbild für alle Wanderer

Die exzellente Kassenführung von François Hintgen wurde von den Revisoren Pierre Schannes und Alphonse Kisch gutgeheißen. Gleiches galt für Budget und Aktivitätsprogramm 2008.

Innerhalb des Vorstandes gab Jean Steimes aus Altersgründen seine Demission bekannt. Für seinen jahrzehntelangen Einsatz zum Wohle der Vereinigung war ihm das Lob aller Anwesenden gewiss. Seinen Platz übernimmt ab sofort Francis Meyer. Auch Kassenrevisor Alphonse Kisch wirft aus Zeitgründen das Handtuch. Für ihn kommt Jeannot Caudron.

FLMP-Präsident Raymond Claude bescheinigte dem Leudelinger Vorstand eine gute Arbeit und dankte für die Unterstützung bei den vielen Verbandsorganisationen. Für die FLMP war 2007 ein Jahr der Erneuerungen, gekennzeichnet durch die Einführung neuer Statuten, die es in die Praxis umzusetzen galt.

Der Dachverband sei Mitglied des Nationalen Olympischen Komitees und trage mit einem umfangreichen Programm zur gesundheitlichen Förderung der Einwohner und zur touristischen Aufwertung des Landes bei. Es gelte weiterhin regionale Wanderwege zu erschließen und diese mit Bestehenden zu vernetzen und auszubauen.

Sein besonderer Dank ging an das Sportministerium, welches die Kosten der Föderation alljährlich mit 40% bezuschusst. Als Vorbild für alle Wanderer qualifizierte er den über 90 Jahre alten und noch immer aktiven Jean Steimes.

Er ließ zudem wissen, dass an den 70 Märschen, die alljährlich von den 46 inländischen Vereinigungen veranstaltet werden, insgesamt in etwa 80.000 Personen teilnehmen.

Verkehrschao vermeiden

Bürgermeister Rob Roemen unterstrich den nimmermüden Einsatz der „Leidelenger Trëppelfrënn“ und beglückwünschte sie für die erzielten Erfolge. Die von ihnen alljährlich organisierten größten Events innerhalb der Gemeinde seien der Beweis für ihre fortschrittliche Vereinspolitik. Lediglich das allemal vorprogrammierte Verkehrschao hieße es in Zukunft besser in den Griff zu bekommen. Daran müsse man gemeinsam arbeiten, damit die Einwohnerschaft nicht belästigt werde.

Der Bürgermeister bewunderte die Leistungen der Vereinsmitglieder, von denen so manche mehr Kilometer zu Fuss zurücklegen als er selbst mit dem Auto. Er schloß sich den Komplimenten an die Adresse von Jean Steimes an, der so manchen jüngeren Zeitgenossen etwas vormache.

Bezug nehmend auf die Bedürfnisse der lokalen Vereinigungen verwies der Bürgermeister auf den diesjährigen Baubeginn des neuen „Centre Sociétaire“, wo denn auch die Wünsche der Wanderfreunde berücksichtigt würden. Auch vergaß er nicht die zu Verfügungsstellung eines Materialraumes neben den Räumlichkeiten des technischen Dienstes, sowie die ständigen Bemühungen der Gemeindeverwaltung zur Verschönerung der Ortschaft zu erwähnen. Im Laufe des Nachmittags wurden verschiedene Mitglieder geehrt, und zwar: Cloos Marie-Rose, Even Robert, Ewen Virginie, Err Jean, Hemmer Roger, Mosar Marie-Jeanne, Schannes Pierre, Schmit Netty, Schneider Maisy, Urhausen Anna, Wantz Helga, Wantz Henri und nicht zu vergessen, Steimes Jean.

Des Weiteren kamen die fünf besten Vereinswanderinnen und Wanderer zu Ehren. Mit einem gemütlichen Abendessen klang die Versammlung aus.

Dem Vorstand der „Leidelenger Trëppelfrënn“ gehören folgende Personen an: Präsident: Wantz Henri; Vizepräsidentin: Schwirtz Thérèse; Sekretärin: Roulling-Lahyr Lotty; Schatzmeister: Hintgen François; Beisitzende: Meyer Francis, Muller Raymond, Schwirtz Jean, Wantz Helga und Wintersdorf Jean-Claude. Kassenrevisoren sind Caudron Jeannot und Schannes Pierre. ■



Sie wurden geehrt
Der rüstige Jängy Steimes bleibt als demnächst 94-Jähriger Wanderer ein Vorbild für alle.

Ils étaient à l'honneur
Avec ses presque 94 ans, le très alerte Jängy Steimes donne l'exemple à tous.

Bonne gestion et excellent bilan

Assemblée générale annuelle des « Leidelenger Trëppelfrënn »

Les « Leidelenger Trëppelfrënn » avaient organisé leur assemblée générale au hall omnisports. Le bourgmestre Rob Roemen, l'échevin Raymond Kauffmann, le conseiller Jean Feipel et Raymond Claude, président de la FLMP, ainsi que de nombreux membres de l'association avaient répondu à l'invitation.

De nouveaux locaux

Le président Henri Wantz a remercié tous ceux qui ont contribué au succès des activités du club. Il a parlé des nombreux membres qui se présentaient au départ des randonnées, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Et il a nourri l'espoir que les souhaits des « Trëppelfrënn » seront pris en considération lors de la construction imminente du nouveau Centre Sociétaire. Le président a apprécié le fait que, d'ici peu, l'association disposera de son propre dépôt de matériel au rez-de-chaussée du château d'eau, à côté des nouveaux ateliers du service technique. C'est la commune qui met ce local à disposition des « Trëppelfrënn ». Il n'a pas non plus oublié de mentionner l'aide financière et logistique de la commune lors des différentes manifestations.

Plus de 28.000 kilomètres parcourus

Il ressort du rapport détaillé de la secrétaire Lotty Roulling-Lahyr, également responsable du bon déroulement des nombreuses activités, que 1.604 (!) marcheurs luxembourgeois et étrangers participaient à la marche internationale de l'hiver. 1.215 personnes s'étaient présentées au départ de la marche de printemps le 1er mai. Les membres de l'association leudelangeoise ont parcouru 28.344 km au cours de 1.880 marches à l'intérieur du pays et 864 à l'étranger, ce qui correspond à 19.097 km au Luxembourg et 9.247 km à l'étranger. Jean Rausch occupe la première place avec 2.050 km couverts au cours de 127 marches. Joséphine Rausch est au premier rang chez les dames. Au cours de 107 marches, elle a parcouru 1.487 km au total. En juin, 38 « Trëppelfrënn » ont rendu visite à l'association partenaire d'Eloyes, et à cette occasion ils ont participé à la marche organisée sur place. En dehors d'innombrables autres activités, dont la semaine de marche internationale IVV à Schömborg en Forêt Noire, l'excursion à Idar-Oberstein/Bischöfshron, les marches FLMP, les inaugurations et les diverses visites, l'association a participé à tous les événements locaux de nature religieuse ou profane.

Jean Steimes donne l'exemple à tous les marcheurs

L'excellent travail du trésorier François Hintgen a été approuvé par les réviseurs Pierre Schannes et Alphonse Kisch. La même remarque vaut pour le budget et le programme des activités 2008.

En raison de son âge, Jean Steimes a démissionné du comité. Toutes les personnes présentes l'ont félicité pour ses longues années de travail en faveur du club. Il est remplacé par Francis Meyer. Le réviseur de caisse Alphonse Kisch démissionne pour manque de temps. Il est remplacé par Jeannot Caudron.

Raymond Claude, président de la FLMP, a confirmé le bon travail du comité leudelangeois et l'a remercié pour son soutien lors des nombreuses organisations de la fédération. Pour la FLMP, 2007 était l'année du renouveau, marquée par l'introduction de nouveaux statuts qu'il s'agissait de mettre en pratique.

Le vaste programme de cette fédération membre du COSL contribue à améliorer la santé des habitants et à promouvoir touristiquement le pays. Il faut poursuivre l'aménagement de chemins de randonnée régionaux, les raccorder au réseau existant et continuer leur extension. Raymond Claude a expressément remercié le ministère des Sports, dont les subventions couvrent 40% des frais annuels de la fédération.



Jean Steimes donne l'exemple.

Le président a souligné l'exemple donné par Jean Steimes : ce marcheur de plus de 90 ans est toujours un membre actif.

Raymond Claude a par ailleurs indiqué qu'environ 80.000 personnes participent aux 70 marches organisées tous les ans par les 46 associations du Luxembourg.

Eviter la paralysie du trafic

Le bourgmestre Rob Roemen a souligné l'engagement permanent des « Leidelenger Trëppelfrënn » et les a félicités pour les succès remportés. Les événements majeurs qu'ils organisent tous les ans dans la commune témoignent de leurs idées progressistes.

A l'avenir, il faudra néanmoins veiller à mieux gérer la paralysie du trafic générée par ces manifestations. Ce problème devra être résolu en commun, pour éviter que les habitants ne soient gênés.

Le bourgmestre a exprimé son admiration à l'égard des membres de l'association, dont certains parcourent plus de kilomètres à pied que lui-même en voiture. Il a adressé ses compliments à Jean Steimes, qui peut en remonter à bien des gens plus jeunes que lui.

En abordant la question des besoins des sociétés locales, le bourgmestre a souligné que les travaux de construction du nouveau

« Centre Sociétaire » débiteront cette année et qu'il sera tenu compte des souhaits des amis de la marche. Il n'a pas non plus oublié d'évoquer la mise à disposition d'un dépôt de matériel à côté des locaux du service technique, ainsi que les efforts permanents de la municipalité en vue de l'embellissement de la localité.

Différents membres de l'association étaient par ailleurs à l'honneur au cours de cette assemblée: Cloos Marie-Rose, Even Robert, Ewen Virginie, Err Jean, Hemmer Roger, Mosar Marie-Jeanne, Schannes Pierre, Schmit Netty, Schneider Maisy, Urhausen Anna, Wantz Helga, Wantz Henri et surtout Steimes Jean.

Les cinq meilleurs marcheuses et marcheurs du club étaient également à l'honneur. L'assemblée était suivie d'un agréable dîner en commun.

Les membres du comité des « Leidelenger Trëppelfrënn » sont: Wantz Henri, président; Schwirtz Thérèse, vice-présidente; Roulling-Lahyr Lotty, secrétaire; Hintgen François, trésorier; Meyer Francis, Muller Raymond, Schwirtz Jean, Wantz Helga et Wintersdorf Jean-Claude, membres. La révision de la caisse a été confiée à Caudron Jeannot et Schannes Pierre.

Ein Jahr im Einsatz zur Verschönerung der Ortschaft

Generalversammlung der Leudelinger Amis de la Fleur

Präsidentin Nicole Halsdorf konnte zur Eröffnung der Generalversammlung viele Mitglieder und Ehrengäste begrüßen, u.i. Schöffe Raymond Kauffmann, die Räte Jean Feipel und Ulli Halsdorf, Pater Dr. Jean van Osch, den Präsidenten der Umweltkommission Jacques Goerens, sowie den CTF-Vize-Präsident Demy Feiereisen. Sie unterstrich die Bedeutung

In ihrer Eigenschaft als Kassiererin legte Nicole Halsdorf einen detaillierten Finanzbericht vor für das Jahr 2007, das erfolgreich abgeschlossen werden konnte. Auf Vorschlag der Kassenrevisoren Roulling Joseph und Schosseler Léo erteilte die Versammlung per Akklamation Entlastung.

Außerdem dankte er den Leudelinger Mitgliedern und der Gemeinde, die im vergangenen Jahr viel zum Erhalt und zur Gestaltung einer gesunden Natur und zur Verschönerung der Häuser, Gärten, öffentlichen Plätze und Strassen beigetragen haben. Er wies auf das Problem des fehlenden Nachwuchses ehrenamtlicher Mitglieder auf Vereins- und Zentralebene hin.

Schöffe Raymond Kauffmann dankte dem Verein für die vielen Aktivitäten und erinnerte an die Zielsetzungen des Vereins, die vor allem die Verschönerung der Ortschaften beinhalten. Auch die Gemeinde habe ihre Verantwortung



der CTF-Ligue für „Gaard an Heem“, die sich stets für eine Vielfalt an Blumen und für den Erhalt einer gesunden Natur einsetze. Sie dankte allen die zum Erfolg der Vereinsaktivitäten beigetragen haben, vor allem Bürgermeister Rob Roemen für die Hilfe bei der Organisation des ersten Frühjahrsblumenmarkts.

Mannigfaltige Aktivitäten

Im Tätigkeitsbericht von Vic Christophe wurden die vielen Aktivitäten des Vereins aufgelistet, wie etwa Blumenmärkte im Frühjahr und Herbst, die Organisation von Kursen für die Herstellung von Blumengebinden, Muttertagsfeier, Besichtigung des „Lentzgartens“ in Luxemburg-Stadt (unter Leitung von Vorstandsmitglied Steve Schwartz), Halloweenparty und Nikolausfeier für Kinder, Wettbewerb „village fleuri“ in Zusammenarbeit mit der Gemeindeverwaltung (bei großer Beteiligung konnten hier insgesamt 16 Preise verteilt werden), weiter die Beteiligung beim „Dag vum Bam“, „grouss Botz“ und „Een Dag an der Natur“.

Neuer Vorstand

Sekretär Vic Christophe scheidet nach 31 Jahren Mitgliedschaft, davon 23 Jahre als Vize-Präsident und 17 Jahre als Sekretär, definitiv aus dem Vorstand aus. Unter dem Applaus der versammelten Mitglieder wurde ihm von Präsidentin Nicole Halsdorf ein passendes Geschenk überreicht. Der Vorstand setzt sich weiterhin zusammen aus Präsidentin Nicole Halsdorf, Ehrenpräsident Emile Hansen, sowie den Mitgliedern Lehnert Triny, Lux Michel, Muller Raymond, Mutsch Jean, Rasqué Denise und Schwartz Steve. Die Postenbesetzung wird in einer Vorstandsitzung neu geregelt.

Verschönerung der Ortschaft

Der nationale Vizepräsident des CTF, Demy Feiereisen, beglückwünschte die Vereinsverantwortlichen für die mustergültige Organisation der verschiedenen Aktivitäten im Dienst der Natur und zur Verschönerung der Ortschaft. Er überbrachte die besonderen Glückwünsche des CTF-Zentralvorstandes an Emile Hansen, der während 18 Jahren als Kassenrevisor auf Verbandsebene tätig war.

auf diesem Gebiet wahrgenommen mit der Ernennung der Umweltschöffin Lotty Roulling.

Die Gemeinde Leudelingen hat erstmals am nationalen Wettbewerb für schöne Ortschaften teilgenommen und konnte auf Anhieb 2 Preise erlangen, nämlich denjenigen des CTF-Vorstandes (zusammen mit der Ortschaft Kayl) und des Gartenbauverbandes. Eine Anerkennung und Dank ergeht somit auch an alle Leudelinger Einwohner. Des Weiteren verwies er auf den baldigen Baubeginn für das neue Vereinshaus, das allen Vereinen angemessene Räumlichkeiten zur Verfügung stehen wird.

Die Versammlung schloss mit der Präsentation von Fotos über die Blumengebinde-Kurse durch Alix Demuth-Wester. ■



Une année d'efforts pour l'embellissement de la localité



Assemblée générale des Amis de la Fleur, Leudelange

Au début de l'assemblée générale, la présidente Nicole Halsdorf a souhaité la bienvenue à de nombreux membres et invités d'honneur, dont l'échevin Raymond Kauffmann, les conseillers Jean Feipel et Ulli Halsdorf, le père Dr Jean van Osch, Jacques Goerens, président de la commission de l'environnement ainsi que Demy Feiereisen, vice-président du CTF. La présidente soulignait l'importance de la ligue CTF, qui s'engage en permanence pour une multitude de fleurs et la sauvegarde d'une nature « en bonne santé ». Elle remerciait tous ceux qui ont contribué au succès des activités de l'association, et notamment le bourgmestre Rob Roemen pour son soutien lors de l'organisation du premier marché aux fleurs printanières.

De multiples activités

Le rapport d'activités présenté par Vic Christophe témoigne des nombreuses organisations de l'association : les marchés aux fleurs au printemps et en automne, les cours dédiés à la réalisation d'arrangements floraux, la fête des mères, la visite du « jardin Lentz » à Luxembourg-Ville (sous la direction de Steve Schwartz, membre du comité), les fêtes de Halloween et de St-Nicolas pour les enfants, le concours

« village fleuri » en collaboration avec l'administration communale (16 prix ont pu être distribués aux nombreux participants), la participation aux actions « Dag vum Bam », « Grouss Botz » et « En Dag an der Natur ».

La trésorière Nicole Halsdorf a présenté un rapport détaillé sur les finances en 2007, une année couronnée de succès. Suite à la proposition des réviseurs de caisse Joseph Roulling et Léo Schosseler, décharge a été accordée à la trésorière.

Un nouveau comité

Après 31 ans, dont 23 ans comme vice-président et 17 ans comme secrétaire, Vic Christophe quitte définitivement le comité. La présidente Nicole Halsdorf lui a remis un cadeau de circonstance, sous les applaudissements des membres réunis. Le comité se compose actuellement de la présidente Nicole Halsdorf, du président d'honneur Emile Hansen et des membres Triny Lehnens, Michel Lux, Raymond Muller, Jean Mutsch, Denise Rasqué et Steve Schwartz. La nouvelle répartition des postes sera réglée au cours d'une prochaine séance du comité.

L'embellissement de la localité

Demy Feiereisen, vice-président national du CTF, félicitait les responsables de

l'association pour l'excellente organisation des différentes activités au service de la nature et l'embellissement de la localité. Il transmettait les félicitations du comité central du CTF à Emile Hansen, qui fut pendant 18 ans réviseur de caisse au niveau national.

Il remerciait également les membres et la commune de Leudelange pour les efforts réalisés au cours de l'année écoulée en vue de la sauvegarde de la nature et de l'embellissement des maisons, des jardins, des places publiques et des rues. Il soulignait le manque de jeunes bénévoles au niveau des associations locales et du comité central.

L'échevin Raymond Kauffmann remerciait les Amis de la Fleur pour leurs nombreuses activités et il rappelait les buts de l'association, qui se consacre essentiellement à l'embellissement de la localité. La commune a également pris ses responsabilités dans ce domaine en renommant l'échevine Lotty Roulling responsable de l'environnement.

La commune de Leudelange a participé pour la première fois au concours national des villages fleuris, et elle parvint à remporter deux prix : celui du comité du CTF (ensemble avec la localité de Kayl) et celui de l'association horticole. Tous les habitants de Leudelange doivent donc également être remerciés pour leurs efforts. L'échevin a aussi parlé de la construction du futur « Centre Sociétaire », où toutes les associations disposeront de salles adaptées à leurs besoins. L'assemblée se terminait sur la présentation d'Alix Demuth-Wester de photos des réalisations d'arrangements floraux réalisés pendant les cours.



Fraen a Mammen blicken auf ereignisreiches Jahr zurück



Die Leudelingen „Fraen a Mammen“ hatten zu ihrer Jahreshauptversammlung ins „Chalet St Corneille“ eingeladen, wo Präsidentin Irma Christnach die sehr zahlreich erschienenen Gäste, unter ihnen Bürgermeister Rob Roemen, die Schöffen Lotty Roulling-Lahyr und Raymond Kauffmann, die Räte Vic Christophe, Marcel Jakobs und Ulli Halsdorf, Dekanatspräsidentin Maisy Guérin, Pater Jean van Osch, Pfarrer Romain Kroeger sowie Michel Keilen von „Omega 90“ begrüßen konnte.

Dreißig Jahre FaM Leudelingen

Die Vorsitzende ging auf die von Erfolg gekrönten Organisationen der vergangenen Saison ein und dankte den Mitarbeitern in Vorstand und Vereinigung für ihren diesbezüglichen unentgeltlichen Einsatz. Auch vergaß sie nicht die Gemeinde zu erwähnen, die durch ihre finanzielle und logistische Unterstützung wesentlich zum Gelingen der Aktivitäten beitrug. Die lokale Sektion der FaM gedenkt demnächst ihr dreißigjähriges Bestehen zu feiern. In diesem Sinne tätigte sie einen Appell an die weibliche Leudelingen Bevölkerung, den FaM beizutreten, dies um ihr zukünftiges Bestehen auf lange Zeit hin zu gewährleisten.

Sekretärin Cécile Conter wusste über zahlreiche Ereignisse zu berichten, die unter der Federführung von FaM in der vergangenen Saison organisiert wurden. Zu sieben Vorstandssitzungen und einer

Mitgliederversammlung hatte man sich getroffen, um diese Projekte, u.a. das „Paarfest“ zu koordinieren.

Spenden in Höhe von 4.000 Euro

Zur Austragung kamen der Kinderfasching am fetten Donnerstag in der Sporthalle, das gut besuchte Pfarrfest im März, Ausflüge sowie Besichtigungen kultureller oder touristischer Natur und der Adventsnachmittag. Anlässlich eines Treffens vor der Sommerpause ging der Erlös des Pfarrfestes an folgende Organisationen:

- „HUK-Hëllef fir Ukräinesch Kanner“ 2.000 €
- „Archipel-Ile aux Clowns“ 1.500 €
- „CSI-ACFL Solidaritéitsaktioun“ 500 €

Des Weiteren beteiligte sich die Vereinigung an allen weltlichen und kirchlichen Ereignissen innerhalb der Gemeinde. Dass ein solches Arbeitspensum nur durch ein gesundes Maß an Fitness bewältigt werden kann, ist wohl jedermann klar. Deshalb wird zusätzlich jeden

Une année pleine d'activités pour les « Fraen a Mammen »

L'assemblée générale des « Fraen a Mammen » s'est déroulée au « Chalet St Corneille », où la présidente Irma Christnach souhaitait la bienvenue aux nombreux invités, dont le bourgmestre Rob Roemen, les échevins Lotty Roulling-Lahyr et Raymond Kauffmann, les conseillers Vic Christophe, Marcel Jakobs et Ulli Halsdorf, Maisy Guérin, présidente des « Fraen a Mammen » du doyenné, le père Jean van Osch, le curé Romain Kroeger et le représentant de « Omega 90 », Michel Keilen.

30 ans de « Fraen a Mammen » à Leudelange

La présidente évoquait les organisations

couronnées de succès de l'année écoulée, et elle remerciait les membres du comité et de l'association pour leur travail bénévole. Elle n'oublait pas non plus la commune, dont le soutien financier et logistique constitue une contribution essentielle au succès des activités. La section locale des « Fraen a Mammen » fêtera son 30e anniversaire dans un proche avenir. Dans ce contexte, la présidente invitait les dames de Leudelange à rejoindre les « Fraen a Mammen », afin de garantir la survie de l'association à long terme.

La secrétaire Cécile Conter a fait le rapport de toute une série de manifestations impliquant les « Fraen a Mammen » au



Mittwochabend geturnt, während freitags Nordic Walking auf dem Programm steht. Für die laufende Saison sei Ähnliches vorgesehen. Die Dreißigjahrfeier jedoch, so die Sekretärin abschließend, werde wahrscheinlich erst Anfang 2009 über die Bühne gehen. Im Anschluss an den hervorragenden Kassenbericht von Schatzmeisterin Alice Kauffmann, der von den Revisoren unter dem Applaus der Versammelten abgesegnet wurde, ging das Wort an den Bürgermeister. Rob Roemen beglückwünschte die Vereinigung für ihr bereits 30-jähriges Wirken zum Wohle der Leudelingen Bevölkerung. Die Wichtigkeit ihrer Präsenz werde wohl durch die Anwesenheit von 2/3 des Gemeinderates und den vielen Zuhörern genügend untermauert.

Neue Räumlichkeiten für FaM

Außerdem wartete der Magistrat mit einer guten Nachricht auf. In der Tat sei anlässlich der am Nachmittag stattgefundenen Gemeinderatssitzung das definitive Votum zum Beginn der Arbeiten am neuen „Centre Sociétaire“ unisono gestimmt worden. Dieses Vereinshaus, so Rob Roemen weiter, werde allen lokalen Vereinigungen zur freien Verfügung stehen. Von den sieben Räumen seien jeweils einer für die „Leidelenger Musek“, einer für den Gesangverein sowie ein weiterer für den „Club des Jeunes“ vorgesehen. Die verbleibenden vier müssten von den restlichen Vereinen gemeinsam genutzt werden. Dies gelte denn auch für die „Fraen a Mammen“, deren Chalet innerhalb der kommenden Jahre dem Bau einer neuen Primärschule weichen müsse. Auch das Pfarrhaus falle diesen Arbeiten zum Opfer, doch keine Angst, für Pater van Osch hat der Bürgermeister bereits bestens vorgesorgt und ihm eine neue moderne Wohnung versprochen. Die kommunale Unterstützung, so Rob Roemen abschließend, werde dem Verein auch in Zukunft zufließen.

Scheck in Höhe von 3.000 Euro

Nachdem Pfarrer Romain Kroeger und Dekanatspräsidentin Maisy Guérin die äußerst aktive Sektion denn ebenfalls gelobt hatten, wurde dem Vertreter von „Omega 90“, Michel Keilen, ein Scheck über 3.000 Euro überreicht. Letztgenannter berichtete im Anschluss an diese uneigennützige Aktion über die Aktivitäten der Hilfsorganisation. Dem Vorstand der FaM gehören folgende

Personen an - Präsidentin: Irma Christnach; Vizepräsidentin: Juliette Schrot; Sekretärin: Cécile Conter; Schatzmeisterin: Alice Kauffmann; Beisitzende: Ida Duprel, Irène Engler, Patricia Lux, Mireille Siebenaler und Andrée Sunnen-

cours de la saison précédente. Sept réunions du comité et une assemblée des membres avaient été organisées en vue de la coordination de ces projets, et notamment du « Paarfest ».

Des dons d'un montant total de 4.000 €

Au programme de l'année dernière il y avait le carnaval des enfants au hall omnisports, la fête paroissiale couronnée de succès au mois de mars, des excursions et des visites d'ordre culturel ou touristique ainsi que l'agréable après-midi pendant la période de l'aven. Lors d'une rencontre avant les vacances d'été, le bénéfice de la fête paroissiale était distribué aux associations suivantes :

- „HUK-Hëllef fir Ukräinesch Kanner“ 2.000 €
- „Archipel-Ile aux Clowns“ 1.500 €
- „CSI-ACFL Solidaritéitsaktioun“ 500 €

L'association participait en outre à tous les événements religieux et profanes dans la commune. Tout le monde comprendra qu'un tel volume de travail présuppose une bonne condition physique. C'est la raison pour laquelle des cours de gym sont proposés chaque mercredi soir, alors que la marche nordique se trouve au programme du vendredi.

Un programme similaire est prévu pour la saison en cours. La secrétaire a également annoncé que les festivités du 30^e anniversaire ne se dérouleront probablement qu'au début de 2009.

Décharge a été accordée à la trésorière Alice Kauffmann, dont l'excellent rapport a été confirmé par les réviseurs de caisse. Ensuite la parole était au bourgmestre Rob Roemen, qui félicitait l'association pour ses 30 ans d'activités en faveur de la population leudelangeoise. Il considérait que la présence de 2/3 des membres du conseil communal et des nombreux auditeurs témoignait bien de l'importance des « Fraen a Mammen ».

Klein. Kassenrevisoren sind Antoinette Kauffmann und Raymonde Schmit. ■

De nouveaux locaux pour les « Fraen a Mammen »

Mais le bourgmestre annonçait également une bonne nouvelle : le vote définitif du début des travaux pour le nouveau Centre Sociétaire a eu lieu au cours de la séance du conseil communal qui s'est déroulée l'après-midi même, et le vote s'est fait à l'unanimité. Rob Roemen a précisé que ce centre sera à la libre disposition de toutes les associations locales. Sur les sept salles, il y en a une qui est réservée à la « Leidelenger Musek », une autre est pour la chorale et une troisième pour le « Club des Jeunes ». Les autres associations devront se partager les quatre salles restantes. Cela vaut également pour les « Fraen a Mammen », dont le chalet disparaîtra au cours des années à venir au profit d'une nouvelle école primaire. Le presbytère sera également démoli dans le cadre de ce projet. Mais le père van Osch ne se retrouvera pas sans abri : le maire lui a promis un nouveau logement moderne. Rob Roemen a terminé son allocution en disant que les Fraen a Mammen bénéficieront également à l'avenir du soutien de la commune.

Un chèque d'un montant de 3.000 €

Ce fut ensuite au tour du curé Romain Kroeger et de la présidente Maisy Guérin de faire l'éloge de cette association extrêmement active. Après les discours, un chèque d'un montant de 3.000 € était remis à Michel Keilen, représentant de « Omega 90 ». Ce dernier présentait alors les activités de cette organisation de secours.

Le comité des « Fraen a Mammen » se compose de : Irma Christnach, présidente ; Juliette Schrot, vice-présidente ; Cécile Conter, secrétaire ; Alice Kauffmann, trésorière ; Ida Duprel, Irène Engler, Patricia Lux, Mireille Siebenaler et Andrée Sunnen-Klein. Antoinette Kauffmann et Raymonde Schmit sont réviseurs de caisse. ■



Oldiesparty-Impressiounen

Organiséiert vun der Leidelenger Elterevereenegung



Beispielhafte Jugendarbeit bei der Leidelenger Musek



Der Vereinsvorstand mit austretenden und neuen Mitgliedern sowie Bürgermeister Rob Roemen.

Le comité avec les membres sortants, les nouveaux membres et le bourgmestre Rob Roemen.

Anlässlich der im Probesaal der „Leidelenger Musek“ stattgefundenen Generalversammlung, begrüßte Vizepräsident François Fonck (stellvertretend für den unabkömmlichen Vorsitzenden Vic Christophe) alle Anwesende, unter ihnen Bürgermeister Rob Roemen, den Schöffen Raymond Kauffmann, die Räte Marcel Jakobs, Camille Betz, Ulli Halsdorf und Jean Feipel sowie die Vertreter des Supporterklubs.

Der Redner zeigte sich zufrieden ob der guten Leistungen des vergangenen Jahres und hob insbesondere die fachgerechte Jugendbetreuung durch Niki Welter und die konfliktlose Zusammenarbeit zwischen den Generationen hervor. Ein besonderes Lob ging an die Adresse von Musikdirektor Jos Langers, „sous-chef“ Frank Fonck sowie an die Mitglieder des Vorstandes für ihren exemplarischen Einsatz zum Wohl der Musikgesellschaft.

Dank an den Supporterklub

Sekretär Jeannot Huberty wusste über die mannigfaltigen Aktivitäten der letzten Saison zu berichten. Zu Beginn des Jahres hatte man die „Après Ski Party“ im Café „Chocolate Elvis“ in Hollerich organisiert, zeigte Präsenz beim 144. und beim 145. Kongress der UGDA im hauptstädtischen Musikkonservatorium sowie beim „Burgbrennen“ in Leudelingen. Nach dem Thé dansant vom 4. März in der

Brasserie de la Place, kam am 17. März die bereits traditionelle „Crazy Night Party“ in der Brasserie de la Place in Leudelingen zur Austragung.

Im April nahm die „Musek“ mit einmal 37 Musikern, dann nochmals mit 41 Musikern, jeweils in Begleitung des Dirigenten und zwei Vorstandsmitgliedern, an einem Wochenendlehrgang in Leudelingen teil und spielte am 28. April zum Galakonzert in der Sporthalle auf. Bei dieser Gelegenheit wurden dem Verein zwei Instrumente überreicht. Diese großzügige Geste war vom Supporterklub in die Wege geleitet worden.

Das „Duerffest“ – ein musikalisches Ereignis erster Güte

Am ersten Mai hieß es wiederum in aller Herrgottsfrüh aufzustehen, da die Anfertigung des alt ehrwürdigen Maikranzes mit anschließendem Umzug angesagt war. Für Essen und Trinken war bestens gesorgt. Der Verein war präsent bei der Kommuniionsfeier, Fischen am Abweiler Weiher, Kegeltturnier Nic. Pfeffer im Café „Beim Karin“, Muttertagsfeier, Te Deum am Vorabend zum Nationalfeiertag und einem traditionellen vom „Luxembourg City Tourist Office“ auf der „Plëss“ organisierten Konzert.

Das „Duerffest“ kannte erneut den gewohnten Erfolg. Ab 8.00 Uhr morgens war man hier im Küchendienst tätig und fertigte etwa 113

Menüs an. Mit den Musikgesellschaften aus Mamer, „Schweecherdaul“ und Wahl war für die nötige musikalische Umrahmung gesorgt.

Ferner standen diverse Konzerte auf dem Programm. Hinzu kamen „Mullenowend“, „Journée Commémorative“, Nikolaus- und Cäcilienfeier, Catering beim „Musical meets classic“ sowie die Teilnahme an der Aufstellung des alljährlichen Manifestationskalender. Bei der Regionalversammlung der UGDA vertraten Marco Ensich und Jeannot Huberty die Interessen der Vereinigung.

Insgesamt wurden 34 Proben, 12 Vorstandssitzungen sowie 3 Mitgliederversammlungen abgehalten. Die „Leidelenger Musek“ zählt momentan 56 aktive Mitglieder, Vorstandsangehörige und 2 Fahnenträger. Junge Neuzugänge am Pult sind Ben Duprel, Saskia Ludorf, Max Mahnke und Jean-Pierre Roemen. Hinzu kommen Maité Louis, Tessa Loutsch und Marc Wolff.

Neue Räumlichkeiten für den Musikverein

Der für die Finanzen zuständige Kassierer John Engler wurde für seine exzellente Buchführung von den Revisoren entlastet und mit dem Applaus der Anwesenden belohnt.

Dirigent Jos Langers pries seine Musiker für die regelmäßige, über 75-prozentige Beteiligung an den 34 Proben des vergangenen Jahres.



Die Jungmusiker wurden mit einem kleinen Geschenk bedacht.

Für 2008 stehen Ereignisse ähnlich jenen des Vorjahres auf dem Programm. Besondere Beachtung, so Jeannot Huberty, gelte es dem Galakonzert vom 19. April und dem Duerffest vom 29. Juni dieses Jahres zu schenken.

Nachdem Rob Roemen als Vertreter des Supporterklubs über die nützliche Zusammenarbeit im Hinblick auf die Förderung der Musikgesellschaft berichtet hatte (s. separaten Bericht), überbrachte er als Bürgermeister die Glückwünsche von Schöffen- und Gemeinderat. Er wies auf den baldigen Baubeginn des neuen „Centre Sociétaire“ hin, wo die „Leidelenger Musek“

denn auch neue Räumlichkeiten erhalten werde. Hier stehe ihr außer dem geräumigen Proberaum, inklusiv Aufnahmestudio, ebenfalls ein Festsaal für 500 Zuschauer, eine Küche und nicht zuletzt auch eine Tiefgarage zur Verfügung. Im Rahmen der Neugestaltung des Dorfkerns, so der Bürgermeister weiter, werde der jetzige Musiksaal in naher Zukunft einem neuen Wohnungsprojekt weichen müssen. Abschließend gratulierte er den Musikanten für ihre Präsenz bei allen öffentlichen Ereignissen.

Im Verlauf der freien Diskussion wurde übrigens der Name der beliebten Leidelenger Strëpp preis gegeben: „Leidelenger Musi-Kussen“. Dem Vorstand der „Leidelenger Musek“ gehören

folgende Personen an: Ehrenpräsident Théo Kollwelter; Präsident Vic. Christophe; Sekretär Marco Ensich; Kassierer John Engler; Archivar Fernand Heirens; Beisitzende: Raoul Christophe, Romain Decker, Pierre Haas, Claude Klopp, Claude Schulté und Marc Wolff. Musikdirektor bleibt natürlich Jos Langers.

Die austretenden Vorstandsmitglieder wurden besonders geehrt: Jean Steimes (der während einem halben Jahrhundert dem Vereinskomitee angehörte), Fränz Fonck (er wurde zum Ehrenvizepräsidenten ernannt), Jeannot Huberty und Nöckel Mathieu. ■

La « Leidelenger Musek » met l'accent sur le travail avec les jeunes

A l'occasion de l'assemblée générale de la « Leidelenger Musek », qui s'est tenue dans la salle des répétitions, le vice-président François Fonck (le président Vic Christophe étant empêché) souhaitait la bienvenue à toutes les personnes présentes, dont le bourgmestre Rob Roemen, l'échevin Raymond Kauffmann, les conseillers Marcel Jakobs, Camille Betz, Ulli Halsdorf, Jean Feipel et les représentants du club des supporters.

L'orateur a exprimé sa satisfaction face aux bonnes prestations de l'année passée, et il a notamment souligné l'encadrement approprié des jeunes, assuré par Niki Welter, ainsi que la collaboration sans conflits entre les générations. Il a également parlé en termes élogieux du chef Jos Langers, du sous-chef Frank Fonck et des membres du comité, qui font montre d'efforts exemplaires au profit de la « Musek ».

Merci au club des supporters

Le secrétaire Jeannot Huberty a évoqué les multiples activités de la saison passée. Au début de l'année, ce fut une « Après-Ski Party » au café « Chocolate Elvis » à Hollerich. La « Musek » était aussi représentée aux 144^e et 145^e congrès de l'UGDA au conservatoire de la ville de Luxembourg et elle participait au « Buergbrennen » à Leudelange. La Brasserie de la Place à Leudelange servait de cadre au thé dansant du 4 mars et à la traditionnelle « Crazy Night Party », qui se déroulait le 17 mars. En avril, la « Musek » participait deux fois à

des stages organisés le week-end : une fois avec 37 musiciens, l'autre fois avec 41. En toutes occasions, ils étaient accompagnés de leur chef et de deux membres du comité. Le concert de gala a eu lieu le 28 avril au hall omnisports. A cette occasion, deux instruments étaient remis à la « Musek ». Ce généreux geste était dû à l'initiative du club des supporters.

Le « Duerffest », un événement musical de premier ordre

Le 1^{er} mai, il fallait se lever de bonne heure pour confectionner la traditionnelle couronne de verdure qui était ensuite ramenée en cortège au village. Le ravitaillement des participants à cette sortie matinale était évidemment assuré. La fanfare participait aux festivités de la 1^{re} communion, à la pêche sur les rives des étangs à Abweiler, au tournoi de jeu de quilles Nic. Pfeffer au café « Beim Karin », à la fête des mères, au Te Deum la veille de la fête nationale, et elle donnait son traditionnel concert à la place d'Armes, qui était organisé par le « Luxembourg City Tourist Office ».

Une fois de plus, le « Duerffest » a connu un franc succès. Les membres de la fanfare s'affairaient dès 8 heures du matin en cuisine, où il fallait préparer 113 menus. Les fanfares de Mamer, de Schweicherthal et de Wahl contribuaient à l'encadrement musical.

Le programme de la « Leidelenger Musek » comportait également plusieurs concerts. Sans oublier le « Mullenowend », la Journée

Commemorative, les fêtes de St-Nicolas et de Ste-Cécile, le ravitaillement lors de « Musical Meets Classic » et la participation à l'établissement du calendrier des manifestations pour l'année à venir. Marco Ensich et Jeannot Huberty représentaient les intérêts de la fanfare dans l'assemblée régionale de l'UGDA.

34 répétitions, 12 réunions du comité et 3 réunions des membres ont été notées au fil des 12 derniers mois. Aujourd'hui, la « Leidelenger Musek » compte 56 membres actifs, à l'inclusion des membres du comité et de deux porte-drapeaux. Au cours de l'année, plusieurs jeunes ont rejoint les rangs de la fanfare : Ben Duprel, Saskia Ludorf, Max Mahnke et Jean-Pierre Roemen. Les nouveaux membres Maïté Louis, Tessy Loutsch et Marc Wolff étaient également accueillis à bras ouverts.

De nouveaux locaux pour la fanfare

Le trésorier John Engler a tenu une excellente comptabilité. Décharge lui a été accordée par les réviseurs de caisse et l'assistance a applaudi son travail.

Le chef Jos Langers a fait l'éloge de ses musiciens, qui ont régulièrement fréquenté les 34 répétitions de l'année écoulée (plus de 75% de présences). Un petit cadeau a été remis aux jeunes musiciens.

Le calendrier des manifestations 2008 ressemble à celui de l'année précédente. Mais l'accent sera mis une fois de plus sur le concert de gala du 19 avril et la fête au village le 29 juin.



En tant que représentant du club des supporters, Rob Roemen a évoqué l'utile collaboration en faveur du soutien de la fanfare (voir le rapport séparé). Le bourgmestre a également présenté les félicitations du conseil échevinal et communal. Il a annoncé le début imminent des travaux de construction du nouveau « Centre Sociétaire », où la « Leidelenger Musek » disposera de nouveaux locaux. Les musiciens disposeront non seulement d'une vaste salle de répétitions avec studio d'enregistrement, mais il y aura également une salle de fêtes pour 500 spectateurs, une cuisine et un garage souterrain. Dans le cadre

du réaménagement du centre du village, l'actuelle salle de la « Leidelenger Musek » est appelée à disparaître prochainement : un nouveau projet de logements est prévu sur ce site. Le bourgmestre a terminé son allocution en félicitant les musiciens pour leur présence lors de toutes les manifestations publiques.

La dénomination de la très populaire « Leidelenger Strëpp » a été annoncée au cours du libre débat qui suivait : ce groupe s'appellera désormais « Leidelenger Musi-Kussen ».

Le comité de la « Leidelenger Musek »

comprend les membres suivants : Théo Kollwelter, président d'honneur ; Vic Christophe, président ; Marco Ensich, secrétaire ; John Engler, trésorier ; Fernand Heirens, archiviste ; Raoul Christophe, Romain Decker, Pierre Haas, Claude Klopp, Claude Schulté et Marc Wolff, membres. La fanfare continuera à être placée sous la baguette de Jos Langers. Ensuite, les membres quittant le comité furent aussi mis à l'honneur : Jean Steimes (membre du comité pendant un demi-siècle), Fränz Fonck (nommé vice-président d'honneur), Jeannot Huberty et Néckel Mathieu. ■

Supporterclub Leidelenger Musek mit anspruchsvollem Förderungsprogramm

In der Generalversammlung des Supporterklubs Leidelenger Musek vom 24. Februar 2008 freute sich Präsident Rob Roemen, dass erneut eine erfolgreiche Bilanz zu verzeichnen ist. Er begrüßte zunächst im Kreis der Mitglieder die Vertreter von Schöffen- und Gemeinderat (Raymond Kauffmann, Camille Betz, Jean Feipel).

Er dankte allen Vorstandsmitgliedern, die eifrig dazu beigetragen haben, dass die Vereinigung erneut in der Lage ist, ihrer eigentlichen Zielsetzung, nämlich der moralischen und materiellen Unterstützung der Leidelenger Musek gerecht zu werden. Natürlich gebührt auch der Gemeindeverwaltung ein Dank für ihre Unterstützung.

In Vertretung des entschuldigten Sekretärs Pol Wilwers erinnerte der Präsident zunächst an die Generalversammlung vom 28. Januar 2007. Anlässlich des Galakonzerts hatte der Supporterklub zwei neue Musikinstrumente überreichen können: ein kleines Glockenspiel (Sponsor: Motorola) und ein Piccolo (Sponsor: Pacco Ramirez). Es fanden fünf Vorstandssitzungen sowie mehrere Arbeitssitzungen in kleinem Kreise (zur Vorbereitung verschiedener Aktivitäten) statt. Anlässlich des Dorffestes vom 1. Juli hatte der Supporterklub zwei Konzerte vermittelt (Musiikkorps von Schweicherthal und Mamer). Der bereits zur Tradition gewordene Jahresausflug führte am 8. Juli nach Perlé, wo ein Konzert stattfand, das kleine Kriegsmuseum (Zweiter

Weltkrieg) besichtigt wurde, eine Wanderung stattfand, gefolgt von einer Visite des Museums der Martelinger/Rombacher Schiefergruben. Abschliessend hatte der Supporterklub zu einem Imbiss eingeladen.

Die Musikgesellschaft von Perlé war zum Kirmeskonzert eingeladen worden, wo die Gemeindeverwaltung den „Kirmespatt“ angeboten hatte. Zur Jahresbilanz gehört noch das vom Supporterklub ausgerichtete Catering anlässlich des „Wanterlaf“ vom 20. Januar d.J. Hier gebührt außer den Damen des Vorstands vor allem dem Restaurant Spackelter ein großer Dank für die spontane Mithilfe.

Kassierer Jeff Arendt präsentierte der Generalversammlung ein positives Finanzergebnis. Es wurden insgesamt 5 733,85 Euro eingenommen. Die Ausgaben belaufen sich auf 2 242,70 Euro. Die Einnahmen ergeben sich im Wesentlichen aus den Zuwendungen der Sponsoren, den Mitgliederbeiträgen (die Vereinigung zählt 29 Mitglieder) und aus den Einkünften anlässlich des „Wanterlaf“. Den Löwenanteil der Ausgaben macht natürlich der Erwerb von neuen Instrumenten aus. In der Kasse ist nunmehr ein Überschuss in Höhe von 3 491,15 Euro zu verzeichnen.

Von den Kassenrevisoren, die Damen Colling und Lucius, die der Versammlung leider nicht beiwohnen konnten, lag ein schriftlicher Beleg vor, der eine einwandfreie Kassenführung bescheinigte, so dass dem Kassierer Entlastung erteilt werden konnte.

Die Höhe der Mitgliederbeiträge wird weiterhin bei 25 Euro belassen.

In einem kurzen Ausblick auf die Aktivitäten dieses Jahres freute sich der Präsident, dass der Supporterklub anlässlich des Galakonzerts der Leidelenger Musek erneut in der Lage sein werde, einen materiellen Beitrag zu leisten. Man habe sich für eine neue Klarinette und die dringend benötigte Pultbeleuchtung entschieden. Als Sponsoren haben sich die Herren Emile Rippinger von der Firma Comet, sowie Boden und Studer von Espaces Réunions bereitgefunden. Ihnen sei jetzt bereits ein herzliches Dank gesagt.

Der Supporterklub, stets um neue Einnahmequellen bemüht, hat sich bereit erklärt, am Vorabend des Nationalfeiertags, im Anschluß an den offiziellen Empfang, den „Lëtzebuerger Owend“ in der Sporthalle zu veranstalten, wo natürlich der Sukkurs der „Strëpp“ gefragt ist. Beim „Duerffest“ im Juni wird der Supporterklub ggf. wiederum Gruppen zur musikalischen Unterhaltung verpflichtet. Am 13. Juli ist der für die aktiven Mitglieder der Leidelenger Musek vorbehaltene Jahresausflug (mit Konzert) geplant. Hinzu kommt am 24. August ein Abstecher der „Strëpp“ mit der Marie Astrid auf der Mosel. Im Oktober soll schließlich der alle zwei Jahre stattfindende Rallye Surprise zu Fuss stattfinden. Und falls gewünscht



wird der Supporterclub wohl auch wieder das Catering beim 2. „Wanterlaf“ übernehmen. Der Vorstand wird für die nächsten drei Jahre aus den bisherigen Mitgliedern gebildet: Rob Roemen, Präsident; Alix Demuth-Wester, Vizepräsidentin, Pol Wilwers, Sekretär; Jeff Arendt, Kassierer; Mitglieder, Nicole Halsdorf-Schulté, Armand Hilger, Andrée Sunnen-Klein.

Als neue Vorstandsmitglieder wurden mit Begeisterung aufgenommen: Daisy Betz-Reis und Colette Heintz-Pütz. Hinzu kommt der noch zu bestimmende Vertreter der Leidelenger Musek. Dem bisherigen Vertreter, Jeannot Huberty, der seinen Posten aufgeben wird, sagte der Präsident einen herzlichen Dank.

Nach kurzer Diskussion überbrachte Kulturschöffe Raymond Kauffmann die Grüße der Gemeinde. Er beglückwünschte den Supporterclub für seine mannigfaltige Tätigkeit. Er sprach von einer „ganz speziellen Mission“. Der Supporterclub sei im Vereinsgeschehen unverzichtbar geworden... ■

L'ambitieux programme du club des supporters de la « Leidelenger Musek »

L'assemblée générale du « Supporterclub Leidelenger Musek » s'est tenue le 24 février 2008. A cette occasion, et après avoir souhaité la bienvenue tant aux membres du club qu'aux membres du conseil échevinal et communal (Raymond Kauffmann, Camille Betz, Jean Feipel), le président Rob Roemen a exprimé sa satisfaction face à un nouveau bilan couronné de succès.

Il a remercié tous les membres du comité qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour atteindre l'objectif essentiel du club : apporter un soutien moral et matériel à la fanfare de Leudelange. L'administration communale doit également être remerciée pour son appui.

En l'absence du secrétaire Pol Wilwers, excusé, le président rappelait tout d'abord l'assemblée générale du 28 janvier 2007. A l'occasion du concert de gala, le club des supporters avait pu remettre deux nouveaux instruments à la « Leidelenger Musek ». Il s'agissait d'un petit glockenspiel (sponsor : Motorola) et d'un piccolo (sponsor : Pacco Ramirez). Il y a eu cinq réunions du comité et plusieurs réunions de travail en petit comité (en vue de la préparation de différentes activités). A l'occasion de la fête au village du 1er juillet 2007, le club des supporters avait organisé deux concerts (fanfares de Schweicherthal et de Mamer). Le but de la traditionnelle excursion annuelle – qui se déroulait le 8 juillet – était Perlé. Au programme de cette journée, il y avait un concert, une visite du petit musée consacré à la 2e Guerre mondiale et une promenade suivie d'une visite du musée des ardoisières de Martelange/Rombach. Pour terminer la journée, le club des supporters avait invité les participants à une collation.

La fanfare de Perlé avait été invitée à donner un concert le jour de la kermesse. A cette occasion, l'administration communale offrait

le verre de l'amitié. Dans le bilan annuel, il faut également évoquer le ravitaillement assuré par le club des supporters à l'occasion du « Wanterlaf », le 20 janvier dernier. Un grand merci est dû aux dames du comité, et surtout au Restaurant Spackelter pour son appui spontané à cette occasion. Le trésorier Jeff Arendt a pu présenter un résultat financier positif à l'assemblée. Du côté des recettes, le club a pu inscrire 5.733,85 €, les dépenses se chiffrant à 2.242,70 €. Les recettes résultent essentiellement des dons faits par les sponsors, des cotisations des membres (l'association compte 29 membres) et des bénéfices réalisés à l'occasion du « Wanterlaf ». Du côté des dépenses, la part du lion revient naturellement aux acquisitions de nouveaux instruments. La caisse présente désormais un excédent de 3.491,15 €.

Les réviseuses de caisse, Mesdames Colling et Lucius, ne pouvaient malheureusement pas assister à l'assemblée, mais elles avaient établi un certificat témoignant d'une tenue de caisse irréprochable, ce qui permettait de donner décharge au trésorier. Le montant des cotisations des membres reste fixé à 25 €.

Quant aux activités de l'année à venir, le président s'est réjoui du fait que le club des supporters sera une fois de plus à même d'apporter une contribution matérielle à l'occasion du concert de gala de la Leidelenger Musek. Cette année, il s'agira d'une nouvelle clarinette et de l'éclairage des pupitres, dont les musiciens ont vraiment besoin. Monsieur Emile Rippinger de la société Comet et Messieurs Boden et Studer d'Espaces Réunions se sont déclarés prêts à en assurer le sponsoring. Qu'ils soient, dès à présent, chaleureusement remerciés.

Etant toujours à la recherche de nouvelles sources de revenus, le club des supporters

s'est chargé de l'organisation de la soirée luxembourgeoise, qui doit se dérouler au hall omnisports la veille de la fête nationale, après la réception officielle. Ce jour-là, la « Strëpp » animera la soirée. Le cas échéant, le club des supporters engagera à nouveau des groupes assurant l'encadrement à l'occasion du « Duerffest. L'excursion annuelle (avec concert) de la Leidelenger Musek, réservée aux musiciens actifs, se déroulera le 13 juillet. Le 24 août, la « Strëpp » embarquera sur le bateau Marie-Astrid pour une croisière sur la Moselle. En octobre, les marcheurs se donneront rendez-vous pour le rallye surprise qui est organisé tous les deux ans. Et si le vœu en est exprimé, le club des supporters assurera également le ravitaillement du 2^e « Wanterlaf ».

Voici la composition du comité pour les trois ans à venir : Rob Roemen, président ; Alix Demuth-Wester, vice-présidente ; Pol Wilwers, secrétaire ; Jeff Arendt, trésorier ; Nicole Halsdorf-Schulté, Armand Hilger, Andrée Sunnen-Klein, membres. Daisy Betz-Reis et Colette Heintz-Pütz ont été accueillies avec grand plaisir parmi les membres du comité. Le représentant de la Leidelenger Musek au sein du comité du club des supporters reste à déterminer. Le président a chaleureusement remercié le représentant actuel Jeannot Huberty, qui démissionnera de son poste.

Après un bref débat, l'échevin Raymond Kauffmann, responsable pour les affaires culturelles, transmettait les compliments de la commune. Il félicitait le club des supporters pour ses multiples activités. Il parlait d'une « mission tout à fait particulière » et disait que le club des supporters était devenu un élément indispensable de la vie associative. ■

Germaine HINTGEN wurde 80

Im Kreise ihrer Familie feierte Germaine HINTGEN ihr 80. Wiegenfest. Geboren wurde die Jubilarin am 2. Januar 1928 in Luxemburg. Sie ist das 3. von insgesamt 5 Kindern der Eheleute Hintgen-Fonck. Germaine Hintgen selbst war nie verheiratet. Sie wohnt

nach wie vor in Leudelingen und frönt noch heute ihren Hobbys: Briefmarkensammeln und Kreuzworträtseln.

Zur Geburtstagfeier hatten sich Bürgermeister Rob Roemen sowie die Schöffen Lotty Roulling-Lahyr und Raymond Kauffmann

der Schar der Gratulanten angeschlossen. Sie überbrachten der rüstigen Jubilarin die besten Glückwünsche der Gemeinde in Form eines passenden Geschenkes und eines schönen Blumengebindes. ■



Une nouvelle octogénaire: Germaine HINTGEN

C'est au sein de sa famille que Germaine Hintgen vient de fêter ses 80 ans. Elle est née le 2 janvier 1928 à Luxembourg, 3e des 5 enfants des époux Hintgen-Fonck. Depuis sa naissance elle a toujours habité la localité de Leudelange. Elle ne s'est jamais mariée

et comme elle est encore en bonne santé, elle s'adonne aujourd'hui avec beaucoup de plaisir à ses passe-temps favoris : la collection de timbres et les mots croisés.

Le bourgmestre Rob Roemen ainsi que les

échevins Lotty Roulling-Lahyr et Raymond Kauffmann ont présenté leurs meilleurs vœux, ainsi que ceux de la population leudelangeoise, à Madame Hintgen, avant de lui remettre un cadeau approprié et un joli bouquet de fleurs. ■

Fir d'Hochzaït



Désiront-Duton 22.12.07



Révision des listes électorales 2008



Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales de l'année courante sont révisées pendant la période du 1^{er} au 30 avril 2008.

Pour les personnes de nationalité luxembourgeoise, l'inscription sur les listes électorales se fait d'office lors de la révision annuelle des listes au mois d'avril. Sont nouvellement inscrites les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans en cours de l'année de révision. Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le jour des élections, sont inscrites sur une liste annexée lors de la révision. Les Luxembourgeois sont appelés au vote lors des élections législatives, européennes et communales. Les citoyens de l'Union européenne peuvent participer sous certaines conditions aux élections européennes et/ou communales.

Nul ne peut voter s'il n'est inscrit sur les listes électorales, et ce pour le 1^{er} avril de l'année précédant l'année pendant laquelle les élections ont lieu. Pour toute personne inscrite sur les listes électorales (luxembourgeoise ou étrangère), le vote est obligatoire.

Conditions de participations aux élections :

Pour pouvoir participer aux élections communales il faut vous inscrire, avant le 1^{er} avril 2008, sur les listes électorales.

Tous les non - luxembourgeois majeurs, ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne ou non, ayant eu leur résidence depuis 5 ans dans une ou plusieurs communes luxembourgeoises ont accès au droit de vote pour les élections communales à condition qu'ils se soient inscrits sur la liste électorale.

ELECTIONS COMMUNALES

Pour être électeur aux élections communales il faut :

- être âgé de 18 ans accomplis au jour des élections ;
- jouir des droits civils et ne pas être déchu du droit de vote dans l'Etat de résidence ou dans l'Etat d'origine ; cette dernière condition ne peut toutefois pas être opposée à des citoyens non - luxembourgeois qui, dans leur pays d'origine, ont perdu le droit de vote en raison de leur résidence en dehors de leur Etat d'origine ;
- pour les Luxembourgeois, être domicilié dans le Grand-Duché ;
- pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne : être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale pendant 5 années au moins ;

- pour les autres ressortissants des pays non membre de l'Union européenne : être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale pendant 5 années au moins. En outre ils doivent, pour toute cette période, être en possession d'une autorisation de séjour, des papiers de légitimation prescrits et d'un visa si celui-ci est requis.

ELECTIONS EUROPEENNES

Pour être électeur aux élections européennes il faut :

- être âgé de 18 ans accomplis au jour des élections ;
- jouir des droits civils et ne pas être déchu du droit de vote dans l'Etat de résidence ou dans l'Etat d'origine; cette dernière condition ne peut toutefois pas être opposée à des citoyens non Luxembourgeois qui, dans leur pays d'origine, ont perdu le droit de vote en raison de leur résidence en dehors de leur Etat d'origine ;
- être Luxembourgeois et domicilié dans le Grand-Duché ;
- pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne : être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale pendant 5 années au moins.

La procédure d'inscription est simple et se fait au Bureau de la Population. Il faut présenter les pièces suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- le ou les certificats de résidence, établi(s) par la commune de votre ou de vos domicile(s) au Grand-Duché, attestant que vous habitez depuis 5 ans au moins au pays ;
- signer une demande d'inscription sur les listes électorales. ■



Elections Communales

Demande d'inscription sur les listes électorales pour les élections communales pour ressortissants non-luxembourgeois.

Je soussigné(e)
(nom(s) patronymique(s) et prénoms)

né(e) le à
(date) (localité et pays)

nationalité

résident à
(numéro, rue et localité)

**demande à être inscrit(e) sur les listes électorales
pour les élections communales.**

DECLARATION

Je déclare ne pas être déchu(e) du droit de vote dans mon pays d'origine.

J'ai pris connaissance du fait que toute fausse déclaration est susceptible des sanctions prévues par la loi électorale.

Je n'exercerai mon droit de vote pour les élections communales que dans le Grand-Duché de Luxembourg.

J'ai été inscrit(e) en dernier lieu à :

Leudelange, le Signature :

En application de l'article 8 de la loi du 31 mars 1979, réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques, l'intéressé(e) est informé(e) qu'en vue d'une gestion rationnelle ses données seront enregistrées sur support informatique.

Annexes:

- Copie d'un document d'identité en cours de validité
- Certificat(s) documentant la durée de résidence (cinq années au moins au moment de la présente demande)

Dépôt à la Commune de Leudelange en date du :



Elections Communales

Pour être électeur lors des élections communales, il faut :

- Etre âgé de 18 ans accomplis au jour des élections.
- Jouir des droits civils et ne pas être déchu du droit de vote dans l'Etat de résidence ou dans l'Etat d'origine.
- Pour les Luxembourgeois, être domicilié dans le Grand-Duché.
- Pour les ressortissants d'un autre Etat

membre de l'Union européenne, être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale prévue par la présente loi, pendant cinq années au moins.

- Pour les autres ressortissants étrangers, être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale pendant 5 années au moins. En outre, ils doivent, pour toute cette période, être en possession d'une autorisation de séjour, des papiers de légitimation prescrits et d'un visa si celui-ci est requis, tels que

ces documents sont prévus par la loi du 28 mars 1972 concernant l'entrée et le séjour des étrangers, telle qu'elle a été modifiée par la suite. ■

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour les élections communales doivent être déposées **personnellement** aux bureaux de l'administration communale avant le **1^{er} avril de l'année en cours**. Les demandes d'inscription ne peuvent se faire par courrier ou par une personne mandatée à cette fin.

Parlement Européen

Pour être électeur lors des élections au Parlement Européen, il faut :

- Etre Luxembourgeois ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne;
- Etre âgé de 18 ans accomplis au jour des élections
- Jouir des droits civils et ne pas être déchu du droit de vote dans l'Etat de résidence ou dans l'Etat membre d'origine;

- Pour les Luxembourgeois, être domicilié dans le Grand-Duché; les Luxembourgeois domiciliés à l'étranger sont admis aux élections européennes par la voie du vote par correspondance;

- Pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, être domicilié dans le Grand-Duché et y avoir résidé, au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale prévue par la présente loi, pendant cinq années au moins. ■

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes doivent être déposées **personnellement** aux bureaux de l'administration communale avant le **1^{er} avril de l'année en cours**. Les demandes d'inscription ne peuvent se faire par courrier ou par une personne mandatée à cette fin.



Parlement Européen

Demande d'inscription sur les listes électorales pour les élections au Parlement Européen pour ressortissants non-luxembourgeois de l'Union européenne.

Je soussigné(e)
(nom(s) patronymique(s) et prénoms)

né(e) le à
(date) (localité et pays)

nationalité

résident à
(numéro, rue et localité)

demande à être inscrit(e) sur les listes électorales pour les élections des représentants du Grand-Duché de Luxembourg au Parlement Européen.

DECLARATION

Je déclare ne pas être déchu(e) du droit de vote dans mon pays d'origine (Etat membre de l'Union Européenne).

J'ai pris connaissance du fait que toute fausse déclaration est susceptible des sanctions prévues par la loi électorale.

Je n'exercerai mon droit de vote pour les élections au Parlement Européen seulement au Grand-Duché de Luxembourg.

J'ai été inscrit(e) en dernier lieu à :

Leudelange, le Signature :

En application de l'article 8 de la loi du 31 mars 1979, réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques, l'intéressé(e) est informé(e) qu'en vue d'une gestion rationnelle ses données seront enregistrées sur support informatique.

Annexes:

- Copie d'un document d'identité en cours de validité
- Certificat(s) documentant la durée de résidence (cinq années au moins au moment de la présente demande)

Dépôt à la Commune de Leudelange en date du :



Conseils aux citoyens âgés

Ne restez pas isolés
Participez à la vie active locale.

A LA MAISON:

Installez des systèmes de fermeture de portes fiables.

Protégez les fenêtres et ouvertures.

Méfiez-vous des visiteurs inconnus (faux agents communaux e. a.).

Ne laissez pas vos clefs:

sous le paillason,
dans la boîte aux lettres.

Si vous perdez vos clefs:

changez de serrure.

Ne donnez pas d'informations intimes à un inconnu au téléphone.

Ayez une lampe de poche à portée de main.

DANS LA RUE:

Respectez le Code de la Route.

Méfiez-vous des personnes inconnues se donnant bienveillantes.

En cas de retrait d'argent:

ne vous laissez pas distraire,
n'exposez pas le code secret,
méfiez-vous des gens désireux d'aider.

EN CAS D'AGRESSION:

Ne pas opposer de résistance.

Appeler au secours à haute voix.

Essayer de garder votre calme.

PORTEZ PLAINTÉ.

Commissariat de Proximité
MONDERCANGE
10, rue de Reckange - B.P. 57
L-3901 Mondercange
Tél. 244 55-200 - Fax 244 55-299

URGENCES
Tél. 113

Centre d'Intervention
Esch-sur-Alzette
Tél. 4997-550

Ratschläge an ältere Mitbürger

Bleiden Sie nicht isoliert
Nehmen Sie am lokalen Leben teil.

ZU HAUSE:

Installieren Sie ein zuverlässiges Schließsystem für die Türen.

Schützen Sie Fenster und Öffnungen.

Misstrauen Sie unbekannten Besuchern (falsche Gemeindeangestellte usw.).

Lassen Sie Ihre Schlüssel nicht:

unter der Fußmatte,
im Briefkasten.

Wenn Sie Ihre Schlüssel verlieren:

wechseln Sie das Türschloß.

Geben Sie keine Informationen an einen Unbekannten am Telefon.

Halten Sie eine Taschenlampe griffbereit.

IN DER STRASSE:

Beachten Sie die Straßenverkehrsordnung.

Misstrauen Sie fremden Personen, welche sich wohlwollend zeigen.

Bei Geldabhebungen:

lassen Sie sich nicht ablenken,
den Geheimcode nicht offen zeigen,
misstrauen Sie hilfsbereiten Personen.

IM FALLE EINES ANGRIFFES:

Sich nicht wehren.

Lauthals um Hilfe rufen.

Versuchen Ruhe zu bewahren.

STRAFANZEIGE ERSTATTEN.

Commissariat de Proximité
MONDERCANGE
10, rue de Reckange
B.P. 57

L-3901 Mondercange
Tél. 244 55-200
Fax 244 55-299

URGENCES
Tél. 113

Centre d'Intervention
Esch-sur-Alzette
Tél. 4997-550





Standesamtliche Nachrichten Etat Civil

Geburten im Jahr 2007 / Enfants nés en 2007

DA SILVA Lara	11.01.2007	MULLER Bim	04.06.2007
BELARDI Marilou	22.01.2007	DI BARI Fabio	14.06.2007
ENGELS Jonas	26.01.2007	WELSCHER WIRION Maïté	18.07.2007
STEICHEN Lea	09.02.2007	BERTHOLET Ylias	22.07.2007
VERCHÈRE Cloé	02.03.2007	KOSCH Lena	13.08.2007
MEDERNACH Henri	03.03.2007	FEIPEL Ben	22.08.2007
ROTH Elisabeth	13.03.2007	ROSSI Lia	26.08.2007
PUPITA Alessio	06.04.2007	DUVIVIER Tom	07.09.2007
DEOM Clara	12.04.2007	DOS SANTOS CAPELA Leticia	08.09.2007
SCHWIRTZ Enya	29.04.2007	BERNAR Ben	21.09.2007
DIESCHBOURG Tom	16.05.2007	RAEMAN Claudia	09.10.2007
LANNERS Lara	19.05.2007	WOODHOUSE Evan	06.12.2007
SCHARTZ Yola	22.05.2007	ENGLER Florian	28.12.2007

Hochzeiten im Jahr 2007 / Mariages civils célébrés en 2007

WAMPACH Norbert – DUPREL Edmée	27.04.2007
HEINTZ Robert – SCHROEDER Chantal	16.05.2007
WEYLAND Jeff – THEIS Myriam	16.05.2007
PAOLILLO Antonio – SIPOS Nela	30.06.2007
BAULER Jérôme – SCHMIT Martine	07.07.2007
FERREIRA MARQUES Norberto – DOMINGUES RAPOSEIRO Marina	07.07.2007
KETTER Dirk – CUSCÈ Carmela	20.07.2007
WOJEWODZKI Stanislas – PIRES ARETUZA Raquel	18.08.2007
DÉSIRONT Daniel – DUTON Jasmine	22.12.2007

Sterbefälle und/oder Beerdigungen im Jahr 2007 / Personnes décédées et/ou enterrées en 2007

WAHL Emile	17.02.2007
KRIPPELER-KREMER Charlotte	10.03.2007
GANSEN-CLEES Elvire	23.03.2007
KRANTZ André	23.03.2007
VAN DYCK Jean Pierre	06.04.2007
KRIPPELER Marcel	07.04.2007
HINTGEN-NEYEN Cécile	08.04.2007
PARINI Jean-Paul	17.04.2007
MISCHO-DIETRICH Lea	30.04.2007
MELCHIOR-THOMAS Marie	12.05.2007
AFONSO DA SILVA SERRANO ANTUNES Mónica Maria	22.05.2007
LUCIUS-HOSS Marguerite	04.06.2007
WASILA Dyszman	19.06.2007
VANDERVAREN Jean-Paul	22.06.2007
HINTGEN-GLOD Irma	24.06.2007
KRIPELER Jean	22.10.2007
REICHER-MEYER Alice	07.11.2007
LACITIGNOLA-SCHMIDT Catherine	19.11.2007
GRETHEN-GALGON Yvonne	22.11.2007
BRÜCK-SCHMIT Sylvie	09.12.2007
MARSCHAL-BAULESCH Josette	10.12.2007



1) ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE

1.1 Services administratifs

HORAIRES DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

ouverts: lundi à mercredi 11.00 - 12.00 et 13.00 - 17.00 • jeudi 11.00 - 12.00 et 13.00 - 18.30 •
vendredi 11.00 - 12.00 (fermé l'après-midi)

Réception / Bureau de la Population:

Myriam Binz, expéditionnaire

Fax: 37.92.92-38

37.92.92-23

Secrétariat:

Fax: 37.92.92-50

Georges Thoma, secrétaire

37.92.92-22

Monique Theisen, rédacteur

37.92.92-46

Andy Brunel, rédacteur

37.92.92-1

Christine Risch, employée communale

37.92.92-47

Enseignement / Etat civil:

Nelly Greisch, employée communale

37.92.92-45

Recette communale:

Jean-Philippe Schmit, receveur

37.92.92-43

1.2 Service Technique

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 11.00 à 12.00 heures ou sur rendez-vous

Fax: 37.92.92-48

Michel Wodelet, ingénieur-technicien

37.92.92-26

Marc Schmit, ingénieur-technicien

37.92.92-25

Pascal Lucius, préposé des ouvriers communaux

37.92.92-795

Corinne Freis, expéditionnaire

37.92.92-22

1.3 Divers services

Uniquement sur rendez-vous

Service forestier:

47.96.24.76

Alex Reuland, préposé-forestier

621.14.19.74

Assistante sociale:

26.17.33-1

Lisset Gabarron

Médecine scolaire:

48.83.33-709

Françoise Hilt

Service Régional d'Action Sociale (RMG):

48.83.83-1

Christiane Muller

Service de Guidance de l'Enfance:

52.14.68-505

Joëlle Pull, pédagogue diplômée

Corps des Sapeurs-Pompiers de Leudelange:

Jim Schuster, chef de corps

621.454.153 / 661.454.153

Email: jims@pt.lu

(week-ends et congés)

2) POLICE D'INTERVENTION D'ESCH/ALZETTE

Tél.: 49.975-500 (24h./24) ou 113

3) COMMISSARIAT DE PROXIMITE DE MONDERCANGE

Bureaux ouverts: lundi à vendredi 08.00 - 10.00 et 16.00 - 18.00 • Fermé le samedi et le dimanche

10, rue de Reckange • L-3943 Mondercange

Tél.: 24.455-200

B.P. 57 • L-3901 Mondercange

Fax: 24.455-299

En dehors des heures d'ouverture et en cas d'urgence veuillez contacter le Centre d'Intervention Esch/Alzette.

4) BUREAU DES POSTES DE LEUDELANGE

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 13.30 à 17.00 heures

5a, rue du Lavoir • L-3358 Leudelange

Tél.: 37.01.11 • Fax.: 37.18.19



Index des rues

Al Strooss	C4, C5	Eich (rue)	B4	Lavoir (rue du)	B4	Roedgen (rue de)	A2
Belle-Vue (rue)	B1	Esch (rue d')	B5	Lavoir (place du)	B4	Roses (rue des)	B4, B5
Bettembourg (rue de)	B4, B5	Forêt (rue de la)	B3	Léon Laval (rue)	D3, D4	Roudebësch (rue)	E2, E3
Cessange (rue de)	B4, C3, C4, D3	Fronzel (rue)	C4	Luxembourg (rue de)	C5, C4, D4	Schleiwenhaff (rue)	B2
Champs (rue des)	B3, C3	Gare (rue de la)	B1, B2, B3, B4	Martyrs (place des)	B4	Schmiseleck (Domaine)	C3
Château d'Eau (rue du)	D4	Gruefwiss (rue)	B2	Mert (rue de)	C1	Vallée (rue de la)	B2
Chemin de Fer (rue du)	B1	Hals (Domaine op)	C4	Montée (rue de la)	C4	Z. A. Am Bann	D3, D4
Cimetière (rue du)	C4	Jean Fischbach (rue)	C4, D4	Nicolas Brosius (rue)	D3, D4	Z. I. Grasbësch	E2, E3
Drosbach (rue)	D4	Jongebësch (rue)	C3	Pëssendall (rue)	B3	Z. A. Poudrerie	C5, D4
Eglise (rue de l'), Kierchepad	B3, B4	Kierchepad	B3, B4	Poudrerie (rue de la)	D4, C5		
Ehs (rue)	B4	Kierchepad (Domaine)	B3, B4	Prés (rue des)	C4		